

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

### opinion

#### Signe particulier: aucun

Le règne de quinze mois d'Andropov n'aura donc été qu'une parenthèse. Le cours normal de l'accession au pouvoir, en URSS, retrouve l'ornière.

Staline avait envoyé Khrouchtchev purger l'Ukraine. Khrouchtchev y découvrit Brejnev et ses talents d'organisateur. Dans sa longue marche vers le pouvoir, Brejnev entraîna dans son sillage Constantin Tchernenko, le Sibérien, un pur produit du Parti, comme lui.

Tchernenko était le dauphin de Brejnev qui durant la longue phase comateuse où il représenta le pouvoir, ne parvint pas à imposer l'homme aux pommettes saillantes et au regard fendu d'Oriental. Un grand malade lui fut préféré. C'est maintenant que commence la vraie succession de Brejnev et la consolidation du pouvoir collégial qui, lentement, émerge au Kremlin, et que se partage une poignée de membres du Politburo.

Il est intéressant d'observer comme le pouvoir vieillit à Moscou avec le Parti.

Lénine, le père historique du tsarisme rouge, était âgé de 47 ans quand il devint le maître de toutes les Russies. Il était entouré d'hommes de sa génération. Staline fit disparaître physiquement tous ses rivaux en s'installant au Kremlin à 51 ans. A sa suite, Khrouchtchev se contenta d'évincer politiquement les prétendants potentiels quand il l'emporta à l'âge de 59 ans. Brejnev lui succéda à 58 ans, pour un règne de 18 ans, puis vint Andropov, à 69 ans et voici Tchernenko à l'âge respectable de 72 ans et demi - dont le signe particulier est de n'en avoir aucun.

Brejnev est mort à 76 ans. Il a connu, avec Andropov, la spécialité d'avoir été entouré de septuagénaires. On en connaît de particulièrement vifs et tel avocat de mes amis, octogénaire, affiche un tonus et une sagacité qui font envie à ceux qui n'ont pas la moitié de son âge!

Mais tout de même, pour gouverner la moitié de la planète on pouvait espérer plus jeune que Tchernenko, déjà que le destin de l'autre partie du monde dépend de la santé d'un ancien cow-boy, son contemporain.

L'espérance de vie du nouveau Maître du Kremlin n'est que de quelques années. Cela renforce donc le pouvoir occulte de ceux qui se servent de lui comme d'un paravent à l'abri duquel ils assurent la continuité de pouvoir du Parti. Ils démontrent que cette continuité est devenue un système en soi dans un Etat policé et militarisé à l'extrême.

Alors Tchernenko ou un autre...  
Gil BAILLOD

## Pour succéder à M. Youri Andropov Un apparatchik nommé Tchernenko

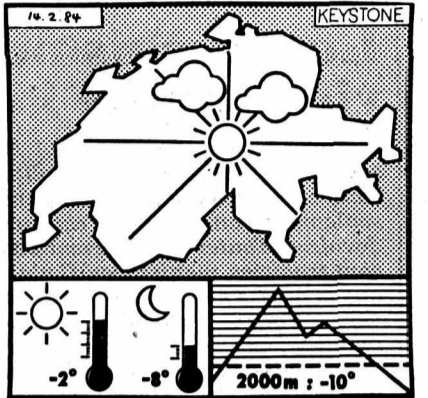
Quinze mois après avoir été mis sur la touche par Youri Andropov, Constantin Tchernenko a été désigné hier secrétaire général du Parti communiste soviétique pour présider aux destinées du parti et vraisemblablement du pays. Une consécration sans surprise pour ce fidèle de Leonid Brejnev, âgé de 72 ans, qui a escaladé une à une les marches de l'appareil. Mais en raison de son âge et de son profil politique un peu pâle, M. Tchernenko apparaît plus comme un homme de transition qui, figure de proue d'une direction collégiale, ne devrait guère innover.

Tandis que les dirigeants du monde entier arrivaient à Moscou pour assister aux obsèques de M. Andropov qui doivent se dérouler aujourd'hui, le nom de M. Tchernenko était proposé devant le comité central par le premier ministre Nikolai Tikhonov, proposition qui a été adoptée à l'unanimité. Depuis l'annonce de la mort du président soviétique et surtout depuis sa nomination à la commission des funérailles, M. Tchernenko était donné comme favori et sa désignation n'a guère surpris.

Apparatchik du parti né en Sibérie, il a un visage bien familier pour les Soviétiques, mais est mal connu en Occident. Homme de M. Brejnev, il avait été un proche collaborateur du successeur de Khrouchtchev. Sa carrière a été une lente, mais sûre ascension de l'échelle du parti, ce que M. Tikhonov a souligné.

M. Tchernenko avait déjà été sur les rangs de la succession après la mort de M. Brejnev. C'est l'armée qui se serait opposée à sa désignation au profit de M. Andropov en 1982. Et il est vrai que pendant les premiers mois de la période andropovienne, il avait connu une éclipse certaine. On a dit qu'il dirigeait une faction composée des anciens amis de M. Brejnev s'opposant aux changements voulus par le nouveau secrétaire général.

Page 2



# M

### météo

Nord des Alpes, Grisons et Valais: le temps sera généralement ensoleillé. Quelques stratus matinaux se développeront sur le Plateau et des passages de nuages élevés se produiront dans l'est. Les vents seront modérés à forts, soufflant d'est en montagne et en bise sur le plateau.

Sud des Alpes: le temps sera partiellement ensoleillé avec une nébulosité par moment importante.

Evolution probable jusqu'à samedi: Le temps froid persiste, mais il sera seulement partiellement ensoleillé, des passages nuageux se produiront à partir du nord-est et pourront très localement provoquer quelques chutes de neige.

Mardi 14 février 1984  
7e semaine, 45e jour  
Fête à souhaiter: Valentin

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	7 h. 39	7 h. 38
Coucher du soleil	17 h. 53	17 h. 55
Lever de la lune	14 h. 30	15 h. 47
Coucher de la lune	6 h. 07	7 h. 00
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	751,95	751,06
Lac de Neuchâtel	429,25	429,33

# S

### sommaire

**Demandes d'asile abusives SUISSE** Page 4

**Baromètres de l'économie neuchâteloise ECONOMIE** Page 7

# R

### région 2e cahier

**Dans le district du Locle Les méfaits de la bise** PAGE 13

### Les réactions sur le pavé moscovite

## «Le jeune Gorbatchev aurait été mieux»



Dès la nouvelle de la nomination de M. Constantin Tchernenko connue, les réactions des passants moscovites ont témoigné du peu de surprise suscitée par l'annonce de la succession. A preuve les commentaires qui suivent, témoins d'une situation à laquelle on s'attendait.

«Qui d'autre aurait pu assumer cette responsabilité? Il a l'expérience qu'il faut», s'exclame un jeune Moscovite.

Un autre passant, la tête enfouie dans les épaules pour se protéger du froid, renchérit: «Tchernenko était le

successeur évident». Deux vieilles femmes discutent de façon animée devant une boulangerie. «Peut-être que le jeune Gorbatchev (52 ans) aurait été mieux», dit l'une d'elles. «Ridicule», lui rétorque l'autre, «ce n'est pas un boulot pour un jeune. Tchernenko est fiable.»

Une troisième femme vient leur mettre d'accord en exprimant l'espoir que Tchernenko poursuivra la politique d'Andropov en matière de sécurité pour les gens et les biens. «Andropov commençait à réussir dans ce domaine.»

Devant le marché central de Moscou, un homme paraît indifférent aux changements officiels. «Quelle différence? Ce sont tous de bons amis au Bureau politique...»

Une jeune femme, poussant un landau, reconnaît ne pas être «très branchée politiquement». «Je ne connais pas grand-chose de Tchernenko, mais je suis sûre qu'il fera du bon boulot, nos dirigeants choisissent toujours l'homme qu'il faut.»

Un autre passant, manifestement encore sous l'influence de la campagne contre l'absentéisme menée par Andropov, refuse de commenter l'événement du jour: «Vous me prenez au mauvais moment et au mauvais endroit. Je suis en retard au travail», lâche-t-il en pressant le pas. (ats, reuter, Imp)

## Proche-Orient: nouvelle offensive diplomatique Egypte et Jordanie se concertent aux USA

Le président Reagan a regagné Washington hier pour rencontrer le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien, M. Hosni Moubarak, dans le cadre d'une nouvelle offensive diplomatique au Proche-Orient et Washington envisage l'envoi d'une force de l'ONU au Liban, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

M. Ronald Reagan devait rencontrer hier le roi Hussein, et aujourd'hui M. Moubarak. Les trois hommes doivent en outre se réunir également aujourd'hui.

L'envoi d'une force de l'ONU, a ajouté le porte-parole, «peut être une possibilité intéressante» et l'administration Reagan «a consulté le secrétaire général (de l'ONU) à ce sujet».

«Certaines déclarations laissent penser que la Syrie et les Soviétiques seraient moins hostiles à l'envoi d'une force d'interposition que par le passé». Toutefois, a-t-il précisé, le gouvernement n'a pas encore arrêté sa décision.

M. Speakes a précisé que le président Reagan rendra public son plan de retrait des «marines» vers le milieu de la semaine. M. Reagan avait déclaré la semaine dernière que les «marines» se retireraient progressivement vers les navires en rade de Beyrouth. Un haut responsable de l'administration a déclaré

que les «marines» devraient avoir quitté leur base à Beyrouth d'ici un mois, à l'exception de 200 d'entre eux, employés à garder l'ambassade.

Par ailleurs, M. Speakes a affirmé que

Washington n'était qu'un «simple observateur» en ce qui concerne la question de l'abrogation éventuelle, par le Liban, de l'accord israélo-libanais du 17 mai dernier. (ap)



La rencontre des deux leaders arabes s'est faite dans la bonne humeur. De gauche à droite, Mme Moubarak, la reine Noor de Jordanie, Hussein de Jordanie et Hosni Moubarak. (Béline AP)

Depuis 1895

**BIJOUX BONNET**

or 18ct bicolore  
Prix: Fr. 285.-  
Fr. 520.-

look TWENTY

Fabricant - Vente directe

# MONDE

## E

### entre autres

#### Le gauchisme vieillit vite

«Une bande de pourris, la société capitaliste.» «Se révolter contre tous ces idiots, ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.» «Toutes les informations sont truquées, manipulées. Il n'y a que la presse alternative qui dit la vérité. Tout le reste, c'est du bla-bla.»

Au cours des ans, combien en avons-nous entendues de ces invectives rageuses, vengeresses.

Souvent, elles étaient nées de l'écume d'une vague grosse d'utopie. Elles étanchaient une soif inextinguible d'absolu. Parfois, leurs crachats avaient un arrière-goût de singularisation, une saveur discrète d'envie du pouvoir.

Et puis, sous les ponts du Doubs, de la Seine, du Rhône et du Rhin, l'eau a coulé.

Bien embourgeoisés, en sirotant leurs whiskies, les excités d'hier racontent en souriant leurs exagérations de jeunesse. Souvenirs, souvenirs aussi doux que le moelleux de leurs fauteuils où ils enfouissaient paisiblement leurs arrières-trains qui n'ont plus rien d'avant-garde, ni de contestataire.

Le cœur des humains change tout aussi vite que le centre de nos villes...

Parmi les enragés de naguère, le Berlinois de l'Ouest Fritz Teufel. Le chef quasi charismatique de la Commune I, un des leaders de la révolte estudiantine. Devise: «Celui qui fait deux fois l'amour avec la même femme appartient déjà à l'Establishment.»

Une rédactrice de «Stern» a déniché il y a quelque temps, l'ancien révolutionnaire. Il niche à Londres où il pelote les miches de pain. Dans une boulangerie spécialisée dans les produits de farine complète.

La journaliste s'est efforcée de faire parler le vieil extrémiste.

Rien à en tirer. «Sans oseille, rien ne marche naturellement. Je veux 20.000 marks pour une interview!»

Et comme notre consœur s'enquerrait de l'état de santé de son esprit, Fritz Teufel l'a enguirlandée parce qu'elle se permettait de le tutoyer.

Décidément, la notion de profit progresse rapidement dans les rangs des anciens gauchistes.

La Révolutionnette de 68 n'a même pas duré ce que durent les roses!

Willy BRANDT

## Liban: situation politique bloquée

Sept jours après l'occupation de Beyrouth-Ouest par des miliciens chiites du mouvement Amal, la situation politique demeure bloquée au Liban, notamment en raison de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 qui demeure le principal point de désaccord entre le président Amine Gemayel et ses opposants.

Des échanges de tirs d'armes automatiques ont encore eu lieu hier sur la ligne de démarcation de Beyrouth. Un point de passage a cependant pu être ouvert pendant plusieurs heures, pour la seconde journée consécutive, entre les quartiers ouest et est de la capitale et les combats de rues de la semaine dernière ont, au moins pour le moment pris fin.

Quelques accrochages assez violents ont néanmoins éclaté dans la banlieue sud, autour du quartier chiite du Chiah.

A propos de l'accord israélo-libanais du 17 mai, le président Gemayel, dans une interview télévisée hier, a déclaré: «Nous sommes aujourd'hui sur le point d'aboutir à une solution qui pourrait aussi revoir tout le problème dans son ensemble et aboutir à une formule qui puisse sauver tout le Liban.»

Alors que l'éventualité d'une abrogation unilatérale par les autorités de Beyrouth de l'accord israélo-libanais semble se préciser, les dirigeants israéliens ont accueilli avec inquiétude l'annonce de la prochaine rencontre tripartite de Washington entre les présidents Ronald Reagan, Hosni Moubarak et le roi Hussein, car elle laisse présager, selon eux, un débordement du strict cadre des accords de Camp-David.

Pour le Cabinet de M. Shamir, la présence du souverain hachémite aux côtés des présidents américain et égyptien est interprétée comme le signe manifeste d'une relance probable de l'initiative de paix du président Reagan du 1er septembre 1982, farouchement rejetée par Jérusalem.

● PRAGUE. - Plusieurs dissidents polonais et tchécoslovaques ont lancé un appel aux pays occidentaux pour qu'ils les aident à obtenir la libération des prisonniers politiques.

● PARIS. - De nouvelles suppressions d'emplois sont envisagées par le groupe PSA (Peugeot-Talbot-Citroën), où l'annonce de 2000 licenciements chez Talbot avait provoqué le mois dernier de violentes réactions syndicales.

● GUATEMALA. - Le responsable syndical d'un des plus importants quotidiens du Guatemala, «Prensa libre», M. Sergio Aldana, a été enlevé dans la nuit de samedi à dimanche à Guatemala, a annoncé lundi le syndicat des ouvriers de «Prensa libre».

## Chambre des députés argentine Syndicats démocratisés

Au terme d'une des sessions les plus agitées de son histoire, la Chambre des députés argentine a adopté le projet de loi de réorganisation des syndicats, un des points forts du programme de gouvernement du président Raul Alfonsín.

Ce projet de loi, vivement contesté par la CGT (réunifiée, péroniste), vise, selon le gouvernement argentin, à démocrati-

ser les syndicats. Il prévoit notamment l'élection directe, par tous les adhérents, des responsables syndicaux, traditionnellement péronistes depuis presque quarante ans. Ces élections doivent avoir lieu dans un délai légal de 180 jours.

Le gouvernement argentin a récemment destitué les dirigeants syndicaux de quatre fédérations (celle des Syndicats unis des pétroliers de l'Etat, des ouvriers et employés du téléphone, de l'Union ferroviaire et de la Fédération CGT du papier), et nommé à leur place des administrateurs provisoires.

● VARSOVIE. - Le zloty polonais a été dévalué de 28 pour cent le 6 février par rapport aux monnaies des autres pays du COMECON (Marché commun des pays socialistes).

● REPLI DES «MARINES» DANS LES 30 JOURS

Le président Ronald Reagan s'oriente vers un repli de la quasi-totalité des «marines» stationnés au Liban sur les navires dans un délai de 30 jours, a déclaré hier son porte-parole, M. Larry Speakes.

## Pour succéder à M. Youri Andropov Un apparatchik nommé Tchernenko

Page 1

Mais depuis quelques mois, les écrits de M. Tchernenko paraissent de plus en plus fréquemment dans la presse soviétique, et un nouveau volume de ses discours et d'essais a été publié au début de cette année.

L'obstacle principal, qui aurait pu empêcher sa victoire, était son âge avancé et des ennuis de santé récents, même s'il est actuellement bien portant. En outre contrairement à de nombreux membres du Politburo, Constantin Tchernenko n'a jusqu'à présent occupé aucun poste gouvernemental important et n'a aucune expérience en économie et en politique étrangère.

### UN DISCOURS BIEN DANS LE TON

Le premier discours qu'il a prononcé hier après sa désignation a d'ailleurs confirmé qu'il ne va pas, au moins dans le proche avenir, introduire de bouleversements.

Devant le plénum du comité central, il a repris les thèmes déjà développés par ses prédécesseurs en matière de politique étrangère: l'URSS prendra notamment tous les moyens nécessaires à sa sécurité face aux «militaristes aventuristes» tout en restant attaché à la coexistence pacifique.

Il n'a pas innové non plus sur le plan intérieur. Dans un éloge à M. Andropov, le nouveau secrétaire général a loué les efforts de son prédécesseur pour rendre

«L'évacuation est faisable dans un délai de 30 jours, a ajouté le porte-parole. Nous le ferons si cela va dans le sens de la situation politique et militaire.»

Une fois à bord des navires, les 1200-1300 «marines» ne participeront pas à des engagements pour maintenir la paix au Liban. Néanmoins, ils fourniront «une présence psychologique».

Le vice-président George Bush, qui s'est entretenu durant le week-end avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, doit rencontrer jeudi le président François Mitterrand ainsi que le président du Conseil italien, M. Bruno Craxi.

M. Speakes a souligné que le gouvernement ne chercherait pas à sauver l'accord israélo-libanais de 1983 si Israël et le Liban décidaient de l'abroger. (ats, afp)

## Loi française sur la presse L'Assemblée nationale adopte

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, hier soir, le projet de loi sur la transparence et le pluralisme dans la presse.

Le vote a été acquis par 328 voix (parti socialiste et parti communiste) contre 159 (RPR-gaullistes et UDF-giscardiens).

Le texte, dont la discussion a duré 21 jours au total, doit être soumis au Sénat lors de la session de printemps. (ats, afp)

## Près de Prétoria Lycéenne tuée

Une fillette noire de 13 ans a été tuée hier matin lorsque les forces de police ont fait irruption dans un lycée d'Atteridgeville, cité dortoir près de Prétoria, a annoncé la police sud-africaine. Plusieurs autres élèves ont été blessés lorsque la police a fait usage de gaz lacrymogènes.

D'après un médecin de l'hôpital où elle est décédée, Emma Sotheke aurait été renversée par un véhicule des forces de police, venues, à la demande des autorités du lycée, rétablir l'ordre.

Selon la police, les forces de l'ordre ont fait usage de grenades lacrymogènes parce que les élèves du lycée de Peta d'Atteridgeville les avaient accueillies avec des jets de pierres, blessant quatre personnes dont un policier. «Un certain nombre d'élèves» selon la police, et huit selon l'hôpital ont alors reçu des soins médicaux pour inhalation de gaz.

Un boycottage des classes a commencé il y a près d'un mois dans plusieurs lycées dans les cités noires qui entourent Prétoria, et trois d'entre eux ont été fermés la semaine dernière. Les lycéens demandent notamment la réadmission de camarades exclus en raison de leur âge, après avoir échoué au baccalauréat. Ils réclament la fin des châtiments corporels «excessifs», ainsi qu'une meilleure représentation auprès des autorités de l'école. (ats, afp)

l'économie plus efficace. Il a paru critiquer implicitement l'apathie et la corruption qui s'étaient installées durant les dernières années du règne de Brejnev. Il a dénoncé l'inefficacité, reprochant aux responsables économiques de chercher à rejeter la responsabilité des mauvais résultats sur le parti.

### Presque un sommet

D'autre part, le vice-président américain, M. George Bush, arrivé hier soir à Moscou pour assister aux obsèques de Youri Andropov, doit rencontrer aujourd'hui le nouveau secrétaire général du PC soviétique, M. Tchernenko, indique-t-on de source diplomatique américaine.

M. Bush s'est entretenu dès hier soir avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Auparavant, il est allé s'incliner devant la dépouille de l'ancien numéro un soviétique. (ap, ats, afp)

## Démission au Panama

Le président du Panama, M. De la Espriella, a présenté sa démission au président de la Cour suprême de justice, M. Rivera.

M. Illueca, vice-président de la République, lui succède.

M. De la Espriella était arrivé au pouvoir le 30 juillet 1982, après la démission du président Aristides Royo. (ats, afp)

## Joyeux anniversaire!

Joyeux anniversaire! Quel ineffable plaisir que de fêter une petite vie de 5 ans.

La nouvelle Perse a atteint cet âge, qui n'est pas précisément celui de raison, dans son cas.

La dynastie évincée des Pahlevi, honnie et corrompue, brandissait son sceptre vers le futur. Trop sèchement.

Le shah d'Iran, obsédé par un modernisme outrancier à la mesure, enfin, des potentialités que lui offrait la puissance pétrolière, voulait aller vite. Ouvrir le pays à l'avenir, en omettant que les mentalités suivent à un rythme autre... Une précipitation qui lui coûta sa tiare.

Cette quête effrénée de lendemains prometteurs, mise en échec, a appelé une marche aisée dans les traces d'un retour à un traditionalisme austère.

Le premier bilan quinquennal? Assez remarquable, il faut en convenir.

Car l'imam Khomeiny a su dépasser en profondeur le cerveau collectif de la nation, lui insufflant de nouvelles valeurs. Peu importe finalement qu'elles soient acceptées ou non, que l'imam soit mis au ban de l'aliénation ou des louanges.

Ces valeurs vivent et croissent, là est l'essentiel.

Cinq années ont suffi aux mollahs pour faire de leur révolution un produit

alternatif aux idéologies traditionnelles dominantes, un produit propre à combler une lacune. Et, par ailleurs, à exporter. Ses succès laissent augurer d'un brillant avenir.

Qui peut se targuer, en effet, d'avoir provoqué en aussi peu de temps un réveil secouant l'ensemble du monde musulman? D'Afrique du Nord à la Malaisie via le Liban et l'Afghanistan, les effigies à la gloire de l'imam fleurissent.

La vaguelette pourrait prendre l'ampleur d'une lame de fond...

Attestant du flair certain dont est doué le guide spirituel iranien, qui a su, tout en faisant l'apologie d'un passé rétrograde, l'élever au rang de pierre destinée à l'avenir.

Le temps n'est plus, comme il y a cinq ans, aux moqueries ou appréciations hâtives.

La force issue de la détermination et du fanatisme procure des ressources inespérées, permettant par exemple et contre l'avis général, d'assumer sans faiblir le poids du conflit avec l'Irak, qui célèbre sa quatrième année d'existence. Un second anniversaire pour l'Iran nouveau.

A croire que les fêtes y sont chose commune...

Pascal-A. BRANDT

## Faillite de la banque Ambrosiano

### Le Vatican: rubis sur l'ongle

La Banque du Vatican devrait payer 250 millions de dollars (2,1 milliards de francs français) dans le cadre du règlement de la faillite de la banque Ambrosiano, selon le «Financial Times» qui a rapporté hier qu'un accord en ce sens est en cours de négociation à Zurich.

Cette négociation, ajoute le quotidien économique britannique, devrait se poursuivre vendredi à Genève, avant l'annonce officielle d'un accord dans deux semaines environ.

A Rome, le porte-parole du Vatican a déclaré ne pas avoir de commentaire «tant que l'affaire n'est pas conclue».

Le «Financial Times» explique que les créanciers devraient recevoir 70 pour cent de ce qu'ils réclament à la Banco Ambrosiano Holding Luxembourg et à la Ambrosiano Andino (Pérou). Le total des versements, selon le journal, devrait s'élever à «plus de 600 millions de dollars», dont 250 millions de dollars au débit de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), le nom officiel de la banque vaticane.

Reste, ajoute le journal, que l'IOR continue de refuser d'admettre que son versement, fondé sur la bonne volonté,

implique une responsabilité quelconque.

Le journal précise que l'IOR est en train de contacter des banques à Londres en vue d'emprunter pour honorer ses remboursements, qui devraient s'étaler sur 12 à 18 mois.

Quand la banque Ambrosiano fit faillite en 1982, avec 1,3 milliard de dollars de dettes, elle était la plus importante banque privée d'Italie. Son directeur, Roberto Calvi, fut découvert mort peu après à Londres. Une enquête médico-légale n'a pas réussi à conclure s'il s'agissait d'un suicide ou d'un assassinat. (ap)

## Pour mauvaise gestion économique Deux ex-dignitaires polonais en justice

L'ancien vice-président du Conseil Piotr Jaroszewicz et son vice-président Tadeusz Wrzaszczyk seront traduits devant un tribunal d'Etat pour leur mauvaise gestion économique, a décidé hier le Parlement polonais.

Président du conseil pendant dix ans, M. Jaroszewicz fut limogé et exclu du bureau politique du parti en 1980. Ce seront les premières personnalités politiques jugées par le tribunal d'Etat, créé en 1982.

Bien que n'étant pas habilité à prononcer de verdict, le tribunal présentera ses conclusions aux autorités judiciaires qui verront s'il y a lieu d'entreprendre des poursuites pénales.

En revanche, le Parlement a décidé de ne donner aucune suite aux charges similaires retenues contre deux anciens vice-présidents, MM. Tadeusz Pyka et Jan Szydla. (ats, reuter)

**COMTE**  
APPAREILS MÉNAGERS

Sonvillier - Gd-Rue 57  
☎ 039/41 16 06

ET MAINTENANT

**GRENIER 22**

La Chaux-de-Fonds

Tous vos appareils ménagers  
**meilleur marché**  
que des soldes

Ouvert tous les jours 8 h. 30 à 12 h.  
et 13 h. 30 à 18 h. 30.  
Samedi fermeture à 17 h.

☎ 039/23 30 57

93-429

## OFFRES D'EMPLOIS

FANFARE «Union instrumentale»  
Tramelan, cherche

### directeur

pour date à convenir.

S'adresser au Président  
M. Emile Huhmann, 2720 Tramelan,  
☎ 032/97 48 93

6-125 165

On cherche un

### monteur en agencement de cuisine

pouvant travailler de manière indépen-  
dante.

- 1) faire offre manuscrite
- 2) avec prétentions de salaire
- 3) avec certificat de travail

Si ces trois conditions ne sont pas rem-  
plies, nous ne pouvons donner de  
réponse.

Faire offre sous chiffre AS 4109 au  
bureau de L'Impartial.

Entreprise de construction  
cherche tout de suite

### 3 maçons

Suisses ou permis valable

Vito de Cillis  
Chapelle 14, 2035 Corcelles  
☎ 038/31 56 93, 12-13 h. et  
18-21 h.

87-30196

Pour le maintien et le développement de  
notre réseau commercial en Suisse,  
nous cherchons un

### représentant

indépendant et bilingue.

Candidat possédant un véhicule et ayant  
des connaissances en électricité aura la  
préférence.

☎ 039/26 97 60

28-979

# Seule Subaru offre autant à des prix aussi sensationnels.

- Traction sur les 4 roues  
enclenchable
- Différentiel autobloquant
- Hill-Holder
- Direction assistée
- Radio stéréo/  
lecteur de cassettes
- Rétroviseurs extérieurs  
ajustables électriquement

- Vitres teintées
- Suspension à roues  
indépendantes à l'avant et à  
l'arrière
- Freins à disques à ventilation  
intérieure à l'avant
- Boîte automatique sur  
demande



① **Subaru 1800 Turismo 4WD.** Une trois portes  
sportive et maniable d'une longueur d'à peine 4  
mètres, avec des dossiers de sièges rabattables  
séparément. Déverrouillage du hayon depuis le siège  
du conducteur, volant ajustable en 8 positions,  
système de lave-phares, moniteur de sécurité.  
Fr.17 250.-, Automatic Fr.18 250.-.

② **Subaru 1800 Station 4WD.** L'un des mei-  
leurs investissements-voiture que l'on puisse faire  
aujourd'hui, tant pour l'usage privé que professionnel.  
Système d'essuie-glace/lave-glace de la vitre arrière,  
moniteur de sécurité. **Nouveau: avec direction  
assistée. Fr.17 990.-.**

③ **Subaru 1800 Sedan 4WD.** Une limousine à  
trois volumes conventionnelle qui reste pour beau-  
coup la voiture de famille idéale. Capot du coffre  
déverrouillable depuis le siège du conducteur, toit-  
ouvrant panoramique, volant ajustable en 8 positions,  
lève-glace électriques, système de lave-phares,  
moniteur de sécurité. **Fr.18 490.-. Nouveau:  
avec boîte automatique Fr.19 490.-.**

④ **Subaru 1800 Super Station 4WD.** Un break  
de luxe qui ne craint pas les engagements les plus  
durs. 4 vitesses tout-terrain supplémentaires, volant  
ajustable en 8 positions, indications digitales ultra-  
modernes, ordinateur de bord, moniteur de sécurité,  
lève-glace électriques, système de lave-phares,  
essuie-glace/lave-glace de la vitre arrière, dossiers  
des sièges arrière rabattables séparément.  
**Fr.20 500.-, Automatic Fr.21 200.-.**

Sa qualité, sa fiabilité, ses frais d'entretien  
modiques et sa traction sur les 4 roues enclen-  
chable ont fait la réputation de Subaru en

Suisse. Le résultat: une valeur de revente  
extraordinairement élevée et, par conséquent,  
un réel investissement. Nous vous invitons à

faire maintenant l'expérience des avantages  
en matière de sécurité de la traction sur les 4  
roues enclenchable, chez votre agent Subaru.

44-9515  
**SUBARU**

Streag SA, 5745 Safenwil, Tél. 062/67 94 11.

Technique de pointe du Japon.

Nous engageons

### décolleteur qualifié

pouvant conduire un groupe de machines produisant  
des pièces précises et diversifiées, y compris mises en  
train.

Pour vous informer, ☎ 032/97 18 23 interne 13 ou  
présentez-vous à notre usine ou vous recevrez toutes  
indications utiles pour le poste de travail en question.

VORPE SA, Sombeval, 2605 Sonceboz

6-12095

L'annonce, reflet vivant du marché

On cherche pour le 1er mars 1984 ou selon entente, un

### monteur en chauffage

capable de travailler seul et pouvant éventuellement aussi tra-  
vailler comme monteur sanitaire.

S'adresser à M. Charles Renfer, Colline 1,  
2606 Corgémont, ☎ 032/97 12 88

6-125128



Municipalité de Saint-Imier

### Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un  
poste d'

### employé (e) à temps partiel

à l'Office communal du travail.

Il s'agit d'un emploi limité dans le temps.

Formation: diplôme d'employé (e) de commerce (CFC)  
ou formation équivalente.

Salaire et entrée en fonction selon entente.

Les offres de services sont à adresser au Conseil muni-  
cipal, avec curriculum vitae, jusqu'au 27 février  
1984.  
Conseil municipal  
93-76

C. R. SPILLMANN SA, fabrique de boîtes de mon-  
tres et de bracelets à La Chaux-de-Fonds  
désire engager des

### polisseurs

pour ses départements «boîtes» et «bracelets».

Selon ses qualifications, la personne aurait des possibi-  
lités d'avancement et éventuellement de devenir chef  
d'atelier.

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/23 40 33  
int. 26 ou se présenter rue du Parc 119.

4080

Bureau d'architecture du Jura vaudois cherche un

### dessinateur architecte

Nous désirons engager une personne expérimentée,  
capable d'organiser et de diriger seule les chantiers qui  
lui seront confiés.

Possibilité d'avancement pour personne aimant prendre  
des responsabilités.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae, sont à  
adresser sous chiffre 87-838 à Assa, Annonces Suisses  
SA, Fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

VISION  
2000

Vision optimum avec nos ordina-  
teurs optiques et nos maîtres  
opticiens. Lunetterie moderne  
Verres de contact  
(diplôme fédéral)

von  
gunten

Av. L.-Robert 23  
☎ 039/23 50 44

# SUISSE

## Demandes d'asile abusives Le gouvernement bâlois saisit le Conseil fédéral

L'augmentation massive des demandes d'asile dans le canton a incité le gouvernement bâlois à s'adresser au Conseil fédéral pour lui demander de prendre des mesures afin d'endiguer les demandes abusives. La rapide augmentation des ressortissants turcs - sur 1331 demandes en suspens l'an dernier, 1086 provenaient de Turcs - pose des problèmes aux autorités.

Le directeur du Département cantonal de la police, le conseiller d'Etat Karl Schnyder, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que l'obligation d'un visa pour les ressortissants turcs n'avait pas provoqué les effets escomptés car la plupart d'entre eux franchissent la frontière illégalement. A Bâle-Ville, le nombre de demandes d'asile pendants est actuellement de 1350. On en attend au moins 1600 pour l'année en cours.

Le gouvernement bâlois demande dans une lettre que le Conseil fédéral élabore un catalogue des moyens permettant d'empêcher des demandes d'asile abusives.

L'accélération de l'étude des cas par l'administration fédérale est aussi nécessaire. De plus, il faudrait parvenir à une meilleure répartition des demandeurs d'asile entre les différents cantons.

Bâle-Ville comptait à fin novembre 1983 36.570 étrangers, dont 1560 réfugiés reconnus. Cela correspond à 18,3 pour cent de la population. Une augmentation des demandeurs d'asile telle qu'elle a été constatée en décembre ferait passer ce taux à près de 20 pour cent à la fin de l'année, ce qui est «manifestement trop élevé». En 1981, il y avait eu 170 demandes d'asile dans le canton, en 1982 563, l'an dernier 1014 et il y en a déjà 82 en janvier de cette année.

Il faut entre deux et quatre ans pour traiter définitivement une demande et pendant ce temps la plupart des personnes sont sans emploi. Pendant les trois premiers trimestres de l'an dernier, les œuvres sociales de Bâle ont dépensé 1,65 million de francs pour venir en aide à ces demandeurs. (ats)

### PSS: après le Congrès Les mots de Félicien Morel

«Je n'ai jamais demandé la démission du Comité directeur mais j'ai déclaré dimanche, textuellement, à l'issue du Congrès que je ne vois pas très bien comment des gens qui ont été désavoués lors du Congrès extraordinaire pourraient aller négocier avec nos partenaires gouvernementaux» a déclaré hier le Fribourgeois Félicien Morel interrogé au micro de la Radio romande, démentant des propos qui lui ont été attribués dimanche par l'ATS. Et l'ancien président du groupe socialiste d'ajouter: «Il y a des gens très bien au sein du Comité directeur que je souhaite voir rester».

A une question qui lui demandait s'il souhaitait voir Helmut Hubacher démissionner, Félicien Morel a répondu: «Il appartient à Helmut Hubacher de décider lui-même ce qu'il devra faire mais je peux seulement souhaiter qu'il ait la modestie de tirer les conséquences de ce qui s'est passé dimanche. Les événements du 7 décembre dernier ne sont que l'aboutissement de toute une stratégie qui a conduit depuis 1975 le parti socialiste d'échec en échec», a encore déclaré le socialiste fribourgeois. (ats)

## Pour la protection des consommateurs Denner: l'initiative aboutit

En moins de trois semaines, l'initiative populaire «pour la protection des consommateurs» lancée par la grande chaîne de distribution Denner SA a abouti. Selon un communiqué diffusé hier par la société, plus de 130.000 signatures lui sont déjà parvenues depuis le début de la collecte. Celle-ci continuera jusqu'à la fin du mois de février, précise Denner. Après authentification, les signatures seront ensuite déposées à la Chancellerie fédérale.

Lancée le 23 janvier dernier, l'initiative Denner est dirigée «contre l'exploitation des consommateurs par les monopoles et les cartels». Elle entend interdire les mesures ou accords visant, par une action concertée, à restreindre la concurrence dans le commerce des denrées alimentaires et des autres biens de consommation. Il s'agit en particulier des accords fixant des prix minimaux dans certains secteurs comme la bière, les cosmétiques, les parfums ou le tabac.

Le jugement rendu en mai 1983 par le Tribunal fédéral, qui a interdit à Denner de rembourser les bons de tabac remis à ses clients, a joué un rôle déterminant dans le lancement de l'initiative.

Les signatures à l'appui de l'initiative sont récoltées dans les magasins Denner, dont les employés sont «stimulés» par

une prime d'un franc par signature. Les organisations de consommatrices ont pris leurs distances par rapport à l'initiative, qui sert moins à leur avis les intérêts des consommateurs que ceux des grandes entreprises de distribution. (ats)

## Deux nouveaux corps découverts aux Grisons Avalanches: la situation se normalise

Deux nouveaux corps ont été découverts hier sous la neige dans le Val Bever (Grisons), ce qui porte à onze le nombre des victimes des avalanches de la semaine dernière en Suisse. Une personne est toujours portée disparue à Blitzingen, dans la Vallée de Conches (VS), où les recherches n'ont rien donné. De manière générale toutefois, la situation a continué de se normaliser grâce au temps beau et froid.

Les deux victimes découvertes hier dans les Grisons sont des skieurs qui se trouvaient, vendredi, sept cents mètres en dessous de la cabane Jenatsch du CAS, dans le Val Bever, lorsqu'une coulée de neige les a surpris. Leur corps ont été retrouvés par la Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA). Il s'agit de Heinz Rober, 30 ans, et de Béatrice Wälchli, 26 ans, tous deux de Winterthour. Ils étaient munis d'engins permettant de les repérer rapidement sous la neige, mais leur disparition n'a été signalée qu'hier lorsqu'on a constaté leur absence à leur lieu de travail.

### DANGER MOYEN

Ce sont donc huit personnes en tout qui ont trouvé la mort la semaine dernière aux Grisons, surprises par des avalanches. Quatre personnes ont été ensevelies sous une coulée de neige jeudi à Samnaun, une à Disentis et l'autre à Davos. Depuis le week-end, la situation s'est cependant apaisée sur le front des avalanches. Selon l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, il ne faut plus s'attendre au déclenchement spontané de grosses coulées de neige. Toutefois, étant donné l'épaisseur de la couche de neige, un danger moyen subsiste.

### RECHERCHES DIFFICILES

A Blitzingen, dans la vallée de Conches, une soixantaine d'hommes appartenant à l'Ecole de recrues d'artillerie 35, en service à Sion, ont commencé hier à

souler. D'après le porte-parole de l'entreprise suisse, aucune revendication particulière ne lui est parvenue.

L'ambassade de Suisse à Bagdad a été immédiatement avertie par le gouvernement irakien qui a été prié d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour libérer les otages.

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a confirmé les faits, précisant qu'il avait déjà entrepris des démarches auprès du gouvernement de Bagdad en vue d'obtenir la libération des otages.

Les deux hommes, employés par «Hatt-Haller-Heinrich AG», dont le siège central est à Zurich, ont été capturés lors de combats qui ont opposé les résistants aux troupes gouvernementales, au nord de Mossoul, au Kurdistan.

Ils travaillaient sur un chantier situé non loin de la ville, a précisé le porte-parole du PDK qui a ajouté que les deux hommes étaient en bonne santé et qu'ils avaient été emmenés dans un camp de «peshmerga». (ats)

sonder systématiquement le cône de l'avalanche descendue jeudi dernier, à la recherche de la dernière victime, Robert Mattmann, un fromager de 35 ans. Il avait été emporté avec une camionnette de livraison, dont le conducteur a été retrouvé mort dimanche sous la neige. Les recherches sont d'autant plus difficiles que la coulée s'étend sur plus d'un kilomètre, qu'elle est large de plus de 300 mètres et que la profondeur de la neige dépasse par endroits dix mètres.

Dans le reste du canton, la situation s'est pratiquement normalisée. Le train de Zermatt circule à nouveau normalement et la plupart des routes d'accès aux vallées latérales ont été réouvertes.

### DÉGÂTS: PAR MILLIONS

Quant à la station vaudoise des Diablerets, elle est de nouveau accessible par le col du Pillon, après avoir été pratiquement isolée du monde extérieur pendant quatre jours. Mais la route venant du Sépey reste fermée, de même que le dernier tronçon du chemin de fer venant d'Aigle. Les dix avalanches qui y sont descendues jeudi dernier ont fait des dégâts qui se chiffrent vraisemblablement par millions de francs. (ats)

## Assemblée des délégués PDC à Berne

### Ça roule pour les «oui»

Oui à la taxe sur les poids lourds, oui à la vignette autoroutière: l'assemblée des délégués du Parti démocrate-chrétien suisse (PDC) a clairement tranché samedi matin à Berne. La veille, elle avait rejeté avec autant de détermination l'initiative pour le service civil.

Les 281 délégués présents n'ont pas hésité en adoptant leurs mots d'ordre: non à l'initiative «pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte» par 196 voix contre 37, oui à la taxe sur les poids lourds par 129 voix contre 55, oui à la vignette autoroutière par 143 voix contre 44.

Au cours de la table ronde qui a précédé le vote sur les taxes routières, adversaires et partisans du projet ont développé leurs arguments. Parmi les premiers, le conseiller national Pierre de Chastonay (VS) a noté qu'aujourd'hui déjà le trafic routier rapporte près de quatre milliards de francs à la Confédération alors que celle-ci n'affecte que 1,9

milliard à la route. Dans le même camp, M. Alfred Oggier, vice-directeur de l'Union suisse des arts et métiers, a relevé que ces deux taxes ne rapportaient strictement rien aux cantons et aux communes qui, eux, supportent les plus lourdes charges routières.

Du côté des partisans de la taxe, M. Vital Darbellay, autre conseiller national valaisan, a rappelé les difficultés financières de la Confédération. Or, a-t-il affirmé, une taxe de 30 francs par année, ce n'est véritablement pas trop lourd à supporter pour un automobiliste. Pour

M. Norbert Zumbühl, conseiller aux Etats nidwaldien, le principal avantage de ces taxes est de faire participer les conducteurs étrangers aux frais d'entretien des routes nationales.

### UN JURASSIEN AU COMITÉ DIRECTEUR

Avant ce débat sur les taxes routières, les délégués ont entendu les rapports annuels du groupe pdc des Chambres fédérales, du comité du parti, de la commission de contrôle et du tribunal arbitral. La veille, ils avaient d'ailleurs désigné les membres de ces organes.

A noter que deux Romands sont entrés au comité directeur du parti, soit MM. François Lachat, conseiller d'Etat jurassien, et Vital Darbellay, conseiller national valaisan. Il a fallu un second tour pour ce dernier, car au premier tour il avait obtenu le même nombre de voix que Mme Roselyne Crausaz, députée au Grand Conseil fribourgeois. (ats)

## Consommation d'électricité en 1983 Une croissance dans la moyenne

En 1983, la consommation et la production d'électricité ont connu des évolutions divergentes en Suisse. Selon un communiqué de l'Office fédéral de l'énergie, la consommation finale a atteint 38 milliards de kilowattheure (kWh), soit 3,4 pour cent de plus qu'en 1982. La production indigène, après déduction des besoins des pompes d'accumulation, a été de 50,5 milliards de kWh, en recul de 0,6 pour cent par rapport au chiffre record de l'année précédente. Compte tenu des pertes de transport et de distribution (3,3 milliards de kWh), il en est résulté un excédent d'exportation de 9,2 milliards de kWh, à savoir 0,7 milliard de kWh pendant les deux trimestres d'hiver et 8,5 milliards de kWh pendant le semestre d'été.

La croissance de la consommation

d'électricité en 1983 s'est située dans la moyenne des sept années écoulées (+ 3,5 pour cent). Cette évolution s'explique en partie par le rétablissement progressif de la situation économique; il convient de tenir compte aussi de l'activité dans le secteur du bâtiment, où près de 40.000 logements ont été construits pendant la période considérée; enfin, le temps particulièrement froid à la fin de l'année aura été pour beaucoup dans la hausse de la demande. Répartie entre les principales catégories de consommateurs, l'évolution est la suivante: la demande a été de 23,6 milliards de kWh (+ 4,8 pour cent) dans le secteur ménagés, artisanat, agriculture et services, de 12,2 milliards de kWh (+ 1 pour cent) dans l'industrie et de 2,2 milliards de kWh (+ 2 pour cent) dans les transports. (ats)

## FAITS DIVERS

### Zurich: petites annonces de prostituées La liberté de commerce reprise en mains?

Les autorités zurichoises ont infligé des amendes aux prostituées ayant fait paraître des annonces dans le quotidien «Blick». M. Peter Uebersax, rédacteur en chef du journal, a indiqué hier à Zurich que certaines «professionnelles de l'amour» avaient récolté jusqu'à 800 francs d'amende. Lui-même tient ce renseignement d'un fonctionnaire de police.

De son côté, le quotidien «Berne Zeitung» indiquait hier qu'environ cinquante prostituées zurichoises ont été punies d'amendes parce qu'elles avaient fait paraître des annonces pour leurs «salons de massage» dans le «Blick». Le quotidien bernois annonce aussi que des poursuites pénales ont été engagées contre le journal zurichois. Pour sa part, M. Uebersax a indiqué ne pas avoir connaissance de ce fait. Tant que le journal ne sera pas lié par une décision juridique, il continuera à publier des annonces pour les salons de massages.

### CONSEILLÈRE MUNICIPALE ZURICH ENNE ACQUITTÉE

La conseillère municipale socialiste zurichoise Emilie Lieberherr a comparu récemment devant le Tribunal du district de Zurich pour avoir déclaré publiquement que le photographe K. R. lui a lancé une pierre lors d'une première fermeture du «centre autonome», le 4 septembre 1980. Le photographe avait déposé contre elle une plainte pour atteinte à l'honneur pour l'avoir accusé d'un tel méfait. On a appris hier que le tribunal a acquitté Mme Lieberherr; quant au plaignant, il a fait recours contre ce jugement auprès du Tribunal cantonal.

### JEUNES BERNOIS: À VOS FOURNEAUX!

Dans les écoles bernoises, l'enseignement ménager sera obligatoire, à partir de ce printemps, pour les garçons fréquentant la

classe de neuvième année. Les députés au Grand Conseil bernois ont en effet repoussé hier par 96 voix contre 71 une motion qui demandait de renoncer à introduire une telle obligation.

Les socialistes et les radicaux se sont prononcés pour l'enseignement ménager obligatoire pour les garçons tandis que les députés de l'UDC s'y sont en majorité opposés. Ces derniers ont tenu à déclarer qu'ils ne sont pas adversaires de l'émancipation des femmes mais qu'ils craignent que ne surgissent des difficultés d'organisation dans les petites écoles et qu'ils pensent que, dans sa majorité, le peuple bernois est opposé à une égalité des sexes trop radicale et à un changement dans le rôle imparté à l'homme et à la femme. L'enseignement ménager durera quatre heures par semaine durant une année. (ats, ap)

### EN QUELQUES LIGNES

● Réunis samedi à Zurich en congrès extraordinaire, les délégués de l'Alliance des indépendants apportent leur soutien à l'initiative pour un authentique service civil. Ils ont également recommandé d'accepter l'impôt sur les poids lourds, mais rejettent la vignette autoroutière.

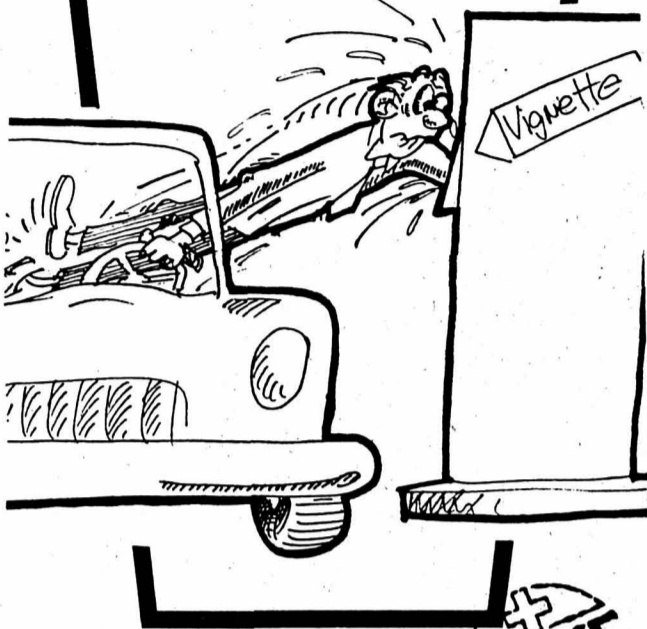
● Pas question que les communes lèvent un impôt sur les propriétés foncières de la Confédération et notamment les champs d'aviation et de tir: c'est la réponse que le Conseil fédéral donne à un postulat du conseiller national Herbert Dirren (pdc/VS).

● L'Association de la presse valaisanne a tenu lundi après-midi à Sion ses assises annuelles sous la présidence de M. Roger Germanier, du «Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais».

Il a été beaucoup question au cours de cette assemblée de la motion déposée au Grand Conseil par M. Adolphe Ribordy, du «Confédéré», motion visant à créer en Valais une loi sur la presse ou loi sur l'information.

**Aujourd'hui  
le petit doigt,  
demain le bras!**

On entend souvent dire que le taux de la vignette autoroutière établi à Fr. 30.- est modeste. L'expérience avec la surtaxe sur les carburants qui, à l'origine, se montait à 5 ct. le litre, montre cependant clairement qu'une fois la base constitutionnelle créée la vignette autoroutière sera certainement augmentée afin d'en faire une partie importante des recettes fédérales. Il faut donc en empêcher la création.



**DES IMPÔTS...  
TOUJOURS DES IMPÔTS:  
NON à la taxe sur  
ET NON à la vignette**

Comité neuchâtelois contre de nouveaux impôts routiers  
87-215 Resp.: F. Reber

Magnifique  
**Citroën CX  
2400 GTi**  
toit ouvrant électrique, 1982, gris-métal, 90 000 km., de 1ère main. Expertisée, garantie totale. Fr. 261.- par mois sans acompte. Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions. Reprise éventuelle.  
M. Garau,  
2503 Bienne  
☎ (032) 51 63 60

depuis 1969  
vite résolues  
**dettes**  
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.  
2072 NEUCHÂTEL  
038/33.69.70

**LES TEMPS  
CHANGENT...**  
les concepts  
publicitaires  
aussi  
**PLUS QUE  
JAMAIS**  
la publicité  
est  
l'affaire  
de  
spécialistes

Modèle d'exposition et de démonstration

**CAMPER**

VW Cassandre 1,9 l, 1983, état de neuf, 4 lits, prix de catalogue Fr. 34 750.-, à vendre Fr. 31 250.-

CARAVAN WAIBEL SA, 3322 Schönbühl-Berne, ☎ 031/85 06 96

À LOUER au 30 avril 1984, Bel-Air 20

**appartement  
3 1/2 pièces**

cuisine, bain, WC séparés, chauffage central, concierge. Fr. 470.- charges comprises.

☎ 039/28 55 09 heures de bureau. 4005



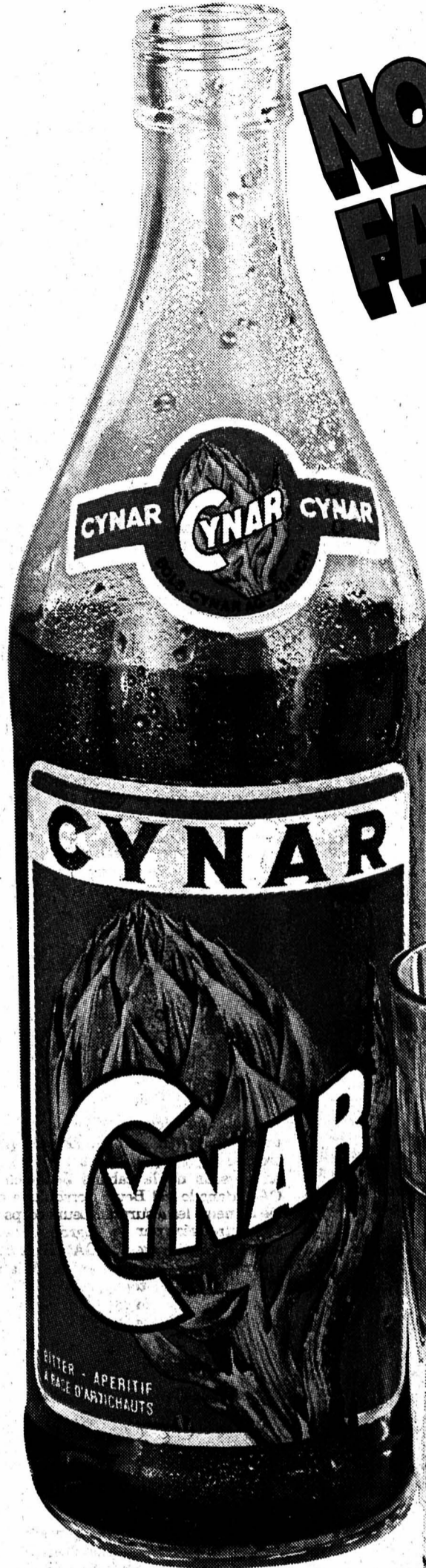
Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....  
à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**rapide  
simple  
discret**

52-414436



**NOTRE  
FAVORI**



**CYNAR**

La boisson pour toutes les occasions  
**CYNAR - longdrink avec peu d'alcool**

ROTISSERIE ☎ 039/28 48 47  
**CAFIGNON**  
CUISINE et SERVICE  
SOIGNÉS  
Pour toutes les bourses  
91-611

A louer pour le 1.4.1984  
Rue Jacob-Brandt 65, La Chaux-de-Fonds  
**1 1/2 PIÈCE**  
au 3e étage.  
Fr. 324.-/mois charges comprises.  
Pour visiter:  
M. Horisberger, ☎ 039/26 59 61.  
Pour traiter: TESTINA SA LAUSANNE,  
☎ 021/22 81 65. 22-3626

**prêt comptant**  
Discret. Simple. Rapide.  
Dans toutes les BPS.

Passez chez nous, téléphonez-nous ou renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.

Exemples y compris assurance solde de dette; comparez:  
Fr. 4 000.-, 24 mois, Fr. 192.50/mois  
Fr. 8 000.-, 30 mois, Fr. 318.55/mois  
Fr. 12 000.-, 36 mois, Fr. 404.30/mois  
Fr. 20 000.-, 48 mois, Fr. 526.65/mois  
Fr. 30 000.-, 48 mois, Fr. 790.-/mois

(Prêt d'écrire en caractères d'imprimerie.)  
Je désirerais un prêt comptant de Fr. ....  
Prénom, nom .....  
Date de naissance .....  
Rue, no .....  
NPA, localité .....  
Téléphone .....  
Adresse: Banque Populaire Suisse  
case postale 26, 3000 Berne 16.

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
La Banque proche de chez vous

78-6020  
A84  
A 19



# armourins printemps

Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

Vos magasins  
**innovation**

169.-

Changer ses habitudes, s'évader, prendre la vie du bon côté, faire des rencontres inespérées, jouer le jeu dans une robe tout feu tout flamme. Robe-manteau, 50% coton, 50% modal, marine avec garniture moutarde. Du 36 au 40. 169.-. Une exclusivité de nos magasins.

22-4000

réalisation, rénovation,  
accessoires et produits de

## PISCINE

vosre spécialiste le plus proche

**multi pompes**

1-c junod 2052 fontainemelon  
tél. 038-53 35 46

### Attention aux avalanches !

Faites nettoyer votre toit et votre tour de maison.

Téléphonez au 039/26 99 23 le matin jusqu'à 9 h. 30. 4082

Adaptez votre vitesse!



SKS

### Autolocation **Hertz No.1**

voitures + utilitaires  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 28 52 28

### A louer pour juillet ou date à convenir appartement 3 pièces

tout confort dans immeuble ancien. Fr. 341.-  
+ charges. Machine à laver. Quartier Succès.  
☎ 039/26 02 52 4093

### CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67  
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h. à 20 h. 79662

82.1.278.31

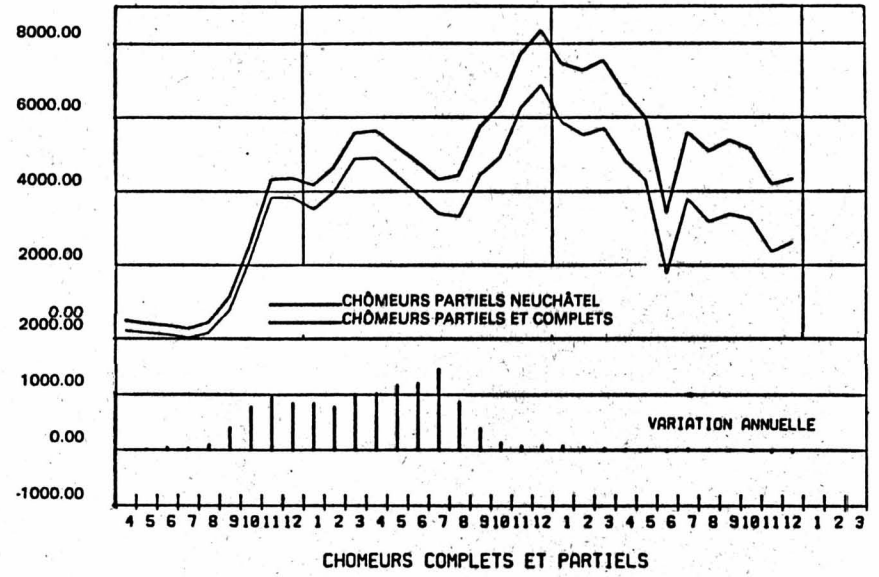
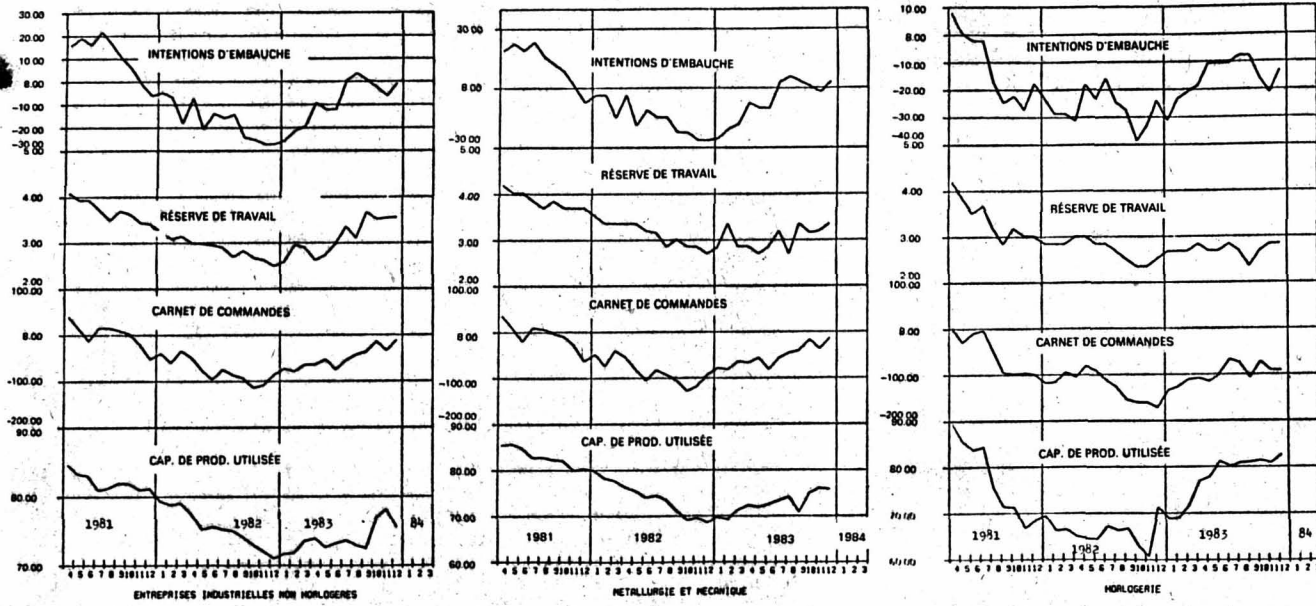
*Voulez-vous vous asseoir?*

## Qu'est-ce que tu attends? Fais le premier pas!

La publicité crée des contacts.

# ECONOMIE

## Baromètres de l'économie neuchâteloise



Graphiques établis par le Groupe de recherche en méthodes quantitatives de l'Université de Neuchâtel sur la base des enquêtes conjoncturelles de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

Dans sa dernière note conjoncturelle, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie estime que 1983 pourrait bien être l'année du renversement de la tendance négative qui affecte la marche des affaires depuis le milieu de l'exercice 1980.

Les indicateurs de l'enquête conjoncturelle, à laquelle procède tous les mois la Chambre du commerce auprès de plus de 130 chefs d'entreprise du canton, donnent enfin des signes de redressement. Ceux-ci doivent encore être interprétés avec la plus grande prudence tant et aussi longtemps qu'on ne pourra compter sur un solide redémarrage de la demande et des investissements dans les pays industrialisés. On sait, en effet, combien la production industrielle neuchâteloise est dépendante du marché international.

Pourtant, sur le plan général, l'année économique neuchâteloise aura été en fin de compte moins mauvaise que l'on pouvait le craindre au départ. C'est en effet au quatrième trimestre que l'activité s'est un peu animée et les perspectives pour les premiers mois de 1984 sont encourageantes. L'essor restera cependant modeste et on ne peut que formuler le souhait que les conditions politiques et monétaires permettent de consolider cette tendance.

Le survol des différents secteurs de l'économie cantonale autorise les commentaires ci-après.

En 1983, la situation de l'industrie suisse des machines a été dans l'ensemble qualifiée de mauvaise. Les entreprises neuchâteloises n'ont pas été épargnées par le recul de la production, pour-

tant elles peuvent être satisfaites d'avoir mieux résisté aux événements que l'industrie suisse, sensibilisées qu'elles furent par les leçons tirées de la récession horlogère. Elles ont cependant aussi dû recourir à des horaires de travail réduits et parfois à des licenciements imposés par la faible occupation des moyens de production. Dans le courant du deuxième semestre, l'entrée des commandes s'est progressivement améliorée, quoiqu'encore de manière irrégulière et sans vigueur. On ne peut pas s'attendre encore, pour les prochains mois, à une augmentation marquante de la production et de l'emploi.

Partie d'un niveau extrêmement bas, l'industrie horlogère, en revanche, a contribué à raffermir la conjoncture industrielle neuchâteloise. La situation générale de la branche s'est améliorée en rai-

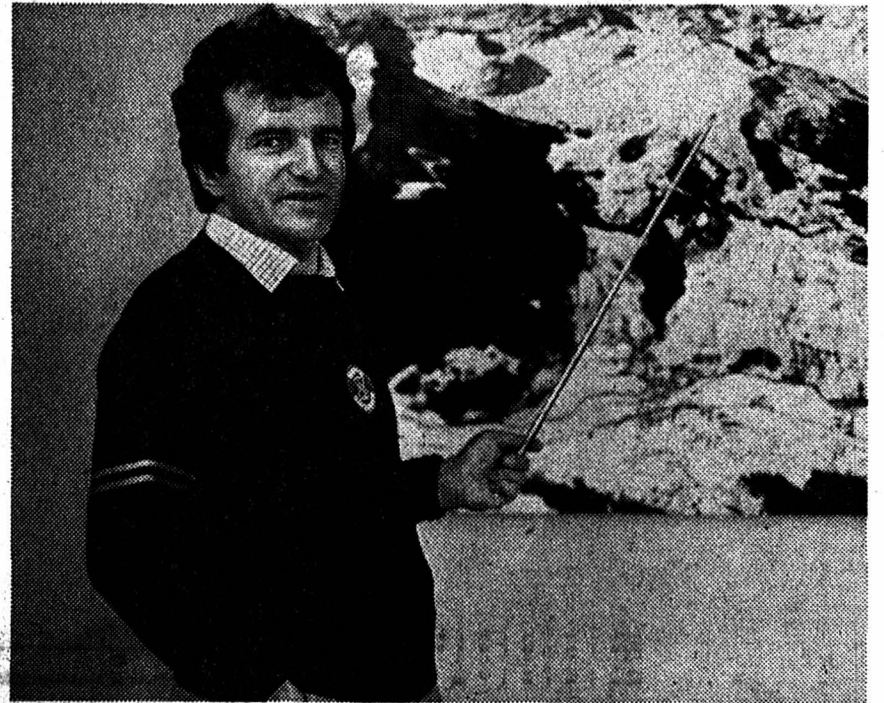
son de l'expansion du secteur électronique et de la bonne tenue des commandes chez les fabricants de produits de haut de gamme. Le secteur des articles mécaniques traditionnels est resté sous l'influence d'une conjoncture sans relief et demeure confronté à des problèmes de structure, d'approvisionnement, de concurrence et de coût. Pour les mois à venir, on ne s'attend heureusement pas à une nouvelle détérioration de la situation.

Dans les branches industrielles proches de la consommation - alimentation, boissons, tabac, papier, carton, arts graphiques - les situations individuelles ont été contrastées. Néanmoins, dans l'ensemble, la marche des affaires a été satisfaisante, soutenue par une demande intérieure en légère progression par rapport à l'année antérieure.

Dans la construction, l'année écoulée a été relativement bonne. Pourtant, contrairement à la tendance générale décrite ci-dessus, l'activité, après avoir légèrement progressé au premier semestre, a donné des signes de faiblesse en fin d'année qui font craindre un risque de sous-emploi pour les premiers mois de 1984. Le tassement provient d'une demande extrêmement faible dans le secteur locatif et, d'autre part, des hésitations manifestées par les autorités dans l'attribution des travaux importants de la N5, ce qui perturbe la planification des entreprises du génie civil.

(à suivre)

### PUBLICITÉ



«Nous voulons le maximum de sécurité pour notre personnel de Savognin. Et nous avons trouvé une bonne solution.» Monsieur L. Jeker, Remontées mécaniques Nandro SA. Il lui a suffi de s'entretenir avec son assureur-vie. Celui-ci a mis au point un plan optimal de prévoyance professionnelle. C'est le spécialiste en la matière. Etes-vous, vous aussi, employeur? En date du 1.1.85 la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) entrera en vigueur. Les bonnes solutions ne se trouvent pas du jour au lendemain. Alors, parlez-en dès maintenant à votre assureur-vie.

**Pour le plein de MAZOUT**  
**BENZINA S.A.**  
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Téléphone (039) 26 03 23

# BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		1850		Honeywell		125.50		123.—		BILLETS (CHANGE)		Daimler Benz		Mobil corp		29.—		29 1/2		Eisai		1300		1260	
Cr. Fonc. Ne.	690	690	Zurich p.	17600	17500	Inco ltd	29.—	29.—	1 \$ US	2.19	2.27	Achat	468.—	470.—	Owens Ill	308.—	311.—	Fuji Bank	793	780	Fuji photo	2050	2050	2050	2050	2050	2050
La Neuchâtel.	535	530	Zurich n.	990	9950	IBM	244.—	247.—	1 \$ canadien	1.74	1.84	Vente	306.—	307.—	Pac. gas	14%	14.—	Fujisawa pha	830	823	Fujitsu	1280	1300	830	836	836	836
Cortailod	1540	1550	Atel	1400	1395	Litton	139.50	138.50	1 £ sterling	3.03	3.28	100 fr. français	142.50	143.50	Pepsi	35.—	35.—	Hitachi	990	991	Ph. Morris	69%	69%	69%	69%	69%	69%
Dubied	160	160	BBCI-A-	1420	1445	MMM	172.50	172.—	100 DM	80.50	82.50	100 DM	147.—	147.50	Pfizer inc	37%	37%	Honda Motor	832	836	Phillips pet	38%	38%	38%	38%	38%	38%
HORS BOURSE		Ciba-gy p.		2180		2185		78.—		78.25		100 lire		117.50		119.—		Kangafuchi	440	445	Rockwell int	26.—	26.—	26.—	26.—	26.—	
A		B		986		992		83.50		83.25		100 fl. hollandais		146.—		146.50		Kansai el PW	1370	1360	Sears Roeb	35%	35%	35%	35%	35%	
Roche b/jce		101000		1790		1780		83.50		83.25		100 fr. belges		282.—		281.—		Komatsu	488	485	Smithkline	56.—	56%	56%	56%	56%	
Roche 1/10		10100		1760		1760		83.50		83.25		100 pesetas		316.—		319.—		Makita elct.	1250	1240	Sperry corp	40%	39%	39%	39%	39%	
Asuag		38		380		350		155.50		156.—		100 schilling autr.		68.25		70.—		Marui	1160	1130	Std Oil ind	49%	49%	49%	49%	49%	
Kuoni		6350		2975		2960		83.—		86.—		100 escudos		174.50		174.50		Matsush el I	1780	1790	Sun CO	48%	49%	49%	49%	49%	
Astra		1.75		4700		4740		110.—		108.50								Mitsub. ch. Ma	651	660	Texaco	40%	40%	40%	40%	40%	
ACTIONS SUISSES		A		B		2860		2860		57.75								Mitsub. Heavy	240	241	Union Carb.	54%	54%	54%	54%	54%	
B. Centr. Coop.		785		790		7025		6975		101.50								Mitsui co	342	339	US Gypsum	54%	54%	54%	54%	54%	
Swissair p.		1005		1020		2390		2380		101.50								Nippon Music	630	639	US Steel	28%	28%	28%	28%	28%	
Swissair n.		834		838		1100		1080		127.50								Nippon Oil	1000	1010	UTD Technol	64%	64%	64%	64%	64%	
Bank Leu p.		4450		4450		880		875		87.75								Nissan Motor	700	707	Warner Lamb.	31%	31%	31%	31%	31%	
UBS p.		3550		3550		880		875		87.75								Nomura sec.	732	741	Woolworth	31%	31%	31%	31%	31%	
UBS n.		662		667		1100		1080		127.50								Olympus opt.	1020	1020	Xerox	41%	41%	41%	41%	41%	
SBS p.		340		339		880		875		87.75								Rico	1010	1010	Zenith radio	27%	25%	25%	25%	25%	
SBS n.		266		265		880		875		87.75								Sanyo	669	670	Amerada Hess	29%	28%	28%	28%	28%	
SBS b.p.		294		293		880		875		87.75								Sanyo elct.	515	522	Avon Prod	24%	24%	24%	24%	24%	
C.S. p.		2330		2340		880		875		87.75								Shiseido	1000	995	Motorola inc	116.—	116%	116%	116%	116%	
C.S. n.		432		433		880		875		87.75								Sony	3550	3590	Pittorola co	14%	13%	13%	13%	13%	
BPS		1530		1485		880		875		87.75								Takeda chem.	715	720	Polaroi	29.—	28%	28%	28%	28%	
BPS b.p.		153		149		880		875		87.75								Tokyo Marine	549	545	Rca corp	31%	31%	31%	31%	31%	
Adia Int.		1740		1740		880		875		87.75								Toshiba	387	391	Raytheon	42.—	41%	41%	41%	41%	
Elektrowatt		2660		2630		880		875		87.75								Toyota Motor	1290	1270	Dome Mines	13%	13.—	13.—	13.—	13.—	
Galencia b.p.		458		459		880		875		87.75										Hewlet-pak	38%	37%	37%	37%	37%		
Holder p.		758		745		880		875		87.75										Revlon	30.—	30%	30%	30%	30%		
Jac Suchard		6500		6425		880		875		87.75										Std Oil cal	34.—	34.—	34.—	34.—	34.—		
Landis B		1480		1460		880		875		87.75										Superior Oil	39%	38%	38%	38%	38%		
Motor col.		762		762		880		875		87.75										Texas instr.	127.—	127%	127%	127%	127%		
Moeven p.		3800		3775		880		875		87.75										Union Oil	34%	33%	33%	33%	33%		
Buerhle p.		1370		1365		880		875		87.75										Westingh el	47%	46%	46%	46%	46%		
Buerhle n.		288		286		880		875		87.75																	
Buerhle b.p.		320		323		880		875		87.75																	
Schindler p.		2850		2850		880		875		87.75																	
Bâloise n.		620		600		880		875		87.75																	
Rueckv p.		7825		7825		880		875		87.75																	
Rueckv n.		3500		3470		880		875		87.75																	
W'thur p.		3375		3350		880		875		87.75																	

Achat 100 DM	81.35	Devise	Achat 100 FF	26.20	Devise	Achat 1 \$ US	2.225	Devise	LINGOT D'OR	27000 - 27250	INVEST DIAMANT	Février 1984, 580 - 252
--------------	-------	--------	--------------	-------	--------	---------------	-------	--------	-------------	---------------	----------------	-------------------------

(A = cours du 10.2.84) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1160.70 - Nouveau: 1150.13



Madame Lilly Hägin, propriétaire de la boutique pour enfants «tom et tina» à Zurich.

**«Nombreux sont nos clients à disposer de la Carte American Express. Parce qu'ils apprécient tout ce que cette Carte leur apporte. Exactement comme moi, d'ailleurs, lorsque j'ai une brusque envie de m'offrir un petit cadeau.»**



«Aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, la Carte American Express me rend vraiment de précieux services. En effet, j'achète souvent spontanément l'objet qui m'a tapé dans l'œil. Un cadeau pour un parent ou un ami, ou pour me faire un petit plaisir. Avec la Carte, aucun problème, même si je n'ai pas suffisamment d'argent sur moi. Un jour, à Munich, toutes les banques étaient fermées. C'est alors que j'ai apprécié les avantages de la Carte American Express. Ces avantages sont évidents. Il suffit de penser en particulier à la possibilité de pouvoir faire un petit cadeau à tout moment. Je ne suis donc pas étonnée de trouver, au nombre de mes clients, de nombreux titulaires de la Carte American Express. Et parmi eux, de nombreux Suisses.»



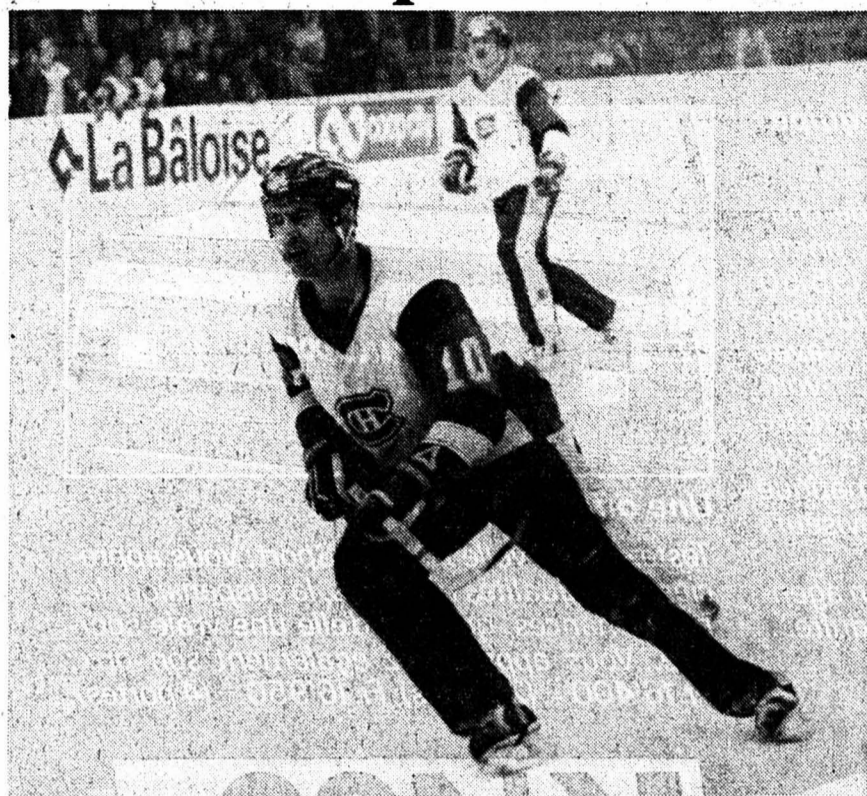
**La Carte American Express. Bien entendu.**

*Maintenant sans souscription d'adhésion. Faites votre demande au 01/252 96 72.*



## SPORTS

## Difficile déplacement pour le HC La Chaux-de-Fonds ce soir Marti out pour le reste de la saison



Frédery Marti, blessé samedi contre Zoug, sera éloigné des patinoires jusqu'à la fin du championnat. (Photo Schneider)

Malgré la victoire obtenue samedi soir aux dépens de Zoug (9-5), la malchance s'est abattue sur le HC La Chaux-de-Fonds. Au cours de cette rencontre, Frédéric Marti a été blessé, touché qu'il fut par un tir. Les radiographies ont décelé dimanche une fracture au pied. Le centre-avant de la première ligne neuchâteloise devra observer par conséquent un repos de six semaines.

Cette saison donc, il ne rechaussera plus les patins. Son absence va certainement cruellement se faire sentir. Daniel Piller sera contraint de changer son fusil d'épaule. Ce soir à Villars, il devra modifier ses lignes. Tschanz jouera probablement aux côtés de Bégin et de Crawford dans la première ligne nous a déclaré le mentor chaux-de-fonnier. Pour sa part, Mouche devrait faire sa rentrée au sein de la deuxième triplette.

Malgré tout, le moral reste excellent dans les rangs neuchâtelois. Pour ce soir, j'ai confiance, poursuit Daniel Piller. Mais attention. Il ne faut pas s'attendre à ce que Villars ou Ajoie, déjà pratiquement condamnés, nous fasse des cadeaux. On devra mériter les points que nous sommes susceptibles de glaner. Pour se tirer d'affaire, un minimum de 18 points est nécessaire. Il nous en manque donc encore sept. Ce soir, nous devons à tout prix gagner afin de pouvoir se déplacer samedi soir à Rapperswil en toute quiétude. Mais une chose est sûre, nous sommes loin d'être sauvés. Les deux points de samedi ont certes fait du bien. Mais il faudra se battre jusqu'au bout, jusqu'au dernier match peut-être.

Cette saison, face à Villars, les Chaux-de-Fonnières n'ont pas connu la défaite. Sur cinq rencontres, ils ont obtenu un match nul et quatre victoires. Espérons que ce soir, les Neuchâtelois pourront confirmer leur invincibilité. Deux nou-

veaux points leur permettraient sans aucun doute d'améliorer leur classement. En effet, Wetzikon recevra Herisau alors que Rapperswil se déplacera à Zoug. Le dernier match enfin opposera à Porrentruy Ajoie à Lausanne.

Les Vaudois doivent s'imposer sinon... Mais, et nous n'en doutons pas, les Jurassiens auront à cœur certainement d'effacer devant leur public leurs derniers échecs qui vont malheureusement certainement leur coûter leur place en LNB.

### CHOC AU SOMMET

Dans le tour de promotion, le choc devant opposer Ambri à Coire retiendra avant tout l'attention. En cas de victoire au Tessin, les Grisons feraient un grand pas vers l'ascension en LNA. Une défaite par contre relancerait tout l'intérêt. En effet, Berne qui recevra Viège, Dübendorf qui accueillera Olten, et Sierre qui jouera chez lui contre Langenthal devraient logiquement s'imposer.

A signaler enfin que les clubs de LNA seront au repos aujourd'hui avant le début des tours finals samedi, des tours bien inutiles puisque tout est joué tant pour le titre que la relégation, même si Zurich mathématiquement peut encore espérer s'en sortir.

Michel DERUNS

## Au programme

### TOUR DE PROMOTION

Berne - Viège .....	20.00
Dübendorf - Olten .....	20.00
Sierre - Langenthal .....	20.00
Ambri Piotta - Coire .....	20.15

### TOUR DE RELÉGATION

Villars - La Chx-de-Fds .....	20.00
Wetzikon - Herisau .....	20.00
Zoug - Rapperswil .....	20.00
Ajoie - Lausanne .....	20.15

## Quatrième Coupe romande de patinage artistique Trois succès chaux-de-fonnières aux Mélézes



Isabelle Crausaz à gauche et Brigitte Cattin ont distancé de manière souveraine leurs rivales respectives. (Photos Schneider)

Le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds pourra marquer d'une pierre blanche cette 4e Coupe romande de libre qui vient de se dérouler dans notre ville, les 10 et 11 février. En effet, à la patinoire des Mélézes, devant un public malheureusement fort clairsemé, trois magnifiques victoires sont venues couronner cette saison 1983-84.

Isabelle Crausaz (13 ans et demi), championne suisse juniors, concourait pour cette coupe dans la catégorie supérieure, chez les seniors B, où toutes les concurrentes avaient entre 14 et 16 ans

## En championnat de deuxième ligue Delémont champion de groupe

● DELÉMONT - TAVANNES 6-5 (1-3 1-2 4-0)

Quelle folle soirée ont vécu les partisans des deux équipes disputant ce match de barrage pour désigner le champion du groupe 9. Dans une ambiance folle et devant un nombre impressionnant de spectateurs, les patineurs de Tavannes et Delémont ont successivement fait passer leurs supporters par des moments pénibles et des périodes euphoriques.

Durant le quart d'heure initial, Delémont s'est résolument installé à la barre et a dicté sa loi. C'est d'ailleurs fort logiquement que les Jurassiens de la capitale inscrivent le premier but de cette intense confrontation par le biais de Francis Lardon. Puis, ce fut une longue période de vaches maigres pour les équipiers de l'entraîneur Simonin. En effet, jusqu'à la fin de la seconde période, le HC Tavannes malmena sérieusement son adversaire. Secoués, ballottés, poussés dans leurs derniers retranchements par le club du Jura méridional, les patineurs de la capitale faillirent bien être envoyés par le fond. D'ailleurs, lorsque Gerber porta le score à 5 à 2 en faveur de Tavannes (on en était à la 32e minute), personne n'aurait encore parié un kopeck sur un éventuel retour de Delémont. Pourtant, contre toute attente, le miracle s'est produit au sein de la formation dirigée par le coach Daniel Schuetz.

En effet, les pénalités successives éclopées par le HC Tavannes ont été la perte de ce dernier. Après que Bauser ait réussi le but de l'espoir à la 52e minute (3-5 en

faveur de Tavannes), le HC Tavannes a été contraint de jouer d'abord à trois, puis à quatre joueurs.

En l'espace de moins de trois minutes, les partisans venus du Jura sud passèrent de la joie aux larmes. Les Delémontains ont réussi l'incroyable exploit de retourner la situation en leur faveur. Ce fut tout d'abord Farine qui marqua le quatrième but. Puis, Bauser remettait les deux équipes sur la même ligne. Et enfin, dans la confusion la plus totale, Francis Lardon assommait Tavannes deux minutes avant l'ultime coup de sirène. Delémont revenait de loin et réussissait l'exploit de se qualifier - c'est la première fois de son histoire - pour les matchs de promotion en première ligue. Ce premier match d'ascension aura lieu demain à 20 h. 15 sur la patinoire du HC Moutier. Elle verra Delémont affronter le HC Moosseedorf.

Delémont: Boivin; Zanetta, Cuttat; Farine, Tschan; Horisberger, Lardon, Simonin; Weber, Bauser, Vallat.

Tavannes: Ruch; Bangerter, Delémont; Germiquet, Paroz; Gerber, Geiser, Vorpe; Piaget, Willy Bachmann, Marcel Bachmann.

Buts: 13' Lardon (1-0); 13' Marcel Bachmann (1-1); 20' Piaget (1-3); 21' Geiser (1-4); 27' Bauser (2-4); 32' Gerber (2-5); 52' Bauser (3-5); 57' Farine (4-5); 58' Bauser (5-5); 58' Lardon (6-5).

Pénalités: 5 x 2 minutes contre Delémont, 7 x 2 minutes contre Tavannes.

Arbitres: MM. Kramer et Fivaz. Notes: Patinoire du HC Moutier, 1100 spectateurs. (rs)

## Avez-vous gagné?

### SPORT-TOTO

1 x 13 .....	Fr. 82.305,95
48 x 12 .....	Fr. 910,30
684 x 11 .....	Fr. 63,90
4998 x 10 .....	Fr. 8,75

### TOTO-X

2 x 5 + cpl. ...	Fr. 12.725,45
70 x 5 .....	Fr. 1.454,35
3102 x 4 .....	Fr. 24,60
42999 x 3 .....	Fr. 3,55

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 1.100.000.

### LOTIERIE SUISSE À NUMÉROS

1 x 6 .....	Fr. 1.239.691,80
9 x 5 + cpl. ..	Fr. 22.222,20
246 x 5 .....	Fr. 2.984,50
11700 x 4 .....	Fr. 50,—
173693 x 3 .....	Fr. 5,—

### PARI MUTUEL ROMAND

Rapport des courses du 12 février:

#### Vincennes

Trio	
Ordre .....	Fr. 755,65
Ordre différent .....	Fr. 139,95

#### Quarto

Ordre, cagnotte .....	Fr. 1.092,—
Ordre différent .....	Fr. 858,—

#### Loto

7 numéros, cagnotte ...	Fr. 419,30
6 numéros .....	Fr. 19,10
5 numéros .....	Fr. 2,—

#### Quinto

Cagnotte .....	Fr. 523,60
----------------	------------

#### Saint-Moritz:

Trio	
Ordre, cagnotte .....	Fr. 1.564,40
Ordre différent .....	Fr. 312,90

#### Quarto

Ordre, cagnotte .....	Fr. 749,85
Ordre dif. cagnotte .....	Fr. 481,75

#### Cagnes-sur-mer:

Trio	
Ordre, cagnotte .....	Fr. 435,25
Ordre dif. cagnotte .....	Fr. 435,25

#### Quarto

Ordre, cagnotte .....	Fr. 2.902,55
Ordre dif. cagnotte .....	Fr. 461,15

## F Football

### En Espagne Toujours Real Madrid

Espagne. Championnat de 1re division, 23e journée: Espagnol Barcelone-Valencia 1-2. Malaga-Real Sociedad 2-2. Real Betis-Cadix 2-1. Real Madrid-Real Saragosse 1-0. Real Valladolid-Salamanque 3-1. Sporting Gijon-Barcelone 0-0. Real Murcie-Athletico Madrid 0-0. Athletic Bilbao-Seville 5-0. Real Majorque-Osasuna 3-0. Le classement: 1. Real Madrid 33. 2. Athletic Bilbao 32. 3. Barcelona et Atletico Madrid 29. 5. Real Betis 26. (si)

## P Péle-mêle

● TENNIS. - Associé au Tchecoslovaque Tomas Smid, Heinz Günthardt s'est incliné en finale du double du tournoi de Memphis. Smid-Günthardt ont subi la loi des Américains Fritz Bihning-Peter Fleming, vainqueurs en deux sets, 6-3 6-0. (si)

## Championnat suisse de basketball Exploit de Vernier à Lugano

LNA, dix-septième journée: Nyon - Monthey 86-55 (36-25); Lucerne - Sportive française Lausanne 71-117 (34-61); Lugano - Vernier 74-92 (38-42); Pully - Lémania Morges 116-94 (62-37); Vevey - Momo 91-56 (49-24); Champel - Fribourg Olympic 78-89 (39-39).

Classement (17 matchs): 1. Vevey 30 points (+329); 2. Nyon 28 (+280); 3. Fribourg Olympic 26 (+193); 4. Lugano 20 (+22); 5. SF Lausanne 18 (+51); 6. Monthey 18 (-46); 7. Pully 18 (-23); 8. CS Champel 14 (-28); 9. ESL Vernier 12 (-37); 10. Momo Mendrisio 10 (-134); 11. STV Lucerne 6 (-390); 12. Lémania Morges 4 (-218).

LNB, quatorzième journée: SAM Massagno - Meyrin 91-69 (42-36); Beau-

regard - Wetzikon 96-78 (48-38); Bellinzone - Chêne 63-89 (31-43); TV Reussbühl - Viganello 64-76 (29-33); Union Neuchâtel - Sion Wissigen 80-96 (49-48); Stade français Genève - Birsfelden 80-73 (48-47). - Classement: 1. Sion Wissigen 14 matchs et 26 points (+208); 2. SAM Massagno 14-22 (+196); 3. Birsfelden 14-18 (+102, +18); 4. Union Neuchâtel 14-18 (+5, -18); 5. Chêne 13-14 (+104); 6. Meyrin 14-14 (+2, +27); 7. TV Reussbühl Lucerne 14-14 (-38, -27); 8. Stade français Genève 13-12 (-60); 9. Beauregard Fribourg 14-12 (-79); 10. Viganello 14-10 (-102); 11. Bellinzone 14-4 (-190); 12. Wetzikon 14-2 (-148).

(si)

### RÉSULTATS

Catégorie cadets-filles: 1. Sandra Dunkel (Genève); 2. Marie-France Barbezat (La Chaux-de-Fonds); 3. Laurence Janner (Genève). Puis: 8. Nathalie Carrel (La Chaux-de-Fonds); 14. Esther Pelot (La Chaux-de-Fonds).

Catégorie cadets-garçons: 1. Dominique Valantin (La Chaux-de-Fonds); 2. Pierre-Daniel Liaudat (Lausanne).

Catégorie juniors-filles: 1. Brigitte Cattin (La Chaux-de-Fonds); 2. Marie-France Perret-Gentil (Le Locle); 3. Ariane Ogay (Lausanne). Puis: 5. Florence Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds); 9. Ariane Bilat (La Chaux-de-Fonds).

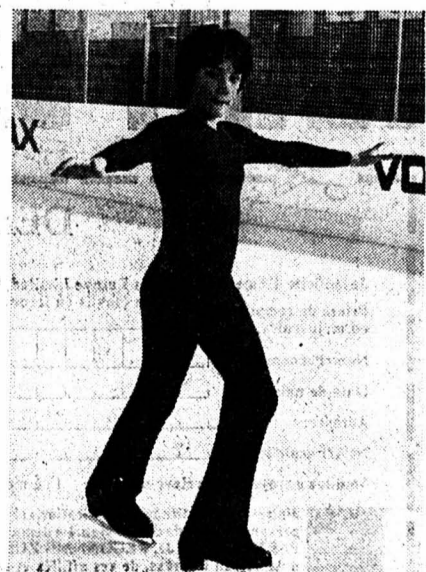
Catégorie juniors-garçons: 1. Markus Eichenberger (Genève).

Catégorie seniors B, filles: 1. Isabelle Crausaz (La Chaux-de-Fonds); 2. Chantal Laubscher (Genève); 3. Laetitia Luetli (Ajoie).

Catégorie seniors A, garçons: 1. Paul Sonderegger (Genève).

Catégorie seniors A, filles: 1. Nathalie Jaccard (Yverdon).


F. Z.

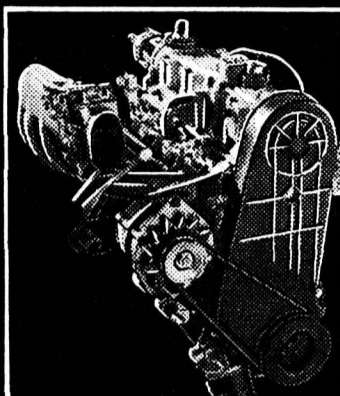


Dominique Valantin s'est imposé dans la catégorie cadets. (Photo Schneider)

# NOUVEAU: OPEL ASCONA Sport.

## 1.8 INJECTION. 115 CH.

 La nouvelle Opel Ascona Sport. Moteur 1.8 E. Traction avant. Une voiture pleine de tempérament, grâce à la puissance et à la fougue de ses 115 ch. Accélération de 0 à 100 km/h en 10,5 secondes. Et une vitesse de pointe de 187 km/h.



### Un super équipement

Jantes sport de couleur anthracite, pneus basse section 195/60 HR 14. Instrumentation sport, avec compte-tours, voltmètre et manomètre d'huile. Boîte à 5 vitesses (automatique en option). Spoiler arrière. Deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur.

En résumé: un super-équipement et un agencement intérieur qui ont tout pour séduire.



### Une offre exceptionnelle

Testez la nouvelle Ascona Sport; vous apprécierez les qualités routières, la suspension, les performances, qui font d'elle une vraie sportive. Vous apprécierez également son prix: Fr. 16'400.- (2 portes), Fr. 16'950.- (4 portes).

# 16'400.-



Opel Ascona Sport: puissant moteur 1.8 E (85 kW/115 ch). Arbre à cames en tête, rattrapage hydraulique du jeu des soupapes, allumage électronique, injection LE-Jetronic à coupure d'alimentation. Train avant McPherson, essieu arrière à doubles bras communicants, direction précise à crémaillère. Pare-chocs, encadrement des fenêtres, baguettes protectrices latérales et panneau arrière de couleur anthracite. Décor sport et bien d'autres raffinements. Garantie Opel d'une année, sans limitation de km. Financement ou leasing avantageux par GMAC (Suisse) SA.

# OPEL

FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N°1 EN SUISSE

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

# LA CARTE AMERICAN EXPRESS: MAINTENANT SANS SOUSCRIPTION D'ADHÉSION.

**DEMANDE DE CARTE AMERICAN EXPRESS** LI 14.2.84

Pour Carte privée uniquement 82

Je sollicite d'American Express Europe Limited, Brighton BN 2 2LP, England («American Express»), l'établissement d'une Carte American Express sur la base des renseignements ci-après. Les relevés seront établis en francs suisses. Les frais annuels de Fr. 100.- (Fr. 60.- pour une Carte supplémentaire) seront débités lors de la remise de la Carte.

Prrière de remplir en majuscules:

Nom/Prénom:

Date de naissance:  Tél.:

Adresse:

NPA/Localité:

Banque/Adresse:

Employeur:

Adresse:

Fonction:  Tél.:

Veuillez envoyer mon relevé mensuel:  à mon adresse privée  à mon adresse professionnelle  à l'adresse de ma banque

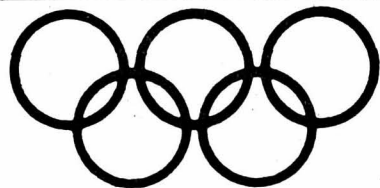
J'atteste l'exactitude des indications ci-dessus et j'autorise mon employeur, ma banque et les autres instances choisies par American Express à fournir les renseignements permettant de vérifier la présente demande d'adhésion. La demande peut être déclinée sans mention des raisons. En signant cette demande de Carte, je m'engage à respecter les conditions générales d'American Express; EN PARTICULIER, JE RECONNAIS ZURICH COMME FOR JUDICIAIRE. Les conditions générales me parviendront avec la Carte. Elles peuvent également être obtenues auprès des bureaux d'American Express, de ses affiliés et représentants.

Date:  Signature:

Veuillez remplir et envoyer à: Carte American Express, case postale, CH-8034 Zurich. Numéro de téléphone: 01/252 96 72.



La Carte American Express. Bien entendu.



# SPORTS

Sarajevo 84

## Double américain et débâcle suisse lors du géant féminin Elle n'avait encore jamais gagné!

Debbie Armstrong, 20 ans, n'avait encore rien gagné dans sa courte carrière de descendue, surtout, et de géantiste.

En une course hier, elle s'est installée dans le gotha du ski alpin en surprenant toutes les favorites pour remporter le slalom géant et, par la même occasion, la première médaille d'or américaine de ces Jeux d'hiver. Faire coïncider sa première victoire avec un titre olympique, voilà un exploit tout à fait exceptionnel.

Révélee en 1983 par une 5e et une 7e place dans les descentes des Diablerets et de San Sicario, la jeune Américaine (née le 3 décembre 1963 et qui habite Seattle, dans l'Etat de Washington) a affirmé ses possibilités cet hiver en prenant la 3e place du super-g de Puy-Saint-Vincent, son meilleur résultat en Coupe du monde, et le 5e rang du géant de St-Gervais, dernière épreuve avant les Jeux. Son triomphe olympique constitue néanmoins une énorme surprise, comparable à celle créée par la Canadienne Kathy Kreiner en 1976 Innsbruck.

La médaille d'argent est revenue à une autre Américaine, Christin Cooper. Quant à la Française Perrine Pelen, grâce à une admirable deuxième manche, elle a pris la troisième place... comme à Lake Placid il y a quatre ans. Quant à Erika Hess, elle a fortement déçu en ne réussissant que le septième temps final à 1'53 de la surprenante Américaine.

doute, la pente (faible) et le profil des tracés (extrêmement directs et super-rapides) n'étaient pas de ceux qui favorisent le plus la championne de Grafenort. Les performances de Debbie Armstrong ou de Marina Kiehl (5e) sont là pour prouver que les descendues étaient au moins aussi à l'aise que les techniciennes sur ces parcours.

### SEVERE DEFAITE

Il faut bien l'avouer, personne ne s'imaginait lire ce résultat à l'arrivée du slalom géant olympique. Championne du monde, gagnante cette saison à Val d'Isère et St-Gervais, déclassant à chaque fois ses rivales, la Nidwaldienne paraissait avoir sa place réservée sur le podium, tout en haut de celui-ci même. Comment expliquer ce qu'il faut bien qualifier de sévère défaite? Sans aucun

### UNE QUESTION DE MATERIEL?

Dès le départ, j'étais comme bloquée, j'ai peut-être trop voulu bien faire. Il m'a manqué aujourd'hui un petit quelque chose expliquait-elle.

Son échec ne tient en tout cas pas à la préparation ou à son état d'esprit. A l'échauffement, la championne du monde se sentait en bonne forme, en forme prometteuse même. Mais en course, elle avait le sentiment de dérapier

dans les virages, que ses carres ne «mordaient» pas. En fait, il se passait exactement le contraire: j'étais trop sur les carres», confirma la Suissesse. Elle avait renoncé à ses skis préférés, ceux qui lui avaient permis de gagner à Val d'Isère et St-Gervais: les carres étaient devenues trop fines, il n'était plus possible de les aiguiser.

La Nidwaldienne ne voulait toutefois pas accuser le matériel. Ce n'est pas dans ses habitudes, et cela ne lui est pas nécessaire. De même, elle n'accordait qu'une importance accessoire à une petite mésaventure survenue peu avant le départ: Lorsque j'ai voulu tester mes skis dans le «mur» cinq minutes avant le départ, la piste a été fermée. Peut-être à cause de cela suis-je partie un peu trop prudemment. Mais elle ne parlait sans doute ainsi que parce que l'on exige des explications des vaincus...

Quant aux autres Suissesses, elles n'ont tenu que le rôle discret que l'on attendit à leur voir jouer: Michela Figini a terminé 12e, un petit exploit tout de même si l'on sait que la Tessinoise a parcouru toute la deuxième manche avec un seul bâton, Monika Hess a pris le 15e rang et Maria Walliser a été rapidement éliminée sur le premier tracé.

### COOPER «CRAQUE»

Christin Cooper a signé le meilleur temps de la première manche, devant de 10 centièmes sa compatriote Debbie Armstrong. Mais sur le second tracé, sans doute rendue nerveuse par la perspective de toucher enfin au but, elle concéda une demi-seconde à Debbie Armstrong et du même coup cette victoire qu'elle croyait bien tenir. Sa déception ne devrait toutefois pas être trop grande: d'abord parce qu'une faute commise dans le haut de la seconde manche faillit bien tout lui faire perdre (elle ne se rétablit que miraculeusement), ensuite parce qu'elle n'a finalement sauvé sa médaille d'argent que pour... deux centièmes face à Perrine Pelen. (si, ap, Imp)



Debbie Armstrong (au centre) a créé la plus grande surprise depuis le début des Jeux en remportant le slalom géant féminin devant Christin Cooper (à gauche) et la Française Perrine Pelen. (Bélino AP)

### Sur le podium

#### SKI ALPIN

##### Slalom géant dames

1. Debbie Armstrong (EU) ... 2'20"98
2. Christin Cooper (EU) ... à 0'40
3. Perrine Pelen (Fr) ... à 0'42
4. Tamara McKinney (EU) ... à 0'85
5. Marina Kiehl (RFA) ... à 1'05
6. B. Fernandez-Ochoa (Esp) ... à 1'16
7. Erika Hess (Sui) ... à 1'52
8. Olga Charvatova (Tch) ... à 1'59
9. Liisa Savijarvi (Can) ... à 1'75
10. Anne-Flore Rey (Fr) ... à 1'97
11. Carole Merle (Fr) à 2'29; 12. Michela Figini (Sui) à 2'36; 13. Maria Epple (RFA) à 2'67; 14. Anni Kronbichler (Aut) à 3'19; 15. Monika Hess (Sui) à 3'60.

1re manche: 1. Christin Cooper (EU) à 0'10; 2. Debbie Armstrong (EU) à 0'10; 3. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 0'65; 4. Perrine Pelen (Fr) à 0'77; 5. Marina Kiehl (RFA) à 0'83. Puis: 11. Erika Hess (Sui) à 1'67; 12. Michela Figini (Sui) à 1'71; 14. Monika Hess (Sui) à 2'03. Ont notamment été éliminées: Elisabeth Kirchner (Aut) et Maria Walliser (Sui).

2e manche: 1. Tamara McKinney (EU) à 1'12; 2. Perrine Pelen (Fr) à 0'04; 3. Erika Hess (Sui) à 0'25; 4. Debbie Armstrong (EU) à 0'29; 5. Marina Kiehl (RFA). Puis: 11. Michela Figini (Sui) à 1'04.

#### SKI DE FOND

##### 15 km messieurs

1. Gunde Svan (Sue) ... 41'25"6
2. Aki Karvonen (Fin) ... à 9"3
3. Harri Kirvesniemi (Fin) ... à 20"0
4. Juha Mieto (Fin) ... à 40"3
5. Vladimir Nikitin (URS) ... à 1'06"0
6. Nikolai Simiatov (URS) ... à 1'08"9
7. Uwe Bellmann (RDA) ... à 1'10"2
8. Tor Haakon Holte (No) ... à 1'11"8

9. Maurilio De Zolt (It) ... à 1'14"4
10. Alexandre Batjuk (URS) à 1'16"6
11. Andy Grünenfelder (Sui) à 1'20"3; 12. Giachem Guidon (Sui) à 1'23"7; 13. Kari Haerkoenen (Fin) à 1'29"3; 14. Giorgio Vanzetta (It) à 1'30"3; 15. Samuel Danielsson (Su) à 1'33"4; 16. Alexandre Zavalov (URS) à 1'33"4; 17. Pal Gunnar Mikkelsson (No) à 1'34"1; 18. Dan Simoneau (EU) à 1'37"8; 19. Benny Kohlberg (Su) à 1'55"9; 20. Geir Holte (No) à 1'57"7. Puis: 28. Konrad Hallenbarter (Sui) à 2'34"7; 32. Markus Fährdrich (Sui) à 2'42"4.

#### PATINAGE DE VITESSE

##### 1000 m. dames

1. Karin Enke (RDA) ... 1'21"61
2. Andrea Schöne (RDA) ... 1'22"83
3. Natalia Petrusova (URS) ... 1'23"21
4. Valent. Lelenkova (URS) ... 1'23"68
5. Chr. Rothenburger (RDA) ... 1'23"98
6. Ivonne van Gennip (Ho) ... 1'25"36
7. Erwina Rys-Ferens (Pol) ... 1'25"81
8. Monika Holzner (RFA) ... 1'25"87
9. Elisabeth Carlen (Su) ... 1'26"15
10. Lilianna Morawiec (Pol) ... 1'26"53
11. Silvia Brunner (Sui) 1'26"61; 12. Seiko Hashimoto (Jap) 1'26"69; 13. Lydia Stephans (EU) 1'26"73; 14. Zofia Tokarczik (Pol) 1'26"95; 15. Sigrid Smuda (RFA) 1'27"05.

### Première journée

#### PATINAGE ARTISTIQUE

Classement après les figures imposées: 1. Scott Hamilton (EU) 0,6 point; 2. Jean-Christophe Simon (Fr) 1,2; 3. Rudi Cerne (RFA) 1,8; 4. Jozef Sabovcick (Tch) 2,4; 5. Alexandre Fadeev (URS) 3,0; 6. Heiko Fischer (RFA) 3,6; 7. Brian Orser (can) 4,2; 1. Brian Boitano (EU) 4,8; 98. Norbert Schramm (RFA) 5,4; 10. Gary Beacom (Can) 6,0.

### En direct avec... Myriam Oberwiler



Les patineuses artistiques helvétiques ne sont pas gâtées. A peine remises d'un voyage mouvementé pour rejoindre Sarajevo, elles ont dû se plier aux exigences du programme fixé par les organisateurs. Ces derniers ne se sont pas posés beaucoup de questions pour établir les heures d'entraînements.

Lundi matin, le groupe des petites fées de la glace comprenant Myriam Oberwiler et Sandra Cariboni a disposé de la surface pour les figures imposées de 6 h. 50 à 7 h. 30. Le deuxième rendez-vous, celui du programme court, a duré de 23 h. 10 à 23 h. 50.

Quelques minutes avant l'entrée sur la glace pour la deuxième fois de la journée, la Chaux-de-Fonnière d'adoption s'est révélée en pleine forme et souriante.

Nous avons dû nous lever à 5 h. 30. Ce n'était pas facile de patiner aussi tôt et surtout pour les figures imposées. Seul avantage de ce travail matinal, nous en avons profité pour visiter la vieille ville qui est vraiment magnifique avec plein de petites boutiques. Après le repas de midi, j'ai dû répondre aux questions de la Radio suisse allemande. Au cours de l'après-midi, je me suis reposée non sans avoir effectué auparavant un peu de gymnastique. L'envoi de cartes postales a précédé le souper. Au cours de ce dernier, nous nous sommes entretenues avec d'autres sportifs, les boeurs helvétiques notamment. Ces contacts sont vraiment sympas et nous permettent de découvrir d'autres horizons.

En attendant son élève, Pia Renz nous a interpellés: Vous ne connaissez pas les résultats de la Coupe des livres de La Chaux-de-Fonds? La professeur chaux-de-fonnière n'a pas pu obtenir de communication téléphonique pour la Suisse. Les lignes sont aussi surchargées au village olympique Mojnilo. Parlant du niveau de la compétition des dames, Pia Renz a relevé la forte concurrence.

On voit très bien que certaines filles ont complètement raté leur championnat d'Europe. Le concours sera plus serré. Ici seules les concurrentes ayant une chance de médaille subiront une pression psychologique. Les autres au contraire, n'auront rien à perdre contrairement à ce qui s'est passé lors des «Européens». Il faudra s'accrocher!

Propos recueillis par Laurent GUYOT

### Tableau des médailles

	Or	Argent	Bronze
RDA	8	6	2
URSS	3	4	6
Finlande	2	3	3
Suède	2	0	1
Etats-Unis	1	2	0
Norvège	1	1	2
RFA	1	0	0
Italie	1	0	0
Japon	0	1	0
Canada	0	0	1
Tchécoslovaquie	0	0	1
France	0	0	1

## Quatrième journée du tournoi de hockey sur glace Trois des quatre «grands» qualifiés

L'URSS en battant la RFA par 6 à 1, la Tchécoslovaquie en prenant le meilleur sur la Finlande par 7 à 3 et le Canada qui a facilement disposé de la Norvège (8 à 1) sont désormais certains de participer au tour final pour le titre olympique. Quant à la quatrième et dernière place, elle devrait en principe revenir à la Suède. Les Scandinaves en effet possèdent une bien meilleure différence de buts que la RFA, la seule pouvant

encore contester leur qualification. Et ce n'est pas contre l'Italie, dans vingt-quatre heures, que les Allemands pourront combler entièrement leur handicap!

Ces derniers, pour garder espoir, se devaient à tout prix de réaliser un exploit contre l'URSS. Ils n'y sont pas parvenus. Bien au contraire. En douze minutes, la cause était déjà entendue, les Soviétiques ayant obligé le portier allemand à capituler à quatre reprises. Par

la suite, économes dans leurs efforts, les Russes n'ont pas forcé leur talent.

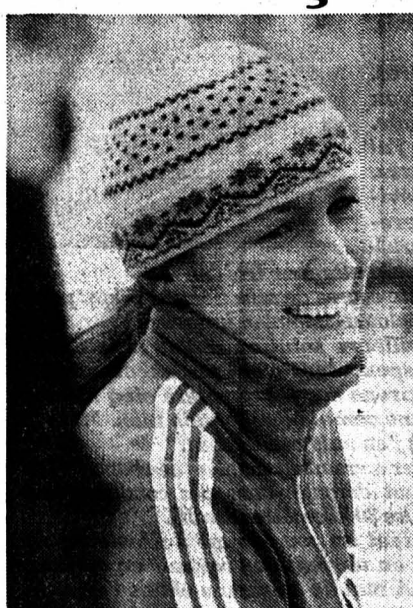
Avant cette quatrième journée, la Finlande possédait également encore quelques chances de qualification à la condition de venir à bout de la Tchécoslovaquie. Mais là aussi, les joueurs de l'Est ne se sont pas laissés surprendre. Ils ont constamment eu le match en main. Après 14 minutes de jeu, ils menaient déjà par 3 à 0. A deux reprises, les Finlandais sont parvenus à réduire l'écart, redonnant ainsi quelque intérêt à une rencontre de bonne qualité mais qui fut parfois très heurtée. (Imp., si)

## 1000 m. féminin de patinage de vitesse Karin Enke remet ça!

L'Allemande de l'Est Karin Enke s'est adjugée une deuxième médaille d'or, la troisième de son palmarès olympique qu'elle avait ouvert en remportant le 500 m. des Jeux de Lake Placid en 1980. Après avoir gagné le 1500 m. jeudi, elle a triomphé dans le 1000 m., en 1'21"61.

Le podium du 1000 m. est identique à celui du 1500 m. Andrea Schöne, une autre Allemande de l'Est, a de nouveau conquis la médaille d'argent, à 1'22 de Karin Enke, et la Soviétique Natalia Petrusova, détentrice du record du monde de la distance en 1'19"31 et tenante du titre olympique, a dû encore une fois se contenter de la médaille de bronze, à 1'60.

Silvia Brunner a répondu à l'attente, la Davosienne, avec son 11e rang en 1'26"61, a sans doute obtenu l'un des meilleurs résultats de sa carrière. La multiple championne de Suisse était opposée à la Néerlandaise Ivonne Van Gennip, qui a pris le sixième rang. (si)



Karin Enke a déjà remporté trois médailles à Sarajevo. (Bélino AP)

### Slalom géant masculin L'ordre des départs

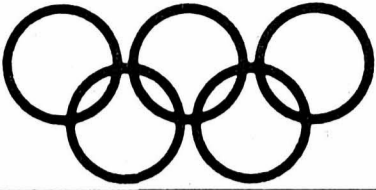
Comme Michela Figini lundi, Joël Gaspoz partira avec le dossard No. 1 dans le slalom géant masculin de mardi. L'ordre des départs sera le suivant:

1. Joël Gaspoz (Sui)
2. Andreas Wenzel (Lie)
3. Franz Gruber (Aut)
4. Alex Giorgi (It)
5. Bojan Krizaj (You)
6. Jure Franko (You)
7. Thomas Burgler (Sui)
8. Hubert Strolz (Aut)
9. Grega Benedik (You)
10. Hans Enn (Aut)
11. Boris Strel (You)
12. Max Julien (Sui)
13. Robert Erlacher (It)
14. Phil Mahre (EU)
15. Pirmin Zurbriggen (Sui)
16. Jörgen Sundqvist (Su)
17. Johan Wallner (Su)
18. Steve Mähre (EU)
19. Egon Hurt (RFA)
20. Odd Söri (No)

Première manche à 10 heures; deuxième manche à 13 h. 30. (si)

TISSOT  
Official Watch  
of the Swiss  
Olympic Team

22-7708



# SPORTS

Sarajevo 84

## Les Soviétiques grands battus des 15 kilomètres masculins Svan assure la pérennité du règne suédois

Nikolaï Simiatov avait réalisé, vendredi sur 30 km, un exploit sans précédent en obtenant sa 4e médaille d'or en ski de fond. Trois jours plus tard, un Suédois de 22 ans a fait passer cet exploit aux oubliettes: Gunde Svan, actuel leader de la Coupe du monde, a assuré la pérennité du règne olympique suédois sur 15 km, prenant la succession de son compatriote Thomas Wassberg, vainqueur, il y a quatre ans, à Lake Placid.

Déjà médaillé de bronze sur 30 km, Gunde Svan a humilié les Soviétiques et empêché un triomphe sans précédent des Finlandais. Vendredi, l'athlète de Falun (1 m. 85, 73 kg) s'était intercalé entre trois Soviétiques pour empêcher une triple victoire, cette fois, il devance trois Finnois, le meilleur représentant de l'URSS, Vladimir Nikitin, 25 ans, 5e, accusant déjà l'06' de retard.

Magnifique performance suisse avec Andy Grunenfelder, 11e, devançant de 2 centièmes de seconde Giachem Guidon, 12e.

Longtemps, Harri Kirvesniemi, qui n'est autre que le promis de Marja-Liisa Haemaalaenen, la double médaillée d'or des dames, fit figure de favori. Il était pointé en tête après 5,8 km, tout comme au 2e chronométrage intermédiaire.

### «LOCOMOTIVE» DE VALEUR

Après 5 km, il avait déjà «avalé» le Suisse Giachem Guidon, parti une minute avant lui. Lorsque, dix kilomètres plus tard, à l'arrivée, le cou-

reur des Grisons se tenait toujours dans la trace du Finlandais, une double conclusion s'imposait: Kirvesniemi ne devait pas avoir réussi à tenir son rythme jusqu'au but, et Guidon, lui, devait avoir bénéficié d'une «locomotive» de valeur.

### L'IMPARTIAL À SARAJEVO

avec notre envoyé spécial LAURENT GUYOT

Le verdict chiffré le corroborait: Kirvesniemi, de 9' d'avance sur Svan, passait à 20' de retard. Même Karvonen lui reprenait encore 19" dans les derniers kilomètres. Grunenfelder, 8e après 5,8 km, ne bénéficia pas d'un même lièvre que Guidon. Guidon reprit, ainsi, 25" à son camarade de club, dans les 9 derniers kilomètres.

**FINLANDAIS FAVORIS DES RELAIS**  
Des deux courses disputées, les plus réguliers ont été les Finlandais. Avec les 2e, 3e, 4e et 13e places (Haerkoenen), ils font figure d'épouvantail pour le relais 4 x 10 km de jeudi. Il faudra s'attendre, bien sûr, à un réveil des Russes, qui ont laissé le 4e des 30 km, Vladimir Sakhnov, au repos. Nikitin (5e), Simiatov (6e), Batjuk (10e) et le décevant médaillé d'argent du 30 km, Zavalov (16e) sont redevenus des fondeurs «normaux». De quoi redonner espoir à tous les autres avant le relais de jeudi et les 50 km de dimanche.

### LES NORVÉGIENS S'INTERROGENT

De leur côté, les Norvégiens s'interrogent. Ils n'arrivent plus à passer la rampe. Avec Ove Aunli (5e) et Tor Holte (9e), ils semblaient s'être améliorés par rapport à la course des 30 km (Eriksen, 6e, seul Norvégien

### AUNLI NE CONNAISSAIT PAS LE RÉGLEMENT

Ove Aunli ne connaissait pas suffisamment les règlements en cours depuis le congrès de Sydney en début de saison. Afin de garantir une trace à peu près convenable aux derniers arrivants, la FIS en était arrivée à interdire le pas de patineur dans les deux cents derniers mètres. Aunli n'en a eu cure. 5e ou rien, cela lui est peut-être égal aux Jeux, mais quelle décision auraient pris les commissaires s'il avait fallu déclasser l'un des médaillés? (si)

## On ne badine pas avec l'orgueil

On ne badine pas avec l'orgueil. Même du côté de la Scandinavie. Révoltés et même survoltés les gens du Nord ont remis les pendules à l'heure. Sur quinze kilomètres et pas même un petit tour d'horloge, les Soviétiques ont été renvoyés à leur leçon. Nikitin, Simiatov, Batjuk et autre Zavalov ont séché devant le problème. La jeunesse suédoise et la «vieille» garde finlandaise, se sont, en revanche, parfaitement tirées d'affaire.

Dans l'aventure, les deux meilleurs représentants helvétiques ont su tirer leur épingle du jeu.

Andy Grunenfelder et Giachem Guidon se sont accrochés à des locomotives ayant pour noms Juha Mieto et Harri Kirvesniemi. Les onzième et douzième places helvétiques ont effacé, en partie, la modeste performance des trente kilomètres.

Gunde Swan gagna au moins un titre nous avait confié Daniel Sandoz au début du mois de janvier. Un mois après avoir fêté ses 22 ans, le jeune Suédois s'est effectivement imposé sur 15 kilomètres. Et de belle façon. Sa puissance (il mesure 185 cm. pour 73 kilos) et son physique irréprochable lui ont permis de gagner dans les quatre derniers kilomètres. Les plus durs. Malgré leur expérience, ses adversaires, tous plus âgés se sont effacés sur la fin.

Le soldat suédois aux cheveux blonds et yeux bleus a empêché son premier, mais certainement pas le dernier, titre olympique.

### DUO INSÉPARABLE

Leur entente est devenue légendaire dans le camp helvétique. Une fois de plus les deux compagnons de chambre ont quasiment terminé main dans la main. Dix-neuvième et vingtième sur 30 kilo-



Gunde Svan a fait passer aux oubliettes l'exploit signé vendredi par Nikolaï Simiatov. (Bélino AP)

mètres, ils se sont retrouvés l'un derrière l'autre hier matin. Pour une histoire de deux dixièmes de seconde, Andy Grunenfelder a devancé Giachem Guidon.

Le multiple champion suisse, malgré sa remarquable onzième place ne s'est pas gêné de prononcer des jurons à son arrivée.

Je suis persuadé d'avoir raté une place parmi les six premiers. Dans les derniers quatre kilomètres, j'ai connu des problèmes respiratoires. Cela m'a empêché de garder Mieto deux à trois secondes devant moi. Dommage car j'étais en pleine forme et j'avais un bon ski. J'espère qu'il en ira de même pour le relais jeudi.

Au relatif mécontentement de l'étudiant de Saint-Moritz, Giachem Guidon a opposé une joie de tous les instants.

C'est très bien allé. J'avais un ski super. Je me suis accroché à Kirvesniemi depuis le sixième kilomètre. Sans problème. Mieux même, dans les derniers kilomètres, j'allais un peu plus vite que lui. Je faisais le tempo. Bien sûr cette douzième place me satisfait pleinement. Je tiens une forme étincelante pour le moment. Pourvu que cela dure.

### PETITE DÉCEPTION

Les deux autres Helvètes engagés ont quelque peu déçu. Hallenbarter, le Haut-Valaisan n'est pas classé selon sa valeur. Le vainqueur de la Vasa aurait dû se hisser parmi les vingt premiers.

Je ne sais pas ce qu'il y a. Je ne suis pas fatigué mais cela ne tourne pas. J'avais un ski parfait. Je ne suis pas entré dans la course. Mais allez savoir pourquoi?

De son côté Markus Fährdrich a disputé une course honnête sans plus. Compte tenu de la concurrence, le Lucernois aurait dû entrer parmi les trente premiers. Malgré tout le champion suisse des 50 kilomètres s'est avéré satisfait.

Tout a bien fonctionné. Les conditions se sont avérées idéales. Mais le parcours difficile, les montées et descentes successives ont mis les organismes à rude contribution. Comme je ne suis pas encore au top niveau, je suis satisfait de ma course. Je ne perds finalement qu'une minute et demie sur le Soviétique Nikitin.

Du côté des dirigeants, le chef du fond masculin, Peter Müller, a dressé un bilan positif de cette course: Notre satisfaction est toutefois assortie d'un petit goût d'inachevé. On ose quand même dire qu'Andy espérait terminer parmi les dix premiers. Or ses problèmes respiratoires l'ont empêché de réaliser son objectif car il avait aussi une bonne locomotive devant lui.

### TEST POUR LE RELAIS

La composition de l'équipe participant aux relais 4 x 10 km. n'est pas encore

connue. Peter Müller nous a annoncé la mise probable sur pied d'une course de sélection.

Pour le moment nous sommes ennuyés. Nous n'avons pas pu engager Joos Ambühl dans une course. Son refroidissement ne s'est pas révélé trop grave et nous savons qu'il est en forme. Nous allons donc probablement organiser encore une petite course interne entre Daniel Sandoz Joos Ambühl et Markus Fährdrich. Mais rien n'est décidé.

Il nous a fallu faire preuve de patience pour obtenir des renseignements de la part de Hansueli Kreuzer.

L'entraîneur national s'est dit fâché de la polémique déclenchée dans la presse à propos de skis non fardés lors des 30 kilomètres. Le Haut-Valaisan a formellement démenti ces accusations. Après quoi l'ancien membre de l'équipe suisse est revenu à de meilleurs sentiments.

En principe nous organiserons un test sur 5 km. demain matin entre Joos Ambühl, Daniel Sandoz et Markus Fährdrich. Je pense que c'est le plus équitable pour désigner le quatrième relayeur. Le Davosien à une excellente forme. Mais je veux savoir s'il est remis de son refroidissement. C'est trop dangereux de l'aligner directement dans l'équipe en raison de sa maladie.

L. G.

### Bob à quatre Hildebrand le plus rapide

L'entraînement du bob à quatre a dû être interrompu à Trebevic en raison d'une détérioration des protections situées au cinquième virage. Au moment de cette interruption, qui n'a pas permis à 14 bobs d'effectuer leur dernière descente, Hildebrand était crédité du meilleur temps en 51"00.

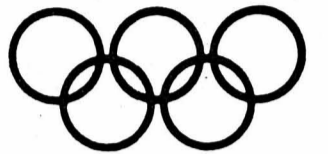
Le Zurichois a devancé Wolfgang Hoppe, Ekkehard Fasser et Silvio Giobellina.

Premier entraînement: 1. Suisse III (Hildebrand) 51"00; 2. RDA I (Hoppe) 51"04 (51"31); 3. Suisse II (Fasser) 51"06; 4. Suisse I (Giobellina) 51"27; 5. RDA II (Lehmann) 51"27 (51"32); 6. RFA I (Kopp) 51"57 (51"67). (si)

### Aujourd'hui

<b>BIATHLON</b>	9 h. 00: 10 km
<b>PATINAGE DE VITESSE</b>	9 h. 30: 1000 m. messieurs
<b>SKI ALPIN</b>	10 h. 00: 1re manche slalom géant messieurs
	13 h. 30: 2e manche slalom géant messieurs
<b>PATINAGE ARTISTIQUE</b>	15 h. 30: Programme court messieurs
	19 h. 30: Danse, programme libre

## confidences



### Des chaussures en or

Debbie Armstrong ne regrette pas d'avoir écouté Bill Marolt, le directeur de l'équipe des Etats-Unis. Le fait d'avoir changé de chaussures lui a peut-être permis de devenir championne olympique.

L'histoire vaut d'être contée. Elle démarre de manière tragique à Schladming, aux championnats du monde 1982. Debbie Armstrong chute à l'entraînement et se fracture le tibia gauche. Après une longue rééducation, le médecin lui conseille de porter la «chaussure du skieur du dimanche» au pied de sa jambe blessée et une autre de compétition.

Cette formule convenait admirablement à Debbie. A tel point qu'elle lança à Bill Marolt, lorsque celui-ci se hasarda à lui demander d'uniformiser son équipement: «Non, rien à faire. Je me sens très bien comme cela... Je les garde». Ce qu'elle fit plus d'une année durant avant d'obéir enfin à son directeur.

Elle n'avait donc plus sa chaussure bien aimée lundi dans l'aire d'arrivée. De toute manière, personne n'aurait pu l'apercevoir, tant la nouvelle championne olympique était masquée par une foule compacte. Ses parents et son frère, qui possède le même visage ouvert et rieur qu'elle, n'ont même pas pu l'approcher. (si)

### Vous avez dit invraisemblance?

A la sortie du film américain «Le descendeur», Karl Schranz n'avait pas été le seul à y avoir relevé une invraisemblance: le représentant des Etats-Unis, joué par Robert Redford, triomphait en effet dans la descente olympique. Dix ans après, avec Bill Johnson, l'enfant terrible de la délégation américaine, ancien délinquant qui ne retrouva le droit chemin que grâce à la pratique du ski de haute compétition, la réalité pourrait cependant bien dépasser la fiction. (si)



Bill Johnson: l'un des grands favoris de la descente.

### Klammer et Resch à la maison

Franz Klammer et Erwin Resch ont quitté Sarajevo dimanche soir pour regagner l'Autriche à bord d'un avion spécial. Le départ des deux skieurs a été confirmé au village olympique de Mojmilo et par les services de contrôle de l'aéroport de Sarajevo. Les deux descendeurs autrichiens ont décidé de s'accorder 48 heures de détente chez eux en Autriche pendant que se disputaient les deux slaloms géants. Ils devaient revenir ce soir à Sarajevo pour participer demain au dernier entraînement en vue de la descente de jeudi. (si)

### M. Samaranch lugeur

M. Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, s'est vu remettre, à l'occasion d'une visite à l'exposition consacrée aux Jeux «croqués» par la caricaturiste Hasan Fazlic, une œuvre originale qui le représente sur une luge. (si)

### En direct avec...

## Daniel Sandoz

L'absence de compétition lui pèse. Daniel Sandoz tourne en rond en attendant le verdict pour les prochaines compétitions. L'entraînement ne suffit pas.

J'ai bien récupéré des 30 kilomètres. Je me suis entraîné en moyenne deux fois par jour durant 1 heure et demie. Dimanche après-midi et lundi matin j'ai effectué le parcours des 15 kilomètres. Toutefois je suis resté devant la télévision pour assister à la course proprement dite. Il est impossible de s'entraîner pendant ce temps et je n'ai pas voulu attraper froid.

La mise sur pied d'une nouvelle petite course de sélection sur 5 km. pour désigner le quatrième relayeur n'a pas déçu le champion jurassien.

Je suis persuadé que c'est la meilleure solution même si le choix peut dépendre d'une seconde. Les responsables n'ont pas encore choisi le parcours. Peut-être que nous partirons sur les derniers cinq kilomètres du 15 km. Ils sont «pointus». Il me semble que je vais bien. Mais il me faut faire une course pour voir où j'en suis réellement.

Chose certaine, le forestier du Quartier a vraiment manqué de chance cette année. Les championnats suisses se sont déroulés dans des conditions ne l'avantagant pas tout comme d'ailleurs les 30 kilomètres des JO.

C'est sûr: la neige et le temps étaient un peu comme à Klosters soit des conditions que j'aime bien. Mais on ne peut pas revenir en arrière. Il ne sert à rien d'avoir des regrets. A moi de saisir ma chance demain lors de ce test.

Propos recueillis par Laurent GUYOT



# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

## R

### regard

#### La Saint-Valentin

Y a la fête aux lapins, celle aux sapins et la Saint-Valentin. Allez surtout pas confondre. Ne posez pas de lapin à la Saint-Valentin. Cela causerait trop de chagrin et menacerait vos amours de demain. Hein ?

Alors, une-deux, une-deux. Prenez votre courage à deux mains. Et foncez chez le confiseur (si elle peut se le permettre), chez le fleuriste (à moins qu'elle ne soit fleuriste elle-même) ou chez le parfumeur (sauf si elle n'est pas fumeuse). Si vous êtes socialiste, évitez de lui ramener un bouquet de roses: elle pourrait très mal l'accueillir. Depuis le sept décembre dernier, elle a des épines plein les doigts.

Une tradition comme celle de la Saint-Valentin, ça ne se jette pas aux orties. Si vous lisez le même journal que moi, vous y aurez appris que cette tendre tradition remonte au 16<sup>e</sup> siècle: le saint du nom offrait alors les premières fleurs de printemps cueillies dans son jardin. Là, si vous êtes aussi perspicace que notre cher Watson, vous direz: Ah ha ! dans cette légende, il y a quelque chose qui cloche. Primo, si ce saint-là était amoureux, c'est qu'il n'était pas plus saint que ma poche. S'il n'était pas amoureux, la Saint-Valentin n'est donc pas la fête des amoureux. Deuxio, si ce saint-là offrait ses premières fleurs de printemps, c'est que le printemps était là. Et si le printemps était là, c'est que ce n'était pas le 14 février. Elémentaire...

Eh, ne lâchez pas votre paquet. Fête des amoureux ou pas fête des amoureux, printemps ou pas printemps, vous l'aimez, ou quoi ? Parce que vous, pour le lui dire, pour le lui montrer, pour le lui faire sentir, il vous faut une bonne raison ? Une date fixe ? Un rendez-vous inscrit un an à l'avance dans votre agenda ? Qu'à cela ne tienne: gardez tout pour le premier avril. Les bonbons, les fleurs (séchées), le parfum. A ce moment-là, ce sera le printemps, et comme vous l'aimez chaque jour davantage, aujourd'hui bien plus qu'hier et bien moins que demain, vous serez littéralement à ses pieds.

Non ? Vous préférez faire semblant de croire à la tradition ? Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, dites-vous ? Ne jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui ? Saint-Valentin priez pour lui: il n'est plus amoureux, il est mordu. Par un poisson. Du premier avril ?

Y a la fête aux lapins, celle aux sapins et la Saint-Valentin. Tsointsoin.

Cécile DIEZI

P.S.: Pour les insatiables, il reste encore 321 saints à fêter cette année...

## Programme d'investissement de la « Région Val-de-Travers » 1984: des projets pour construire le futur

La « Région Val-de-Travers » est une région LIM qui peut donc bénéficier de prêts sans intérêts, remboursables à long terme, afin de favoriser la réalisation de projets d'utilité publique. Son secrétaire, M. Pierre-Alain Rumley, vient de tirer le bilan des quatre premières années d'existence; le constat est « globalement positif », comme dit M. Marchais. La population n'a pas trop diminué, l'image de marque de la région s'est améliorée, les communes ont fait des efforts pour équiper des zones industrielles ou des terrains à bâtir et, enfin, durant la période 1980-83, la Confédération a attribué des crédits LIM pour un montant de 3 millions de francs environ. Seul point noir: la fermeture de plusieurs usines. Mais nous l'avons déjà écrit: la promotion industrielle est l'affaire du canton et le secrétaire régional n'avait pas le mandat (ni les crédits) de séduire l'investisseur miracle. Ce qui ne l'a pas empêché de nouer des contacts avec des industriels et de tenir à jour un catalogue (bien trop copieux) des locaux à louer.

Ces jours, M. Rumley a établi un programme d'investissement pour la période 1984-87. Les projets qui vont construire le futur vallonnien sont répertoriés par ordre d'importance. En tête: la santé publique avec la transformation du profil hospitalier, suivie de la protection civile, de l'épuration, de l'amélioration de routes et le développement du tourisme - création absolument nécessaire d'un camping dans les parages de la piscine des Combes.

Ce programme d'investissement porte sur les années 1984-87. Les incertitudes économiques ont amené les communes à ne pas prévoir d'investissements à plus longue échéance. Petite revue des chapitres les plus importants.

**La santé publique.** - Il s'agit de transformer et d'agrandir l'hôpital de Couvet qui deviendra l'hôpital du Val-de-Travers et de construire dessous un demi-centre opératoire protégé, réclamé par la protection civile. Quant à l'éta-

blissement hospitalier de Fleurier, il sera transformé en home médicalisé pour répondre à un besoin urgent.

**Equipements techniques.** - Plusieurs communes ont des projets. Les plus importants: mise sous terre de l'éclairage public à Môtiers et à Travers, traitement des sources de Couvet, Télé-réseau à Buttes, etc.

**Sports et loisirs.** - Tennis à Couvet et à Fleurier, douches aux terrains de sports de Fleurier, douches à Travers pour la salle de l'Annexe, etc.

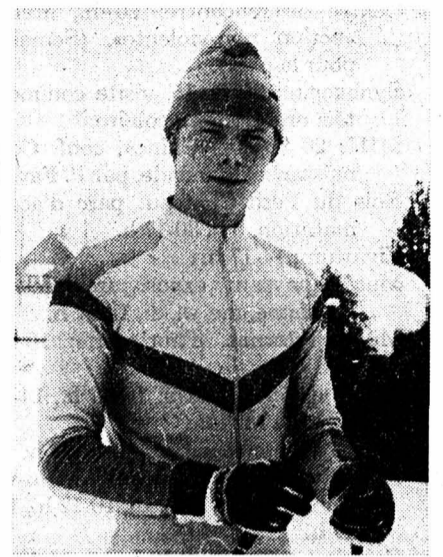
**Administration publique.** - Réfection d'immeubles communaux dans de nombreuses communes, restauration du temple de Môtiers et de Travers, amélioration thermique des bâtiments communaux à Fleurier, etc.

**Aménagements routiers.** - Le plus important: réfection de la route de la Nouvelle Censière, à Couvet.

**Tourisme.** - Un camping est absolument nécessaire au Val-de-Travers. Une localisation près de la piscine des Combes est souhaitable. Il pourrait augmenter de manière sensible la fréquentation du bassin.

JJC

► Page 19



## Q

### quidam

Nous avons rencontré Hervé Paratte aux Breuleux, alors qu'il partait pour son entraînement quotidien de ski de fond. Encouragé par ses résultats en compétition OJ, et depuis l'année dernière en juniors, où il se classa parmi les meilleurs Jurassiens, il s'est fixé un but: arriver en équipe nationale. Hervé est aussi attiré par le biathlon; mais ça, c'est encore de la musique d'avenir!

Il nous avoue qu'il a la chance d'avoir un patron très compréhensif. Il faut dire qu'Hervé a choisi d'être maçon et prend son apprentissage aussi très au sérieux. Très jeune, il était déjà attiré par la construction et courait les chantiers.

La construction? Il en a même fait un hobby. Il construit des maisons miniatures en bois, que l'on a d'ailleurs pu voir lors de différentes expositions. Encore un projet, améliorer sa technique en les réalisant en styrofoam, matière synthétique.

Hervé, un jeune qui a de l'ambition, dynamique, enthousiaste et persévérant. Il ne peut que réussir! (pif)

## B

### bonne nouvelle

#### Bientôt le Carnaval de Fleurier

Le septième Carnaval du Val-de-Travers se prépare. Il aura lieu les 2, 3 et 4 mars à Fleurier. La soirée du vendredi mettra le feu aux poudres. Elle débitera par un « charivari » qui partira de la gare pour gagner la place du Marché. Vers 22 h. 30, l'élection de Miss Carnaval aura lieu au Pub-Club.

Nouveau rendez-vous pour les enfants le samedi devant la gare à 15 heures. Maquillés et déguisés, ils formeront un cortège qui traversera les principales rues du village et terminera sa course devant l'Hôtel du Commerce où se déroulera une distribution de cornets surprise et de thé chaud.

Samedi soir, après un concert apéritif devant les établissements publics du village, un dernier cortège traversera la localité. L'an dernier, il avait attiré au moins 2000 spectateurs. Et puis, à 16 h. 30, sur la place de Longereuse, l'horrible bonhomme hiver finira sa carrière dans les flammes.

(jic)

## S

### sommaire

NEUCHÂTEL. - L'usine de pompage et de filtrage de l'eau fait peau neuve. PAGE 19

GRAND CONSEIL BERNOIS. - Imposition séparée refusée. PAGE 21

## Les méfaits de la bise dans le district du Locle Routes et chemins bouchés par la neige

Trafic automobile perturbé et rude travail.

Après la pluie, le froid, le dégel et enfin la neige, abondante et de qualité, voici la bise. Elle s'est levée dans la journée de dimanche et a soufflé pendant une bonne partie de la journée d'hier, sur l'ensemble du district du Locle.

Ces violentes rafales glacées ont transformé les routes en patinoires, poli le crâne des collines et formé des congères, parfois importantes, dans des endroits particulièrement exposés.

De ce fait, la circulation a été interrompue sur deux routes cantonales dans le district du Locle alors que des fermes, où mènent des chemins de campagne, ont été isolées quelques heures. Le temps que les agriculteurs, avec mille peines, parviennent à se frayer un passage à l'aide d'une fraiseuse accouplée à un tracteur.

JCP

► Page 17



Dans de telles conditions, le rail est un moyen de transport plus sûr que la route pour arriver à bon port. (Photo Impar-Perrin)

#### Près de Grandson Neuchâtelois tué

Un accident a fait un mort et un grand blessé, hier, peu avant 13 heures, sur la route Yverdon - Neuchâtel, près de Grandson. M. Gilbert Huber, 32 ans, habitant Colombier, qui circulait en automobile en direction de son canton, est entré violemment en collision avec une voiture vaudoise dont le conducteur - selon le constat de police - s'était déplacé sur la gauche pour tenter un dépassement. Le conducteur neuchâtelois a été tué sur le coup et le conducteur vaudois grièvement blessé. (ate)

## billet

Entre les générations, c'est connu, se creusent des fossés, peut-être de plus en plus rapprochés, mais que traversent toujours les ponts de quelques constantes. La puissance de la musique dans l'adolescence en est sûrement une.

Et quand je dis « puissance », je m'entends, enfin je l'entends: c'est autant dans le sens physique que moral! Comme pour d'autres choses à ce moment-là de l'existence: plus c'est haut, plus c'est beau!

Il me semble pourtant que ça atteint des sommets au-delà desquels je me demande primo si c'est encore de la musique et secundo si on peut encore s'entendre. Je me sens, en quelque sorte, complètement dépassé. Par mon seuil auditif.

Je ne suis pas assez croulant, quand même, pour ne pas me rappeler fort bien mon adolescence. Dont un des plaisirs majeurs était de faire hurler à plein haut-parleur Elvis Presley et toute l'équipe. Seulement c'était avec quelque chose comme 2 watts mono d'un méchant phono à cellule cristalline passant par la fidélité relative d'un ampli à lampes assez rustique. Alors, bon, ça faisait trembler de rage les paternels.

Mais la technique a évolué plus vite que moi. Et aujourd'hui, c'est en deux fois 60 W ou quelque chose de ce genre, par des baffles à vous renverser d'une baffe sonore, que déferlent AC/DC, Iron Maiden et tous les autres. Et encore: dans

MHK

## Un scénario catastrophe pour le cinéma Barrage du Châtelot, l'heure d'après...

L'heure d'après... Un scénario catastrophe de plus. Dans le décor escarpé des côtes du Doubs, celui-là. En aval du barrage du Châtelot.

Imaginons que l'édifice se rompe, libérant d'un coup les 20 millions de m<sup>3</sup> d'eau qu'il retient. La vague déferlerait dans le fond de la vallée à une vitesse proche des 60 km/h. L'usine électrique serait emportée après 5 minutes par une masse de 47 m. de haut. Biaufond serait atteint après 20 minutes, noyé sous une vingtaine de mètres d'eau. A Saint-Ursanne, le flot s'étalerait encore sur quelque 4 mètres de haut.

Un tel déferlement n'est pas prévisible. Il relève de calculs théoriques, qui supposent l'effacement brutal du barrage. Aux yeux du chef de l'usine du Châtelot, M. Claude Pellet, le cas

n'est pas plausible: « Je ne crois pas à la rupture du barrage ».

« Les risques de rupture sont très limités », explique M. Pellet. « Les contrôles effectués chaque mois nous montrent que le barrage se porte bien, après 31 ans de services déjà ». La preuve, il respire.

La mesure de l'inclinaison donne des résultats au dixième de millimètre. L'écart des variations du mur en béton peut atteindre 10 cm. dans un sens, 12 dans l'autre, un mouvement assimilé à la respiration. Les causes de ces allées et venues tiennent d'abord à la température de l'air et de l'eau. A quoi s'ajoutent la quantité d'eau accumulée, qui détermine la poussée, l'humidité de l'air et les fluctuations de l'enrochement dans lequel le mur est ancré.

PF

► Page 15

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Centre de rencontre: 20 h., atelier «action non-violente». (Semaine pour la paix).  
 Synagogue: 20 h. 15, visite commentée; org. Comm. scolaire.  
 MIH: 20 h. 30, «Chine», conf. Connaissance du monde, par P. Fava.  
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.  
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expo Miriam Cahn.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie La Plume: 9-12 h. 15, 14-18 h. 30, expo Stasys Eidrigevicius.  
 Galerie du Manoir: expo dessins de Anne-Charlotte Sahli, 15-19 h.  
 Galerie Club 44: expo dessins de Françoise Corboz, 18-20 h. 30.  
 Galerie Sonia Wirth: expo art brut de Gaston Teuscher, 14-18 h. 30.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20. Discothèque: 16-20 h. Expo Le livre neuch. de 1533 à nos jours, 14-20 h.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.  
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing-Attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.  
**Informations touristiques:** ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.

## Le Locle

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu 15 h. 30-17 h. 30, je 15 h. 45-18 h. 15.  
 Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
**Pharmacie d'office:** de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ No 143.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.  
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Planning familial: Rocher 1, ☎ 28 56 56.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ecole des parents: ☎ 26 72 76 ou 23 10 95.  
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.  
 Information allaitement: ☎ 26 06 30 ou (038) 25 27 65.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge, ☎ 28 40 50.  
 Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
 Ski de fond, ve, 10 h., ☎ 181 renseigne.  
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info, prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.  
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels: ☎ 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.  
**Hôpital:** ☎ 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Forges, Charles-Naines 2a. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.  
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: ☎ 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.  
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.  
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.  
**Police secours:** ☎ 117.  
**Feu:** ☎ 118.  
**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 30, Le jour d'après.  
 Eden: 20 h. 30, Les aventuriers de l'arche perdue; 18 h. 30, Adolescents brûlants.  
 Plaza: 20 h. 30, Oeil pour oeil.  
 Scala: 20 h. 45, A nos amours.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le bon plaisir.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
**Police cantonale:** ☎ 61 14 23  
**Police (cas urgents):** ☎ 117.  
**Police du feu:** ☎ 118.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes:** Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: ☎ 143.  
**Saignelégier**  
 Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements ☎ 51 21 51.  
**Préfecture:** ☎ 51 11 81.  
**Police cantonale:** ☎ 51 11 07.  
**Service du feu:** No 118.  
**Service ambulance:** ☎ 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** ☎ 51 13 01.  
**Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** ☎ (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Circulez y'a rien à voir.  
 Cinéma La Grange: programme non reçu.  
 Galerie du Cénacle: expo Casa «Espressioni», je, 20-22 h.; ve, sa, di, 16-19 h.  
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.  
**Bureau renseignements:** ☎ 22 66 86.  
 Services industriels: ☎ 22 17 31.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 21 53 53.  
**Police municipale:** ☎ 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., du Tilleul, ☎ 22 11 34.  
 Sœur visitante: ☎ 22 20 36.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.  
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.  
 Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Au nom de tous les miens.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Blow out.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** ☎ 66 18 53.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 66 11 79.  
**Police municipale:** ☎ 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Milliet, ☎ 66 27 27.  
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois,** av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.  
**Service social du Jura bernois,** (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24.  
 Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** ☎ (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e Age.** Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**

## Saint-Imier

CCL: expo Salvatore Russo, 15-17 h., et ma, je, ve, 19-21 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 41 25 66.  
**Police municipale:** ☎ 41 20 46.  
**Ambulance:** ☎ 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.  
**Hôpital:** ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h.; 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: ☎ 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

## Courtelary

Home: 20 h. 15, «L'enfant placé», conf. Ecole des parents  
**Service du feu:** No 118.  
**Police cantonale:** ☎ 44 10 90.  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins:** Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 97 40 69.  
**Police municipale:** ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 42 50.  
 Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.

## Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.  
**Moutier**  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.  
**Service du feu:** ☎ 93 18 18.  
**Police cantonale:** ☎ 93 38 31.  
**Police municipale:** ☎ 93 33 03.  
**Hôpital:** ☎ 93 61 11.  
**Ambulance:** ☎ 93 40 40.  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.  
**Pharmacie d'office:** Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

## Bienne

**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Conan le barbare; 17 h. 45, Parti sans laisser d'adresse.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Le choc.  
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Babe.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Premiers désirs.  
 Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Prend l'Oscar... et tais-toi!  
 Métro: 19 h. 50, Philadelphia security; Zwei durch dick und dünn.  
 Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Escape from the Bronx; 16 h. 30, 18 h. 30, Sing Sing.  
 Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Jamais plus jamais.  
 Studio: permanent, 14 h. 30-22 h. 30, Charly.

## Neuchâtel

Théâtre: 20 h. 30, «Trahison», de Harold Pinter.  
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa 9-17 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Sacrifice.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie du Pommier: expo photos de Jegerober lu-ve, 14-20 h.  
 Galerie du Faubourg: expo aquarelles de Michèle Bourquin et encres de Chine de Guy de Montmollin, me-

ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa, di, 15-18 h.  
 Galerie Ditesheim: expo gravures et dessins d'Erik Desmazières, 10-12 h., 14-17 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.  
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, ☎ (038) 24 11 52.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le jour d'après; 17 h. 30, Missing - porté disparu.  
 Arcades: 20 h. 30, Outsiders.  
 Bio: 18 h. 40, Les mots pour le dire; 20 h. 45, Hanna K.  
 Palace: 15 h., 20 h. 45, La fille de Trieste.  
 Rex: 20 h. 45, Le bon plaisir.  
 Studio: 21 h., Les espions dans la ville.

## Cortailod

Galerie Jonas: expo toiles et dessins de Rudolf Mumprecht, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

## Hauterive

Galerie 2016: expo sculptures et dessins de Frédéric Müller, me-di, 15-19 h.; je, ve aussi 20-22 h.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, ☎ 53 34 44.  
**Ambulance:** ☎ 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

**Fleurier, service du feu:** ☎ 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier:** ☎ 61 10 81.  
**Hôpital et maternité de Couvet:** ☎ 63 25 25.  
**Ambulance:** ☎ 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Un scénario catastrophe pour le cinéma Barrage du Châtelot, l'heure d'après...



20 millions de mètres cubes d'eau retenus en toute sécurité pour la population qui vit en aval du barrage. (Photo pf)

Page 13

D'autres types de mesures sont effectués. La surveillance du barrage est accrue de par sa situation géographique, qui lui impose de se conformer aux deux législations suisse et française.

Un contrôle visuel des fissures est également au programme pour voir si les fines brèches décelées prennent de l'ampleur. Les véritables fissures, elles, apparaissent lors de la mise en eau initiale, où elles sont réparées par injection d'un lait de ciment. C'est à ce moment que se produit l'équilibre des forces.

L'eau qui suinte, provenant du barrage ou de la roche, est récoltée dans un puits central où sa pression est mesurée tous les deux mois. Une trop forte pression pourrait en quelque sorte soulever l'édifice, pour prendre une image.

L'accotement est lui aussi contrôlé, le déplacement ne dépassant pas les 4 cm. avant de revenir au point zéro. Un examen plus complexe intervient encore chaque an.

### LES RISQUES D'UN BOMBARDEMENT

M. Pellet ne croit pas à la rupture. «Au pire des cas, on pourrait envisager un brèche partielle, localisée». Et un

bombardement? «L'effet d'une bombe est difficile à connaître. Mais il faut dire que le site se prête mal à ce genre d'exercice. Il faudrait un pilote extrêmement bien entraîné pour s'engager dans cette vallée. Sans compter qu'en cas de conflit, des troupes territoriales armées de canons anti-aviation défendent ce genre de points névralgiques».

Les risques d'un sabotage? «Il est inutile de poser une bombe au bas du mur, où la largeur atteint 14 m. Il faudrait la placer près de la couronne, où elle pourrait ouvrir une brèche sans conséquence grave», observe M. Pellet.

L'usure est exclue. De même que l'ancrage aux rochers ne peut pas lâcher. Reste le tremblement de terre. «Notre région est à l'écart des zones de risques. Le barrage n'est d'ailleurs pas équipé d'un détecteur. Les Alpes en sont truffées, étant plus exposées aux secousses telluriques. Ce qui n'a empêché personne d'y construire de nombreux barrages. Un tel édifice est infiniment plus résistant au tremblement de terre qu'un immeuble», affirme le chef de l'usine.

### DIX SIRÈNES DANS LA VALLÉE

Les risques de rupture sont donc quasi inexistant. Des calculs ont néanmoins

été entrepris pour évaluer les conséquences d'une telle situation. Les chiffres mentionnés en début d'article postulent que le bassin d'accumulation est plein (20 millions de m<sup>3</sup> d'eau), que l'apport d'eau s'élève à environ 80 à 100 cm<sup>3</sup> à la seconde, la valeur d'une crue normale, et que le mur s'efface d'un coup. Des données irréalistes, dans la mesure où M. Pellet ne voit pas comment le barrage s'écroulerait.

Si minimes qu'ils soient, ces risques ont nécessité que la Société des forces motrices du Châtelot équipe l'aval de la vallée d'un système d'alarme. Huit sirènes et 2 alarmes locales sont réparties entre le restaurant du Châtelot et le village de Goumois. Le réseau a été mis en route en décembre 81, en remplacement d'un système devenu désuet. Toutes les sirènes sont installées du côté suisse, en accord avec les autorités françaises. Un essai est effectué chaque année, muet une fois sur deux.

Une fissure réparable en abaissant le niveau d'eau ne déclencherait pas l'alarme. Simplement une surveillance accrue. Un cas grave justifiant seul le chant des sirènes. Que la population en aval doive avaler toute l'eau du barrage.

PF

## Imprimerie Ch. Heng: 25 ans de bonne impression

L'Imprimerie Ch. Heng coiffe Sainte-Catherine. Mais en somme, elle aurait tout aussi bien pu célébrer le 75<sup>e</sup> ou le centenaire de sa fondation si, à l'instar des fabricants d'horlogerie, M. Ch. Heng avait pris en compte la date où fut créée l'entreprise elle-même. Il a remis les compteurs à zéro au moment de sa reprise de l'ancienne Imprimerie Graden SA.

Graden, dans les années vingt, était installé rue Jaquet-Droz 30. Mais auparavant, les ateliers se situaient derrière «L'Impartial», dans l'immeuble appelé

alors «Le petit Breton». L'entreprise fut exploitée jusqu'en décembre 1958.

Sortir de chez Fiedler le 31 décembre 1958 comme ouvrier et revêtir son veston de patron le 3 janvier 1959, puis tenir le coup, ce n'est pas évident. M. Ch. Heng a connu sa «traversée du désert» et fait ses expériences depuis.

«J'ai repris l'entreprise avec ses huit ouvriers, se rappelle-il, les charges étaient lourdes et ce n'était pas facile. Les machines dataient d'une quinzaine d'années pour certaines, mais c'était des Heidelberg, du solide, heureusement. Car maintenant je sais qu'il m'eût coûté moins cher de démarrer une entreprise toute neuve!»

Le mot de restructuration n'était pas encore inventé ou usé dans le langage courant. M. Heng restructure donc; car il n'était pas possible de continuer ainsi. Grâce à la gentillesse des fournisseurs il réussit à trouver des solutions et à passer le cap difficile.

«Aujourd'hui on est toujours là et ça ne va pas si mal...» ajoute-t-il.

Car il fut assez sage pour se contenter de rester dans une certaine grandeur d'entreprise: dans les rangs de celles qui ne comptent pas pour la statistique cantonale puisque sur 33 imprimeries au total, 27 sont considérées par ladite statistique comme «entreprises industrielles», avec cinq employés et plus.

Ici, on travaille en famille: Mme Heng à l'administration, comptabilité, etc., Mlle Heng en apprentissage dans l'entreprise, M. Heng au four et au moulin, mais avec une équipe capable de le remplacer partout. «Des gens qui connaissent les besoins de la clientèle et sont parfaitement capables de la satisfaire.»

Spécialité de l'entreprise? Les travaux de ville. Son atout majeur? Son service rapide. «Ce qui nous sauve, indique encore M. Heng, c'est notre capacité de travailler pour tous les corps de métier...»

Car certains grands clients, en s'écrasant en faillite, ont fait perdre pas mal d'argent à Ch. Heng. «On s'est serré la ceinture pour les autres», estime-t-il avec une certaine philosophie.

Pour ses vingt-cinq ans, l'entreprise opère sa mutation du plomb à la photo composition et aux moyens modernes de reproduction. D'ici quelques semaines il n'y aura plus un caractère de plomb dans la petite maison juxtant le Musée d'art. Ça fait toujours un peu mal à l'homme du métier, mais il s'agit de suivre l'évolution, même en format modeste.

Ajoutons encore qu'au plan de l'association professionnelle, M. Ch. Heng est l'actuel président de la section neuchâteloise de l'ASAG, autrefois Société suisse des maîtres-imprimeurs. Plus de vingt ans au comité de l'association, plus de vingt-cinq ans de bonne impression. C'est une première étape...

R. Ca.

## 450 ans d'imprimerie neuchâteloise Acte II à la Bibliothèque de la ville

Après l'exposition-panorama de la production de l'imprimerie neuchâteloise, la Bibliothèque de la ville accueille l'histoire. Quatre cent cinquante années de belle ouvrage exposée dans les vitrines de la salle de sous le toit. Acte II de la commémoration de l'anniversaire, cette expo-là est visible à La Chaux-de-Fonds jusqu'à la fin du mois d'avril, après l'avoir été à Neuchâtel. Echanges de bons procédés, c'est maintenant la bibliothèque du Bas qui abrite la première de ces «mostra» du livre neuchâtelois.

L'imprimerie dans le canton, c'est sur le Littoral qu'elle est née. Elle a d'entrée de cause reçu ses lettres de noblesse et d'importance au niveau européen. Les écrits de la Réforme y ont été imprimés, aussi des ouvrages subversifs que l'on se passait sous le manteau, en France. Un peu assoupie après le XVI<sup>e</sup> siècle,

l'imprimerie neuchâteloise se régénère en 1680 (et quelques).

Peu de typographes d'origine cantonale dans les ateliers d'alors. La majorité d'entre eux provenaient de Suisse allemande ou d'Allemagne. Ils se sont établis ici, y ont fait souche. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle représente l'âge d'or de l'imprimerie neuchâteloise, avec l'établissement de la dynastie des Fauche: les dix premiers volumes de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert sont imprimés dans le chef-lieu. Un ouvrage de Mirabeau, alors proscrit, aussi, il est tiré à 9000 exemplaires. C'est considérable pour l'époque, des tirages de 2000 à 2500 exemplaires étaient l'habitude.

Préparée par MM. Schlup et Rychner, cette expo historique vaut mieux encore qu'une simple notice explicative. On peut la parcourir à loisirs durant les heures d'ouverture de la Bibliothèque de la ville. (icj)

## L'œil flâneur...



On ne se méfie jamais assez des choses. Elles jouent la fille de l'air alors qu'on les croit arrivées à leur mur de salle de bain pour la vie. Les baignoires photographiées hier matin sont sorties en groupe. A la queue leu leu. Elles ne sont pas allées bien loin. Il faisait un froid de canard. Sale temps pour les bains-mousse. (Photo icj)

## Située au cœur urbanistique et historique de la ville La seconde jeunesse de la Brasserie du Monument



Aussi bien du point de vue urbanistique qu'historique le bâtiment de la Brasserie du Monument occupe une place de tout premier plan pour La Chaux-de-Fonds.

Il fut en effet un des premiers à être reconstruit après l'incendie du 5 mai 1794. A proximité du carrefour principal - où se croisent les quatre artères principales de la ville - sur le plan-directeur exécuté par Moyse Perret-Gentil en 1795. Il occupe donc le cœur de la cité urbanistique; mais historiquement également puisque c'est sur la place qui lui fait face que flottèrent pour la première fois sur la ville les drapeaux fédéraux et de la République. C'est ce vieil édifice aux façades chargées d'histoire, qui vient de faire l'objet d'une remarquable rénovation. Ceci grâce à un restaurateur du Locle, M. Giuseppe Ferradini qui l'a acquis il y a quelques années.

Passé le tambour d'entrée d'époque le consommateur arrive dans la brasserie. D'emblée il remarquera que la touche vieux style conservée dans la décoration intérieure se marie fort bien avec des éléments plus modernes.

Au sous-sol, dans une remarquable cave voûtée a été aménagée le carnotzet. L'été une terrasse sera ouverte au pied des façades préalablement ravallées.

Sommeliers depuis dix ans, bénéficiant d'une solide expérience dans la rôtisserie, Mme et M. Giacomo Rizzo, gérants, veilleront au succès dans la seconde jeunesse de cet établissement (jcp, photo rm)

## cela va se passer

### Faire face à la crise

M. J.-P. Gern, professeur à l'Université de Neuchâtel, sera jeudi 16 février, à 20 h. 30, au Club 44. Il y prononcera une conférence au cours de laquelle il analysera les causes et caractéristiques de la dépression qui a fini par atteindre la Suisse aussi. Economiste, M. Gern est également un spécialiste du tiers monde, possédant une vue philosophique et sociologique de la crise actuelle. Cette conférence est organisée en collaboration avec la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel; elle inaugure le cycle intitulé «Faire face à la crise». (Imp.)

### Pinocchio: unique supplémentaire

Les aventures de Pinocchio, écrites par Carlo Collodi et mises en scène par les bons soins du Théâtre populaire romand, sont une ultime fois jouées à Beau-Site vendredi 17 février, à 20 h. 30. Un spectacle sons et lumières et musique. Enfants et plus âgés y trouvent leur bonheur. (Imp.)

## bravo à

### Franz Gerber...

... qui vient d'être élu à la présidence de l'amicale romande des instructeurs à l'arme de poing. L'assemblée constitutive de ladite amicale s'est tenue récemment à Yverdon-les-Bains. Elle a pour but de renforcer les liens d'amitié entre les instructeurs romands et de promouvoir la promotion du tir sportif à l'arme de poing en Suisse romande. (Imp.)

Suite des informations  
chaux-de-fonnières ► 23

## NAISSANCE

AÏCHA  
et ses parents  
Sibylle KNOBEL  
et Pierre-André DE PIETRO  
ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de

SAMIA,  
VANESSA

le 11 février 1984

Clinique Montbrillant

**LE LOCLE**



**Pour arriver le 17 février  
au loto des chasseurs  
je cours  
à la salle Dixi  
au Locle**

91-30108

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

## décolleteur

possédant de bonnes qualifications et connaissant les machines Tornos M7.

**ÂGE INDIFFÉRENT**

Salaire en rapport avec les qualifications et l'expérience.

Faire offre ou se présenter (avec les documents usuels) chez

**Maurice JEANNERET SA**  
Décolletage  
9, rue des Diamants, 2500 Bienne 3  
☎ 032/23 36 61, M. Perret

80-478

**OFFRES D'EMPLOIS**

Cherchons

## décolleteurs qualifiés

Faire offres à **KIF PARECHOC SA**,  
1347 Le Sentier  
☎ 021/85 61 41

22-1679

Au cours du mois de **FÉVRIER** (vacances annuelles)

**LE RESTAURANT DU DOUBS**  
Les Brenets  
sera **OUVERT UNIQUEMENT DU VENDREDI AU DIMANCHE À MIDI**

Toujours nos deux truites pour Fr. 10.-  
Feuilleté aux morilles Fr. 8.-

Se recommande Famille Jacot.

Veuillez réserver votre table s.v.pl.  
☎ 039/32 10 91

91-67

**Notre journal: L'IMPARTIAL**

A vendre

## Camper

**Fiat Shango**, 1981,  
2500 km, 4 lits,  
Fr. 12 200.-

**Caravan Waibel AG**,  
3322 Schönbühl,  
Berne, ☎ (031)  
85 06 96 118-247 034

*Société Fiduciaire Suisse*

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Soleure, Winterthur, Zurich

cherche pour son service actuariel un(e)

## actuaire

ou personne de formation universitaire équivalente.

Age idéal 24 à 28 ans. Lieu de travail Bâle.

Langue maternelle allemande avec bonne connaissance du français ou romand maîtrisant l'allemand. Excellente occasion d'accéder au diplôme fédéral d'expert en assurances de pensions.

Une expérience pratique dans le service de groupe d'une compagnie d'assurance sur la vie serait un avantage.

Les offres sont à adresser à notre service du personnel.

03-1403

**Société Fiduciaire Suisse Bâle**  
St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle, Tél. 061/22 55 00

Le domaine de la gérance de fortunes vous intéresse-t-il ?  
Si tel est le cas, peut-être seriez-vous l'une des

## SECRÉTAIRES

que nous cherchons.

Les tâches principales consistant à assurer le secrétariat d'un gestionnaire, il est nécessaire de posséder une bonne formation commerciale, avec expérience bancaire.

Langues: français et bonnes connaissances d'espagnol ou d'anglais.

Nationalité: suisse.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes correspondant à ce profil sont invitées à nous faire parvenir leur candidature, avec référence et prétentions de salaire.

## CRÉDIT SUISSE

Service du Personnel  
2, place Bel-Air, 1211 Genève 11  
☎ 022/22 29 33

CREDIT SUISSE CS

**Propriétaires, gérances et particuliers**

Electricité générale  
Vente - Installations  
Agencements de cuisines  
**MICHEL BERGER**  
Daniel-JeanRichard 25 **31 30 66**  
91-83

**BOTTERON FRANCIS**  
Tapissier-Décorateur  
Envers 11 **31 23 85**  
91-258

**CONTI & CIE** La Claire 1  
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes  
**31 41 35**  
91-591

**EISENRING & CIE**  
Serrurerie-Ferblanterie  
Installations sanitaires  
Chauffage  
**32 10 87**  
91-31244

**CLAUDE JEANNERET**  
Plâtrerie-  
Peinture  
Envers 39 **31 37 61**  
91-180

Ferblanterie - Couverture  
Etanchéité - Paratonnerre  
Déblaiement de neige  
**R. NIEDERHAUSER**  
Concorde 53 - Jaluse 29 **31 59 65**  
91-183

**31 58 18**  
Succ. 26 85 85

**VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE**  
91-434

Installation sanitaire  
Electricité - Gaz  
**SERVICES INDUSTRIELS**  
Rue du Temple 19,  
31 77 77 **31 63 63**  
91-221

**NARCISSE TONDAT**  
Tous systèmes  
de chauffages  
Envers 55 **31 35 04**  
91-592

Installation sanitaire - Ferblanterie  
Couverture - Etanchéité  
**RENÉ VERNETTI**  
Envers 17a **31 24 39**  
91-185

**Un coup de téléphone suffit**

A vendre

## caravane

de 6 places, réservation à l'année.  
Région Corcelettes.  
Prix à discuter.  
☎ 039/28 46 60  
4004

**HÔTEL-RESTAURANT  
DU CHEVREUIL**  
Les Grandes-Crosettes  
La Chaux-de-Fonds

## FERMÉ

jusqu'au 12 mars

4084

A louer au Locle

## appartement de 4 pièces

ascenseur, jardin, Fr. 620.- par mois, tout compris. Libre août 1984.

S'adresser au  
**Garage du Rallye**  
A. Dumont, Le Locle  
☎ 039/31 33 33

91-229

Le choix illimité de tapis et revêtements de sols

**cabano**  
habille vos sols  
kleidet Ihre Böden

Votre spécialiste s'y connaît - personnel et consciencieux.

*E. Delay*  
**Tapissier-décorateur**  
Envers 39 - Le Locle.  
☎ 039/31 28 45

91-20

# printemps

## Cucina Italiana

### Quinzaine italienne au bar-tea-room

Spaghetti bolognese ou carbonara	<b>3.90</b>
Raviolis frais	<b>4.-</b>
Pizza champignons et anchois	<b>3.90</b>
Assiette jambon de Parme	<b>8.-</b>
Assiette salami	<b>5.90</b>
Assiette coppa	<b>8.-</b>
Potage minestrone	<b>1.20</b>
Salade avec sauce italienne	dès <b>1.50</b>
Assiette de pâtes italiennes diverses avec sauce italienne et fromage parmesan	<b>3.50</b>
Menu italien	variant chaque jour <b>6.50</b>
Vin Chianti	1 dl. <b>1.-</b>

Grand choix d'autres vins italiens

1536



# LE LOCLE

et son district

la voix  
d'une région

## Les méfaits de la bise dans le district du Locle Routes et chemins bouchés par la neige

Page 13

Mais partout la constatation était la même. Chez les agriculteurs, les employés de l'Etat ou les cantonniers des TP confrontés au même problème, la réflexion était identique: «On a à peine passé et quelques minutes après c'est déjà rebouché». La situation s'est améliorée lundi après-midi puisque, comme le disait un habitant des Ponts-de-Martel: «Peu après midi la bise s'est heureusement cassé le nez».

C'est effectivement dans la vallée des Ponts-de-Martel que surgirent les plus importantes difficultés de circulation. Celle-ci a dû être interrompue une heure durant sur la route dite de «La Chaussée» entre Les Ponts-de-Martel et Les Petits-Ponts. Trois camions se sont en effet enlisés dans les importantes congères gonflées par la forte bise qui soufflait au milieu des marais.

A noter que ces véhicules lourds n'étaient pas équipés pour affronter ces éléments puisqu'ils n'étaient montés que sur des pneus d'été...

Résultat les chasse-neige de l'entreprise Perrin n'ont pu correctement effectuer leur travail de dégagement. Et durant ce temps la neige envahissait toujours davantage la route.

Il a fallu faire appel à un trax pour rétablir la situation. Puis deux chasse-neige, dont un muni d'une pointe, ont réussi à rouvrir la route.

### LA ROUTE RÉTRÉCIE D'AU MOINS DEUX MÈTRES

A l'est des Ponts-de-Martel, sur la route menant à La Chaux-de-Fonds c'est à proximité de Petit-Martel, au lieu-dit «Le Stand», que se sont posés des problèmes. En effet, à la suite d'un accrochage survenu en fin de matinée à cet endroit, dans un léger virage, entre une voiture et un engin des CMN, la circulation a été arrêtée.

«Incroyable rapporte le conducteur de la voiture en cause, on ne voyait pas à cinq mètres et la chaussée n'était vraiment pas large.» Pas étonnant que dans ces conditions il n'était pas possible de distinguer, depuis Les Ponts-de-Martel, le hameau des Petits-Ponts de l'autre côté de la vallée.

Ce fut alors le même scénario que sur la route obstruée par les camions. Le temps de retirer les véhicules légèrement accidentés et déjà de grosses congères recouvraient la route. Même le chasse-neige de l'entreprise Gentil a eu quelque difficulté pour forcer le passage afin de rétablir le trafic.

Pour élargir cet endroit le chef-voyer des Ponts et chaussées, M. Froidevaux, a décidé de dépêcher sur les lieux deux pelles mécaniques, puisque la route s'était rétrécie de deux bons mètres.

### RUDE TRAVAIL POUR LES AGRICULTEURS

Toujours dans cette vallée, la route menant des Cœudres à Plamboz n'offrait le passage qu'à une seule voiture. Là aussi les services de l'Etat sont intervenus en mettant à l'œuvre deux autres pelles mécaniques.

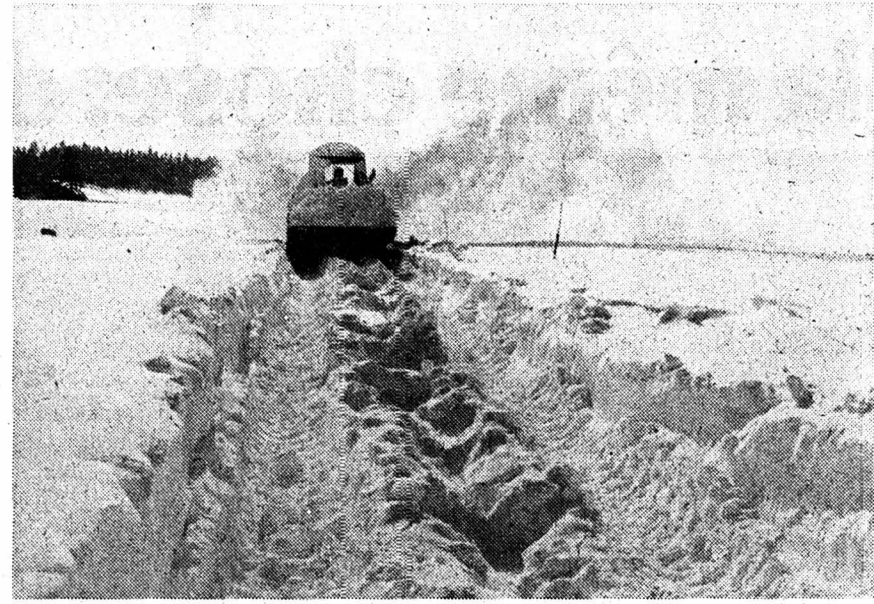
En outre, afin d'éviter tout ennui, une fraiseuse devait être envoyée sur la route des Petits-Ponts où les poids lourds ont été pris dans les neiges. Pas de problème en revanche pour Le Pont-Sagne des CMN. A chaque voyage en direction de La Chaux-de-Fonds, ou lors du retour, l'automotrice était précédée du chasse-neige.

Du côté de La Brévine les routes cantonales sud et nord de la vallée n'ont jamais été fermées au trafic. Mais la circulation, hier après-midi encore, y était difficile et les automobilistes devaient faire preuve de la plus grande prudence puisque, même moins d'une demi-heure après le passage d'une souffleuse la neige

commençait à nouveau à envahir la route.

Pour les agriculteurs demeurant dans des fermes isolées la situation ne fut pas toute rose. Ce n'est qu'au prix de gros efforts que certains sont parvenus à sortir de chez eux. «Mais nous n'avons pas encore trop à nous plaindre de cet hiver, relevait l'un d'eux, M. Laurent Kaenel demeurant à La Rotte». Avec une souffleuse et son tracteur il ouvrait le chemin le menant à la laiterie du Crêt de La Châtagne. Car en raison des «menées» il racontait «qu'il est parti dimanche soir à 19 heures de la maison pour livrer son lait et qu'il le coulait à neuf heures». Et il fallait encore rentrer. Par places la neige avait déjà rebouché son premier passage.

JCP



M. Laurent Kaenel doit ouvrir son chemin régulièrement pour arriver à sa ferme au Crêt de La Châtagne. (Photo Impar-Perrin)

## Au Tribunal correctionnel

# Des touristes pas si innocents que ça!

Ces trois compères ont une conception très personnelle du tourisme. Ce qui pour eux devait être un bref séjour dans notre pays s'est transformé en un stage de plusieurs mois dans les cellules de la prison de La Chaux-de-Fonds.

Non contents de passer la douane en fraude, N. M., N. K. et R. D. ont «visités» plusieurs véhicules aux Brenets dans le but de pouvoir disposer d'une voiture pour leurs déplacements. Ils en ont profité aussi pour subtiliser une veste de cuir, un passeport, un carnet d'épargne et une perceuse. «Nous pensions que cette perceuse pouvait servir pour ouvrir d'autres autos»...

Ces trois messieurs ont été «pincés» et ils ont passé un peu plus de trois mois en détention préventive avant d'être jugés hier lundi par le Tribunal correctionnel du district du Locle.

Leur intention au départ était semblable-t-elle innocente puisque MM. M., K. et D. avaient quitté Paris en voiture dans le but de rendre visite à un copain à Besançon. Ne trouvant pas le domicile de cet ami, ils ont alors décidé de «pousser» jusqu'en Suisse. Mais ils ont été refoulés à la douane: étant Yougoslaves, ils auraient dû présenter un visa. Par ailleurs, K. et D. n'avaient pas de pièce d'identité sur eux. M. possédait bel et bien un passeport, mais c'était un faux.

Les trois acolytes ont alors choisi d'entrer illégalement en Suisse, à pied. Et ils ont entrepris une expédition punitive aux Brenets...

### UN PISTOLET ET UN PASSEPORT BELGE FALSIFIÉ

Dans le but d'en faire usage, ils ont tenté de soustraire quatre véhicules,

mais sans succès. Ils réussirent malgré tout à voler une cinquième voiture avec laquelle ils se rendirent dans le canton de Bâle où ils furent interceptés par la police.

Outre les vols de divers accessoires, les tentatives de vols de voitures et les dommages à la propriété causés en voulant forcer les portières des automobiles et les cylindres de contact, il leur était reproché d'avoir enfreint la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Par ailleurs, N. K. était en possession d'un pistolet de calibre 7,65 dont le magasin contenait cinq cartouches. Ne parlant pas français, K. a expliqué par l'intermédiaire d'un traducteur, qu'il avait eu peur de laisser son arme dans sa voiture en France et c'est pourquoi il

l'avait emmenée avec lui pour passer la frontière.

En outre, N. M. avait fait usage d'un faux en présentant à la douane suisse un passeport belge falsifié.

### TROIS JEUNES QUI ONT MENTI ET CONTINUENT DE MENTIR

«Nous sommes en présence de trois jeunes gens qui ont menti durant une bonne partie de l'enquête et qui continuent en prétendant ne pas avoir voulu venir en Suisse dans le but d'y commettre des délits» a relevé le substitut du procureur général, Daniel Blaser. Et de continuer: «Ils ont été arrêtés avant que les faits que l'on peut leur reprocher soient devenus trop graves. Heureusement pour eux, du point de vue objectif, les actes commis ne sont pas trop importants».

Etant donné les antécédents de N. M. et N. K., déjà condamnés antérieurement, le substitut a requis pour tous les deux sept mois d'emprisonnement sans sursis. En revanche, il a conclu pour R. D. à une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis. Il a demandé, enfin, au tribunal de prononcer une mesure d'expulsion ferme durant cinq ans pour les trois prévenus.

### JUGER SUR LA BASE DES ACTES COMMIS

Pour sa part, l'avocat de la défense a demandé au tribunal de juger les prévenus sur la base des actes qui leur sont imputés et non sur des suppositions. «Après avoir passé trois mois et demi en détention préventive, ils ont déjà subi le contrecoup des délits qui leur sont reprochés».

L'avocat a conclu à des peines différenciées pour les trois compères en demandant pour R. D. que la peine fixée soit égale à la durée de la prison préventive. En ce qui concerne N. M. et N. K. la défense a souhaité qu'ils soient condamnés à une peine avec sursis. Quant à la mesure d'expulsion, il s'en est remis à la appréciation du tribunal.

Les trois prévenus ont exprimé à la Cour leur regret d'être venus en Suisse pour commettre de telles bêtises. «Si nous avions eu l'intention de commettre des délits plus graves nous aurions eu le temps de le faire» a relevé aussi l'un d'eux.

### DES PEINES AVEC SURSIS

Après un peu plus d'une demi-heure de délibérations, le tribunal a rendu son jugement. Estimant que les prévenus avaient bel et bien commis les actes reprochés, il a condamné N. M. et N. K. à six mois d'emprisonnement, moins 107 jours de détention préventive, avec sursis pendant quatre ans. Par ailleurs, le premier devra payer 3050 francs de frais (il a fait des dégâts alors qu'il était en prison) et le second 1650 francs de frais.

Enfin, R. D. a été condamné à quatre mois d'emprisonnement, moins 107 jours de prison préventive, avec sursis pendant trois ans et à 1650 francs de frais.

Etant donné que les condamnés n'ont ni domicile ni lien en Suisse, le tribunal a prononcé contre eux une mesure d'expulsion durant cinq ans. Il a ordonné aussi la confiscation et la destruction de l'arme et des munitions saisies. Tous trois devront enfin se partager les honoraires de l'avocat.

C. M.

● Le Tribunal correctionnel était composé de MM. Jean-Louis Duanel, président; Denis André Perret et John Richard, jurés et de Mme Simone Chapatte fonctionnant comme greffier. Le Ministre public était représenté par M. Daniel Blaser, substitut du procureur général.

## TRIBUNE LIBRE

### Reliures «luxueuses» pour livres neufs?

Concerné par une intervention figurant dans le procès-verbal du Conseil général du 16 décembre 1983 («L'Impartial» du 1er février dernier), je suis surpris de l'adjectif «luxueuses», utilisé à propos de livres neufs mis en circulation à la Bibliothèque de la ville. Sans doute, le conseiller général a-t-il voulu dire qu'il était un luxe de faire relier des livres. (...)

Le bibliothécaire n'a jamais fait équiper des livres neufs de reliures «luxueuses». Le tarif appliqué est celui de la Fédération suisse des relieurs.

Evidemment tout augmente: les transports, le paquet de cigarettes et la plaque de chocolat. Les reliures aussi! Si plusieurs institutions se groupaient, nous arriverions peut-être à des prix plus compétitifs.

Si cette personne fréquentait la bibliothèque, elle aurait remarqué que des livres et plaquettes sont mis en circulation sans être reliés, des études littéraires notamment. En effet, le problème de la reliure est controversé. La différence entre un livre cousu ou collé est assez élevée; la durée d'un livre collé est moins grande. A l'avenir, nous mettrons davantage de livres non reliés en circulation, tout en faisant observer que nous ne disposons pas d'un atelier de réparation et que les crédits d'achat n'ont pas changé depuis quatre ou cinq ans. Dans la situation actuelle, notre propos n'est pas une critique.

Concernant les achats au Locle, comme on l'a fait remarquer, il faut tenir compte du monopole d'un fournisseur. Mais nous avons fait également des acquisitions dans une autre librairie, aujourd'hui fermée. Lorsque nous avons commencé notre travail au Locle, il y a une douzaine d'années, de nombreux livres étaient brochés et «menaient ruine». Bien entendu, nous les avons fait habiller par les relieurs. Si ce travail n'avait pas été exécuté, quelque esprit chagrin aurait fait la critique que le bibliothécaire mettait en circulation des livres «dépenaillés».

Pour conclure, nous avons pensé à l'intervention de M. J.-P. Blaser qui souhaitait la création d'une «Association des Amis de la Bibliothèque». L'ins-

titution a déjà des amis, ici et ailleurs. Nous l'avons déjà constaté en recevant de beaux dons de livres.

Pierre Jeanneret  
Bibliothécaire  
Concorde 5  
Le Locle

## Prochaine séance du Conseil général du Locle

# Un échange de terrain concernant le Musée Girod

La première séance de l'année du Conseil général est fixée au vendredi 17 février. Parmi les nombreux points de l'ordre du jour figurent cinq rapports du Conseil communal. Deux concernent des transactions immobilières, un se rapporte à la conclusion d'emprunts destinés à consolider d'autres emprunts à courts termes, un autre a trait à l'acceptation d'une donation en faveur de la commune et le dernier sera la réponse à une motion. Tous ces points, qui seront traités en début de séance, n'entraîneront vraisemblablement que peu de discussion. Celle-ci s'animera sans doute davantage lors des demandes de crédits que nous présenterons dans une prochaine édition.

La première de ces transactions immobilières concerne une vente de terrain à un particulier, à la Jambe-Ducommun. Un Loclois projette en effet de construire une maison familiale à proximité de la jonction des rues de la Jambe-Ducommun et des Fougères. L'exécutif propose de se séparer d'une parcelle d'environ 900 mètres carrés et de les offrir selon les conditions habituelles, soit au prix de cinq francs le mètre carré.

La seconde de ces transactions est relative à un échange de terrain aux Petits-Monts. Selon une donation de Mmes Anna et Evelyne-Betty Guisan, le Musée Girod fut légué à la commune qui s'engagea ensuite de la maintenir dix ans après le décès de Mlle E.-B. Guisan. Celle-ci légua à cet effet une somme de 10.000 francs. Le décès de la donatrice étant survenu le 25 avril 1973, l'exécutif a conservé ce musée comme il y était également tenu, jusqu'au 25 avril 1983.

### DANS L'INTÉRÊT DU LOCLE

Depuis, les œuvres du peintre Alexandre Girod ont été remises au Musée des Beaux-Arts qui va en dresser un inventaire. Quant à cet immeuble qui exigera des frais d'entretien et de transformation évidents, la commune songe à l'échanger contre un terrain qui serait mieux à même de servir l'intérêt de la communauté locloise.

Le terrain que la commune recevrait en retour permettrait en effet de faciliter grandement la correction du raccordement de la route des Petits-Monts et du Soleil d'or qu'elle s'imposera un jour pour l'utilisation des terrains à construire des Malpieres.

D'autre part, le propriétaire actuel du

terrain qui jouxte ce carrefour est voisin de la parcelle sur laquelle est située le Musée Girod. Après échange cette parcelle toucherait donc sa propriété qui serait agrandie et d'un seul tenant.

Les valeurs cadastrales de ces deux terrains sont de surcroît presque identiques. Le propriétaire privé versera une soulte de 1000 francs à la commune et les frais d'acte et de mutation seront répartis par moitié entre les deux parties.

### CONSOLIDATION D'EMPRUNTS ET DON MAGNIFIQUE

En 1983 le montant consacré aux investissements par la commune s'est monté à plus de quatre millions. Il a en outre de plus été procédé à 1.742.000 francs d'amortissements financiers.

Ces investissements et ces remboursements ont été financés par le biais des comptes courants. Raison pour laquelle la commune propose au Conseil général de consolider ces emprunts à court terme. Deux compagnies d'assurances offrent des capitaux à des conditions favorables. La commune se propose donc de conclure ces emprunts de consolidation. L'un se monte à deux millions, pour une durée de dix ans et le second d'un million pour une durée de dix ans également. Les taux sont identiques: 4,75 pour cent dans les deux cas.

La commune voit là la possibilité de financer à terme les investissements effectués en 1983 et de diminuer les intérêts passifs, puisque ceux frappant les comptes passifs s'élèvent à 5,5 pour cent.

Par ailleurs, c'est avec reconnaissance que la commune du Locle engage le Conseil communal à accepter le magnifique don de Henri Jeanmaire consistant en 22 remar-

quables pendules. M. Jeanmaire a déjà laissé en dépôt au Musée d'horlogerie une partie de sa formidable collection. Ainsi le Musée du Locle s'enrichira définitivement d'une rarissime et nouvelle collection à laquelle nous avons déjà fait largement allusion dans nos colonnes. (L'Impartial du 21 décembre 1983). Les magnifiques pièces qui la composent seront exposées dans deux grandes salles du rez-de-chaussée.

### PERMANENCE MÉDICALE: PAS DE CHANGEMENT

En décembre 1982, MM. Rémy Cosandey et consorts (soc) interpellaient le Conseil communal à propos de l'étendue, tous les jours de la semaine, d'une permanence médicale. Cette interpellation fut ensuite transformée en motion.

Dns sa réponse le Conseil rappelle d'abord que ce service de garde est assuré du mercredi à 20 h. au vendredi à 8 h. et du vendredi à 20 h. au lundi à 8 h.

Reste donc à prendre en considération les lundis et mardis. Le Conseil communal s'est renseigné auprès de la Société des médecins du district du Locle qui a répondu que «cette innovation était inutile». Car, estiment les médecins, les jours de la semaine, la plupart des médecins sont atteignables de jour comme de nuit, surtout compte tenu de l'augmentation du nombre de praticiens dans le district.

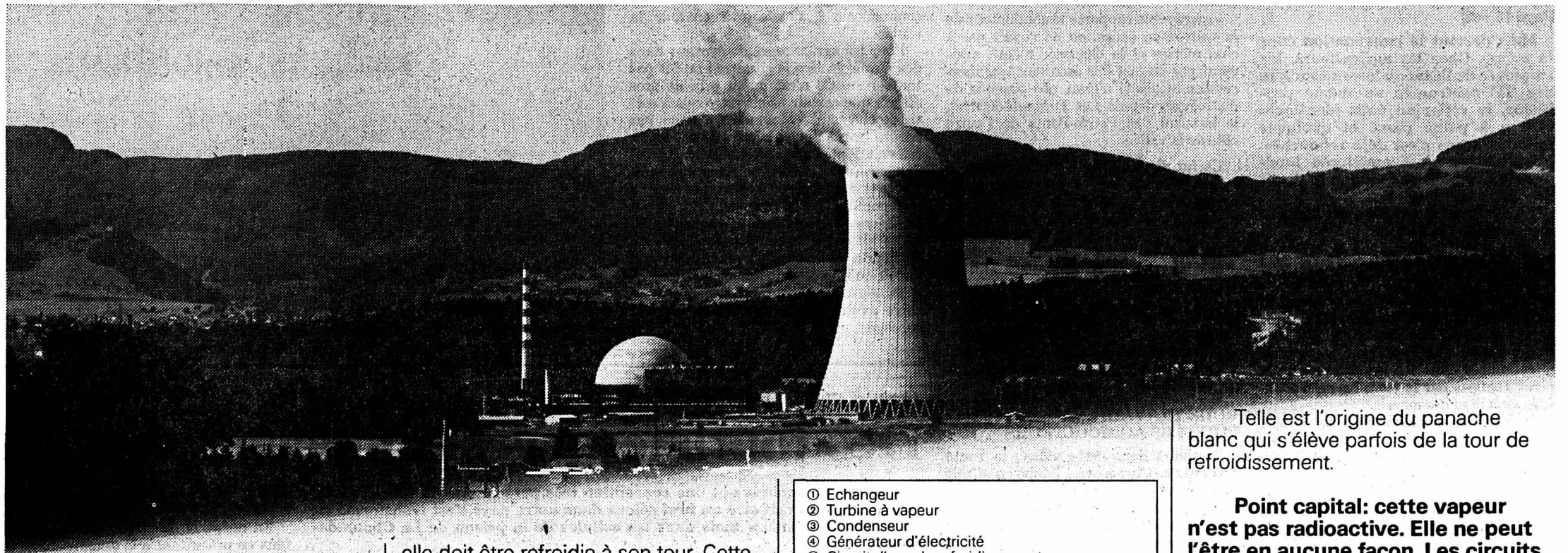
Les médecins rappellent aussi qu'en cas d'absence du médecin traitant le malade doit s'adresser à un des autres médecins du district. De plus le Conseil communal précise qu'il a obtenu de l'Hôpital de la ville une étroite collaboration en cas d'urgence et qu'il est toujours ouvert, sur demande de la police, pour intervenir efficacement. Cette prestation garantie, qu'en cas de difficulté quelconque à obtenir un médecin du district, les médecins de garde de l'établissement hospitalier du Locle pourront assurer les soins appropriés.

Il apparaît par conséquent à l'exécutif que, compte tenu de la prise de position des médecins du district ainsi que de la collaboration étroite avec l'hôpital, il n'y a actuellement pas d'autre solution que d'accepter le système proposé. (jcp)

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

# La bouilloire pour le thé dégage exactement la même chose: de la vapeur d'eau.



L'eau chaude dégage de la vapeur, c'est bien connu. Votre bouilloire à thé laisse échapper de la vapeur d'eau. Exactement la même vapeur qu'à la centrale nucléaire de Gösgen. Certes à Gösgen, le panache est bien plus important que celui de votre bouilloire: c'est parce que l'on y produit de l'électricité pour des centaines de milliers de ménages.

## Pourquoi des tours de refroidissement?

Comme n'importe quelle voiture dotée d'un radiateur, toute centrale électrique thermique doit être équipée d'un moyen de refroidissement. Il en va ainsi pour une centrale à charbon, ou à mazout, ou à gaz, ou une centrale nucléaire.

La chaudière d'une centrale à flamme ou le réacteur d'une centrale nucléaire produit de la vapeur. Cette vapeur actionne une turbine qui entraîne un générateur; celui-ci produit l'électricité. Après avoir fait son office, la vapeur est refroidie dans un condenseur grâce à un apport d'eau froide. Celle-ci se réchauffe au cours de l'opération,

elle doit être refroidie à son tour. Cette dernière phase se déroule précisément dans la tour construite à côté de la centrale; d'où son nom de «tour de refroidissement».

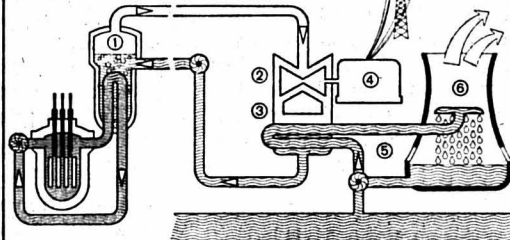
Une telle installation n'est toutefois pas indispensable. Il est en effet possible de refroidir des centrales thermiques en prélevant de l'eau directement dans des fleuves. Mais, pour des raisons de protection des eaux, la température des rivières ne doit pas être augmentée de plus de 2 ou 3 degrés. C'est pourquoi, sur certaines rivières, les centrales thermiques sont dotées de tours de refroidissement.

**Mais cette tour – souvent présentée comme un symbole nucléaire – n'est pas propre aux centrales nucléaires. Dans le monde entier, des centaines de centrales thermiques au fuel, au charbon et au gaz en sont munies.**

## Que se passe-t-il dans une tour?

L'eau de refroidissement quitte le condenseur à une température d'environ 32 °C. Elle est introduite à la base de la tour, où elle réchauffe et humidifie l'air qui y circule. Cet air est ensuite évacué par l'ouverture supérieure.

- ① Echangeur
- ② Turbine à vapeur
- ③ Condenseur
- ④ Générateur d'électricité
- ⑤ Circuit d'eau de refroidissement
- ⑥ Tour de refroidissement



## Refroidissement d'une centrale nucléaire

A Gösgen, il y a trois circuits indépendants. Le premier circuit transfère la chaleur du réacteur, par un échangeur, à un deuxième circuit. Là se forme la vapeur. Celle-ci entraîne la turbine. Elle est ensuite refroidie dans le condenseur, puis renvoyée dans l'échangeur, en cycle fermé. Le troisième circuit conduit l'eau de refroidissement depuis le condenseur à la tour, où une petite partie de l'eau s'évapore dans l'air; l'autre partie, refroidie, retourne au condenseur. On remplace la partie qui s'est évaporée dans l'atmosphère en prélevant de l'eau dans le fleuve.

Il se mélange à l'air ambiant plus froid, ce qui a pour effet de produire de fines gouttelettes, visibles sous forme de vapeur.

Telle est l'origine du panache blanc qui s'élève parfois de la tour de refroidissement.

**Point capital: cette vapeur n'est pas radioactive. Elle ne peut l'être en aucune façon. Les circuits de refroidissement sont indépendants les uns des autres et l'eau n'entre jamais en contact avec des éléments radioactifs. En définitive, ce panache a exactement la même nature qu'un nuage. Preuves à l'appui, il n'influence sensiblement ni le temps ni la croissance de la végétation.**

## Pourquoi n'exploite-t-on pas la chaleur de rejet des centrales?

Avec ses quelque 32 °C, l'eau de refroidissement ne peut être utilisée telle quelle. Il faut accroître sa température. Une telle mise en valeur est possible, notamment avec des pompes à chaleur. Des études dans ce sens sont en cours de réalisation.

## L'énergie nucléaire – propre et favorable à l'environnement.

# OSIN

Office suisse d'information pour l'énergie nucléaire  
Case postale 114, 1000 Lausanne 20

163-332 810

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 131

## Auguste Bachelin Jean-Louis Roman Neuchâtelois

Ici le pantalon rouge et la tunique de la légion étrangère de France; çà et là des faces patibulaires, menaçantes, sous des képis posés transversalement sur le front, avec des insolences de visières de cuir relevées comme des bords de pagodes; ailleurs des chapeaux de feutre à la manière allemande, avec plumes de coq et des écharpes de couleur; des barbes de toute nature, à la française pour la plupart, farouches, parlant de batailles et de liberté; des moustaches rudes, fournies, gardant le souvenir de quelque chose qu'on ne pardonnait pas et dont on prendrait revanche. Et dans tout cela un souffle de fierté; des allures inaccoutumées, de la gaîté, de la verve, la cause gagnée et pas de sang répandu!

Cette troupe occupait les rues et les places principales, où elle arrivait plusieurs fois par jour pour des appels qui la tenaient en haleine et conservaient une certaine discipline. C'est

là que se remarquaient davantage la bigarrure de ces costumes, l'étrangeté de certaines figures dépayées dans le pacifique Neuchâtel, qui les considérait comme l'image de la République avec ses souvenirs de mil sept cent quatre-vingt-treize.

La colonne de Saint-Blaise traversa la rue de l'Hôpital au milieu de cette foule qui l'acclamait chaleureusement et monta au château, où arrivaient des détachements d'autres villages venant apporter leur adhésion au gouvernement provisoire.

– Qui vit! cria une sentinelle.

– Vive la République! répondit la troupe, qui passa, entra dans la cour et se forma en cercle sous les vieux murs féodaux. Quelques membres du nouveau Conseil d'Etat se présentèrent à la petite troupe et, après quelques chaudes poignées de main, l'un d'eux, le docteur Georges Dubois, prit la parole. Grand, beau et dans toute la vigueur de l'âge, vêtu de noir et portant le brassard fédéral, sa vue seule charmait ces campagnards, sensibles toujours à la force et à la beauté corporelles. Il trouva des accents mâles et chauds en saluant ces concitoyens venus pour acclamer la République. Si les mots de patrie suisse, de liberté, de peuple souverain, jetés d'une voix sonore aux échos de la vieille cour, sous ses portes et

ses volets peints aux couleurs de la maison de Brandebourg, semblaient y détonner, en revanche, ils vibraient dans les cœurs émus et enthousiastes. Plus de régime étranger, s'écriait l'orateur, plus de pacte avec les rois et les princes; de cette heure, nous sommes suisses et libres. Mais veillons sur cette liberté, maintenons-la au péril de notre vie, au prix de notre sang, s'il le faut, comme nos ancêtres à Saint-Jacques, à Grandson et à Morat.

De frénétiques braves accueillèrent ces paroles. Jean-Louis qui avait de la peine à contenir son émotion, peut-être même ses larmes, sentant passer en lui des frissons venus de Berlin et des lattes, se répétait: Oui, Suisses et libres!

D'autres colonnes arrivaient, celle de Saint-Blaise dut céder la place et redescendre en ville. – Auparavant, un des chefs qui avait remarqué Jean-Louis et appris sa fuite de Berlin, vint l'engager à rester au château: Il nous faut quelques hommes sur lesquels on peut compter, lui dit-il; ceux des Montagnes vont rentrer chez eux, on va appeler un bataillon sous les armes, mais jusque-là nous avons besoin de gens sûrs.

– Suffit, je suis votre homme.

Le justicier approuva: Tu as raison, garçon, reste, c'est ton devoir; seulement j'aurais aimé

causer avec toi un moment.

– Allez! dit l'officier, et pourvu que vous soyez ici à quatre heures, ce sera assez tôt.

LXII

Si le jeune homme avait fait un bon déjeuner, le dîner ne lui céda en rien. Au plaisir de se revoir se joignait l'enthousiasme du moment. Le justicier, radieux, épanoui, ne se contenait plus: Tout de même, en voilà une surprise de te retrouver ce matin, c'est la plus grosse que j'aurais pu imaginer, quand même on t'attendait; Pierre nous avait prévenus que tu arriverais dans la soirée; on avait préparé ton lit et la mère avait veillé une partie de la nuit. Ah! ç'a été une rude surprise que de te voir!

– Pour moi aussi, père, ça m'a fait bien plaisir de vous trouver; je n'osais pas bien aller avec les amis, je ne sais pas si c'était votre idée, la révolution; aussi c'est moi qui ai été content de vous voir.

– Oui, c'était toujours mon idée, seulement je ne voulais pas la brailler sur les toits, puis, je ne pouvais pas combattre le pouvoir que je servais; mais aujourd'hui, il faut soutenir la République.

(à suivre)

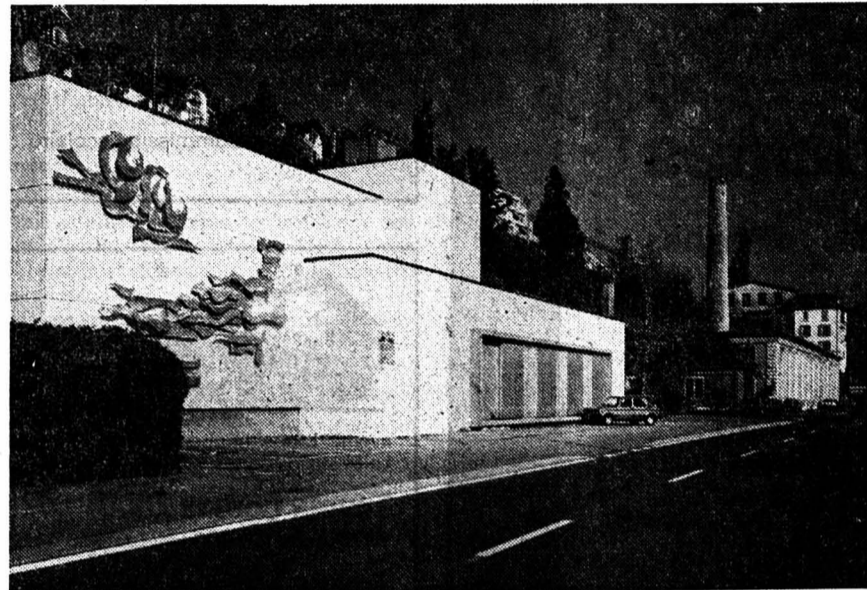
# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

L'usine de Champ-Bougin a fait peau neuve

## Une nouvelle station de pompage et de filtrage et un Centre de commande

La ville de Neuchâtel ainsi que les communes environnantes, soit au total quelque 60.000 habitants, sont alimentés en eau grâce aux sources des gorges de l'Areuse dans lesquelles sont prélevés neuf millions de mètres cubes par année. Le solde nécessaire, trois millions de mètres cubes, provient directement du lac. En 1947, fut mise en service à Champ-Bougin la première station de pompage et de filtration d'eau du lac, le prélèvement se faisant à une profondeur d'une trentaine de mètres environ (à 400 mètres de la rive). Le liquide subit un traitement de chlore et de sel d'aluminium, il est filtré en s'écoulant dans du sable et de la pierre ponce puis par des filtres de charbon actif pour subir en dernier lieu une modeste chloration de maintien. L'eau peut alors entrer dans le circuit, elle est limpide, inodore, fraîche, elle ne contient ni micro-organismes pathogènes, ni substances chimiques toxiques.



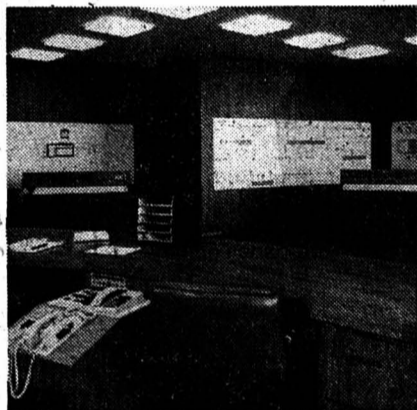
Au premier plan, la station de pompage et de conditionnement d'eau, au fond l'usine de Champ-Bougin, entre Neuchâtel et Serrières.

Les installations, notamment la crépine, sont naturellement contrôlées régulièrement, elles ont résisté au temps et à la corrosion.

Il s'est avéré, il y a quelques années, que la station de Champ-Bougin devait subir d'importantes transformations, pour deux raisons essentielles:

- pour lutter contre la pollution due aux phosphates qui provoquent un développement énorme des algues;
- pour pallier aux inconvénients graves provenant des travaux entrepris pour la construction de la route nationale 5, le lac devant être remblayé face aux bâtiments de Champ-Bougin.

Des études ont été entreprises pour trouver la meilleure solution à adopter: pose d'une nouvelle crépine plus au large et plus profonde que l'actuelle ou transformation du système de filtrage. Ce dernier projet a été adopté et un crédit voté à cet effet en 1981 par le Conseil général de Neuchâtel de l'ordre de 1,2 million de francs. Le solde, soit 2,3 millions de francs, est à la charge de la Confédération, dossier RN 5.



Le nouveau poste de commande centralisé où sont contrôlés en permanence tous les réseaux.

Les travaux ont duré deux ans et demi, ils sont maintenant terminés et les locaux seront inaugurés officiellement vendredi alors que le public pourra le parcourir librement samedi.

Les deux réalisations nouvelles sont

importantes, soit la station de pompage et de filtrage d'une part, un centre de commande d'autre part.

### LES SI À CŒUR OUVERT

Les Services industriels sont mal connus du public qui, pourtant, utilise, eau, gaz et électricité tout au long des journées. Pour se faire mieux connaître, une journée portes ouvertes sera organisée samedi à Champ-Bougin. Si les installations sont souvent mystérieuses, elles sont spectaculaires et des panneaux donnent tous les renseignements sur leurs fonctions. Ainsi les habitants pourront découvrir l'itinéraire suivi par l'eau du pompage à la sortie des robinets. Ils constateront aussi que les mesures de sécurité et de contrôle sont importantes. Un centre de commande permet de vérifier tout ce qui se passe sur les réseaux des eaux, du gaz de l'électricité, ainsi qu'aux stations de chauffage à distance et d'épuration. Il est possible, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de procéder aux opérations nécessaires en cas de perturbations. Des appareils enregistrent constamment le niveau des réservoirs, le débit, les pressions des conduites. Le centre dispose également d'un groupe de secours qui alimente, en cas de défaillance, l'ensemble des organes de télécommande.

Hier matin, l'usine de Champ-Bougin nouvelle formule a été présentée à la presse par MM. Jean-Pierre Authier, conseiller communal, directeur des Services industriels; Philippe Freudweiler, directeur du Service des eaux et du gaz et Jean-Louis Dreyer, directeur du Service de l'électricité.

Neuchâtel est doté d'une station de pompage et de filtration de tout premier ordre, qui garantit une distribution d'eau en qualité et en quantité adaptées aux besoins des habitants.

RWS

Tribunal de police du Val-de-Travers

## Le pistolet du dentiste

F. S., dentiste à Couvet, se trouve bien malgré lui au centre d'une histoire rocambolesque. Collectionneur d'armes à feu, il a acheté en Autriche un pistolet à cartouches longues de 9 mm. Le modèle date du début du siècle et il n'entre pas dans la catégorie du matériel de guerre du moment que la munition n'est plus en vente dans notre pays. C'est en tout cas ce que les douanes de Neuchâtel avaient dit au dentiste qui voulait savoir s'il était possible d'importer cet engin historique. C'est ce que confirment plusieurs armuriers. Par contre, le Ministère public de la Confédération n'est pas de cet avis. Il signale que la munition est à nouveau sur le marché et que le dentiste a violé la Loi fédérale sur le matériel de guerre. Le président Bernard Schneider a laissé entendre qu'il libérerait le plaignant mais il s'est donné une semaine pour décider si l'arme doit être confisquée...

F. S. avait pourtant pris toutes les précautions. Il s'était rendu avec un ami chez les douaniers de Neuchâtel pour savoir si l'importation de ce pistolet 9 mm. à cartouches longues était autorisée. Le fonctionnaire des douanes, cité en qualité de témoin, a dit ceci au juge: - Les armes anciennes pour lesquelles la munition n'est plus fabriquée ou ne se trouve plus dans le commerce ne sont pas considérées comme étant du matériel de guerre. L'importation est libre.

Le pistolet du dentiste est une pièce de collection et le douanier est formel: on ne trouve pas de munition pour le charger. Un armurier de Neuchâtel le lui a confirmé. Trois autres armuriers en ont fait de même à la demande de l'avocat du dentiste. Ce qui n'est pas l'avis du Ministère public fédéral qui laisse entendre qu'on trouve à nouveau des cartouches 9 mm. longues sur le marché.

Pour l'avocat de la défense, son client n'a pas commis d'infraction. Il s'est renseigné à la source avant d'importer son arme. Et de s'exclamer:

- Si la Confédération veut frapper d'interdiction une arme quelconque, elle devrait le publier.

Reste que si le dentiste doit être libéré, on ne sait pas ce que deviendra l'arme. Outre une amende de 200 francs, le procureur a requis la confiscation du pistolet. Dans ce cas, l'article 58 du Code pénal dit ceci:

- Alors même qu'aucune personne déterminée n'est punissable, le juge prononcera la confiscation des objets et valeurs qui sont le produit ou le résultat

d'une infraction, qui ont été l'objet d'une infraction ou qui ont servi à la commettre ou qui étaient destinés à la commettre (...)

Et comme l'a fait remarquer le juge Schneider, il arrive qu'une infraction soit commise alors même que personne n'est punissable. En effet, le dentiste clame sa bonne foi même si, d'après le Ministère public fédéral, il est en tort.

L'avocat n'est pas d'accord et un recours pour une affaire semblable est pendant devant la Cour de cassation pénale au sujet de cet article 58.

Bernard Schneider qui a l'intention de libérer le dentiste, s'est donné huit jours pour résoudre ce casse-tête juridique. On saura lundi prochain si le Covasson pourra reprendre possession de son bien qui lui a coûté un peu plus de 200 francs et pas mal d'ennuis.

### EN BREF

Le tribunal a condamné W. S., de Fleurier, pour violation des règles de l'art de construire et infraction à la Loi sur le travail. Il payera 200 francs d'amende, peine qui sera radiée du casier judiciaire dans une année.

M. S., prévenu d'ivresse au volant (1,88 pour mille), écope de dix jours de prison avec sursis pendant 2 ans, ainsi que de 150 francs d'amende. Les frais s'élèvent à 305 francs.

Quant à un agriculteur de La Côte-aux-Fées, qui avait comparu l'an dernier pour mouillage de lait, il a finalement été condamné à payer 1000 francs d'amende et 1205 francs de frais. (jjc)

## Programme d'investissement de la « Région Val-de-Travers » 1984: des projets pour construire le futur

Page 13

Hélas, le terrain est en pente et il semble qu'un aménagement à cet endroit

présente certaines difficultés. D'autres solutions sont envisagées, à Fleurier et, ajoutons-nous, à Noiraigue.

Députés-skieurs à La Nouvelle-Censière, sur Couvet

## Les libéraux fendent la bise



P. Hirschy, lancé par J.-F. Matthey, va forger la victoire des libéraux... (Impar-Charrère)

Alors que les socialistes s'apprêtaient à vivre les heures chaudes d'un congrès exceptionnel du côté de Berne, les libéraux fendaient la bise sur les hauteurs de Couvet, à La Nouvelle-Censière et remportaient le relais 3x5 km. organisé par l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée à l'attention des députés du Grand Conseil. Quinze étaient présents sur les 115 élus du Parlement cantonal. Une faible participation mais une joyeuse ambiance dans les frimas d'un samedi plutôt gris.

Les dévoués membres du Ski-Club de Couvet avaient tracé une belle piste vers le grand Pré-Baillois. Pentes et descentes douces. Le coup d'envoi a été retardé d'une heure car les députés accueillis au chalet du Ski-Club s'y trouvaient bien et prenaient tout leur temps. Ils avaient sans doute gardé un mauvais souvenir de la course organisée à La Brévine l'an dernier: ce jour-là, le thermomètre flirtait avec les moins 25 degrés centigrades...

Finalement, en recrutant des fondeurs à gauche et à droite, cinq équipes ont pris le départ. D'emblée, le libéral Jean-François Matthey s'est trouvé en tête, suivi de près, il est vrai, par le socialiste Ernest Schulze. Au premier relais, Pierre Hirschy confirmait l'avance de son parti. A l'arrivée du dernier relayeur J. Balmer, les verts remportaient la victoire.

René Leuba, directeur de l'ONT, participait également à cette course. Tout comme Amiod de Dardel, président de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée. Gilbert Bourquin, seul député valloisier présent samedi à La Nouvelle-Censière (Jean-Claude Barbezat qui fêtait le 30e anniversaire du Ski-Club de La Côte-aux-Fées s'était excusé) a offert l'apéritif au nom de la commune de Couvet. Et félicité ses copains libéraux grands vainqueurs de cette journée qui s'est terminée par un repas pris au chalet du Ski-Club. (jjc)

### VIE POLITIQUE

## PSO: cinq oui, un « blanc »

Le Parti socialiste ouvrier (PSO) du canton de Neuchâtel a décidé les mots d'ordre suivants pour les objets soumis en votation populaire les 25 et 26 février prochains.

Initiative pour le service civil: oui. Certes, en postulant la preuve par l'acte, l'initiative prévoit un service civil d'une très longue durée. Cependant, elle constitue indiscutablement un pas en direction du droit démocratique de pouvoir choisir librement d'accomplir - ou non - le service militaire. Un oui à l'initiative permettrait d'infliger un désaveu aux militaristes qui, chaque jour, augmentent le budget militaire et qui visent l'intégration des femmes à l'armée.

Taxe sur les poids lourds: oui. Actuellement, les effets négatifs de la voiture et des transports routiers sur l'air, l'eau et la santé deviennent toujours plus importants, la mort des forêts servant d'exemple dramatique. Les partis bourgeois et le gouvernement, en exigeant de la régie des CFF de fonctionner comme une entreprise privée, imposent des restrictions toujours plus importantes aux transports publics écologiques. Le démantèlement d'une partie des prestations des CFF dans le transport des marchandises, en parallèle à la suppression des restrictions au trafic des poids lourds sur les routes de montagne illustrent le sens de la politique gouvernementale actuelle: subvention des transports privés, afin de sauvegarder les profits, et démantèlement des transports publics. L'introduction de la taxe sur les poids lourds ne change rien en soi à cette politique. Mais son soutien massif dans la votation pourrait exercer une pression dans la bonne direction.

Vignette autoroutière: blanc. Même si une telle vignette devait constituer un obstacle à la circulation routière - ce qui est fort douteux - le pso ne peut soutenir son introduction. Des milliers de salariés sont contraints, à cause de la politique bourgeoise en matière de transports, d'utiliser la voiture automobile. L'introduction de la vignette constituerait un nouvel impôt pour les salariés au moment où les riches reçoivent des cadeaux fiscaux. De plus, les sommes encaissées à ce titre seront utilisées pour des projets favorables au patronat, par exemple pour des crédits d'armement, et non pour la protection de l'environnement. Le pso ne veut pas, cependant, se retrouver dans le front des opposants à la vignette. Ceux-ci cherchent, en effet, à transformer la votation en un plébiscite pour le soutien étatique à la voiture automobile. D'où le vote blanc.

Initiative cantonale «pour une démocratie directe en matière de routes nationales»: oui. Un contrôle démocratique du réseau routier est nécessaire pour pouvoir lutter contre le bétonnage inconsidéré et contre les effets négatifs des transports individuels. D'autant plus que des dépenses énormes sont votées par une poignée de députés, mais fort peu soucieux d'engager des moyens pour lutter réellement contre la pollution automobile. L'initiative permet donc qu'un débat public accompagne chaque projet de route nationale sur le canton.

Crédit pour l'Ecole cantonale d'agriculture: oui.

Initiative communale du pop «pour une politique sociale en matière de logement»: oui. (comm)

Habitat. - Les communes souhaitent connaître un développement résidentiel, celles de Buttes et de La Côte-aux-Fées prévoient d'équiper un lotissement à leur tour.

### DES PRIORITÉS

Evidemment, les crédits LIM à disposition durant la période 1984-87 seront accordés en respectant certaines priorités. En tête: l'équipement de zones industrielles; les lotissements, la réorganisation du secteur hospitalier et le centre opératoire protégé, ainsi que la protection civile.

Ensuite, figurent les investissements destinés à compléter le réseau d'épuration, l'amélioration de la route de la Nouvelle Censière et des Cernets-Verrières, les améliorations foncières au Mont de Buttes et à la Montagne de Travers, et, enfin, les projets touristiques (camping, transformation de la ferme de la Robella).

### RÊVE ET RÉALITÉ

Le catalogue des investissements content, à côté de travaux indispensables, des rêves qui ne deviendront pas forcément réalité. Tout dépendra des disponibilités financières des communes. M. Rumley qui a étudié leurs comptes se fend d'un commentaire pour chacun des villages.

Môtiers a une situation financière saine avec une bonne marge d'autofinancement. Même chose à Couvet; mais endettement important. Autofinancement faible à Travers, de même qu'à Noiraigue. A Boveresse, la marge d'autofinancement est moyenne tandis que la situation de Fleurier se dégrade depuis 1980 et que la commune devra continuer à assumer des tâches importantes. Mêmes difficultés aux Bayards et aux Verrières. Dans ces villages, c'est l'écoulement des bois qui pose des problèmes.

A Buttes les finances sont saines et à St-Sulpice, la situation tend à s'améliorer. A La Côte-aux-Fées tout va bien grâce à la bonne santé de la principale entreprise. Enfin, mis à part cette dernière commune et celle de St-Sulpice qui envisage peu de nouvelles dépenses, toutes les autres ont des programmes d'investissement qui dépassent leurs possibilités financières.

JJC

Suite des informations  
neuchâteloises

► 23

# Coop City

ACTUEL



## Manteau de pluie dames

façon mode avec capuchon amovible, manches raglan.

Couleurs: kaki-marine

Grandeurs: 36-46

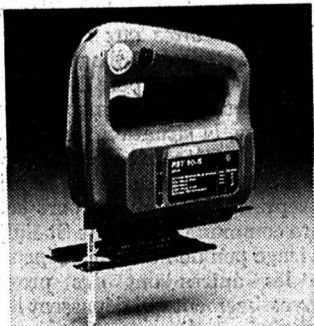
Coton / polyester

Lavable 30 degrés

3137

# 98.-

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



La qualité du spécialiste au service du bricolage

**BOSCH HIT**

Saisissez la balle au bond  
La scie sauteuse BOSCH  
PST 50-E «électronique»

Puissance et précision pour tout matériau,  
profondeur de coupe 50 mm. à

**UN PRIX NET ÉTONNANT !**

**KAUFMANN**

Marché 8

3972

**AEROBIC GOLD GYM AEROBIC**  
Léopold-Robert 73a, ☎ 039/23 06 68

Horaires:  
Lundi au vendredi 09.30-12.00 h.  
14.00-21.30 h.  
Samedi matin 09.00-11.45 h.

**ESSAIS GRATUITS**  
Aerobic  
Lundi et vendredi 19.00-20.00 h.  
Mercredi 20.00-21.00 h.  
Mardi et jeudi 15.00-16.00 h.

Venez bénéficier de conseils...  
**d'un champion international**

4108

## MAIGRIR !

Madame Riard vous propose un moyen efficace de résoudre votre problème de poids. Perte 5 à 8 kilos en 13 jours. Stabilité garantie.  
☎ 021/36 23 81 - 24 75 80 22-350 582

Demande à acheter

### horlogerie ancienne

montres, pendules, outillage, fournitures, layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.  
☎ 038/25 64 51 ou 038/24 07 05, Neuchâtel 28-300104

## Conférence publique

Mardi 14 février 1984 à 20 h. 15  
à la Synagogue,  
entrée rue de la Serre

Visite commentée de la Synagogue par M. Adam Ouaknin

Organisation: Commission scolaire 3901



avenue Léopold-Robert 107  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 64 44

### Toyota Corona 2000

1976, verte, 59 000 km, bas prix

### Toyota Tercel 4 x 4

1982, verte, 19 000 km, voiture impeccable

### Toyota Corolla 1300 LB

1981, grise, 45 000 km, belle occasion. 3919

## Offre exceptionnelle

A la suite de la réorganisation de notre entreprise, nous cessons l'activité de notre département

## maçonnerie

C'est pourquoi nous offrons à vendre tout le matériel d'exploitation (si possible en bloc) à très bas prix.

Pour tout renseignement, écrire sous chiffre 93-31283 à Assa, Annonces Suisses SA, rue de Morat, 2501 Bienne.

**Fust**

Electro-ménager

Echangez maintenant votre ancien appareil:  
**aspirateur  
lave-linge  
cuisinière  
réfrigérateur  
lave-vaisselle**

Demandez notre formidable offre d'échange.  
Nous n'avons que des marques connues et de qualité en stock et tout cela aux prix les plus bas.

05-2569

La Chaux-de-Fonds, Jumbo  
039/26 68 65  
Bienne, rue Centrale 36  
032/22 85 25  
Marin, Marin-Centre  
038/33 48 48  
Yverdon, rue de la Plaine 9  
024/21 86 15

Cuisines + meubles de bain

# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

Bureau du Conseil général de Saint-Imier

## Alliance jurassienne dépose plainte auprès du préfet

Lors de sa dernière séance du jeudi 2 février, le Conseil général de Saint-Imier était appelé à nommer les membres de son bureau. Alliance jurassienne (AJU) a présenté successivement un candidat au poste de deuxième vice-président et un candidat au poste de secrétaire. Les deux fois, un autre candidat a été préféré au candidat d'AJU. Alliance jurassienne se sent lésée en vertu du principe constitutionnel d'égalité de traitement et du fait aussi qu'elle représente la troisième force politique du Conseil général. En conséquence, AJU vient de déposer plainte auprès du préfet du district de Courtelary.

Une plainte similaire avait été déposée en février 1982 et suite à son rejet, AJU avait fait recours auprès du Conseil exécutif. Ce dernier, à son tour avait rejeté la plainte et le recours. A ce moment-là, AJU n'était pas constituée comme parti traditionnel. Le Conseil exécutif l'avait relevé comme argument pour motiver son rejet. Aujourd'hui, AJU s'annonce constituée en parti politique.

Alliance jurassienne (AJU) rappelle dans sa plainte auprès du préfet que lors des élections de novembre 1982, elle a obtenu huit sièges, soit un de moins que les radicaux et un de plus que l'udc. Il est fait remarquer aussi que depuis les élections communales de 1978, AJU représente toujours la troisième force du Conseil général, avec huit élus. Or, selon le

Conseil exécutif lui-même, l'udc a obtenu le siège de secrétaire en 1967 et en 1970 celui d'un des scrutateurs, de 1971 à 1974 et de 1975 à 1978 elle a fourni successivement le secrétaire, le 2e vice-président, le 1er vice-président et le président. De plus, en 1978 et 1980, elle a obtenu l'un des sièges de scrutateurs, en 1980, celui de secrétaire et en 1982 celui de 2e vice-président. Dans son procès-verbal de septembre 1982, l'exécutif cantonal écrivait encore: «La rotation observée en

faveur de l'udc depuis plus de douze ans permet de supposer qu'un droit coutumier s'est en effet formé au profit du 3e parti par ordre d'importance. Cependant, l'udc est une association au sens du code civil, un parti politique au sens traditionnel du mot, tandis que l'AJU n'est qu'une entente contractuelle formée dans le but de prendre davantage d'ascendant sur le Conseil général».

Cette dernière remarque du Conseil exécutif bernois n'est tombée dans l'oreille d'un sourd. Lors de son assemblée générale du 25 janvier 1983, réunissant les membres du pdc, d'uj, de l'afdj, AJU s'est constituée en association au sens du Code civil suisse et les statuts ont été acceptés par l'assemblée. Alliance jurassienne, par sa plainte auprès du préfet, revendique donc le poste de 2e vice-président au sein du bureau, à la rigueur celui de secrétaire. «Et ce, afin de respecter à la lettre le principe constitutionnel d'égalité de traitement», écrit-elle. Dans ses conclusions, elle demande donc au préfet de casser l'élection du bureau du Conseil général, d'ordonner une nouvelle élection du deuxième vice-président et du secrétaire.

L'effet suspensif doit être demandé. La réponse de la préfecture avait mis deux mois il y a deux ans. L'affaire n'est donc pas en voie d'être classée ces prochains jours. (cd)

### ÉTAT CIVIL

#### CORGÉMONT-CORTÉBERT (novembre-décembre 1983)

##### Naissances

Wermuth Jimmy, fils de Wermuth Jean-Pierre et de Maja, née Küng, à Cortébert. — Geissbühler Bianca Adele, fille de Geissbühler André Louis et de Elisabeth Erika, née Schwaller, à Corgémont. — Hirschi Yves Paul, fils de Hirschi Rolf Eric et de Daisy Marlyse, née Graber, à Cortébert. — Corpataux Patrick Laurent, fils de Corpataux Charles Maurice et de Véronique Chantal, née Guenin, à Cortébert.

##### Mariage

Martinez José, à Courtelary, et Bernardi Mariella, à Cortébert.

##### Décès

Berger Ernst, né en 1911, à Cortébert. — Amez-Droz, née Bertolo, Genoveffa, née en 1911, à Cortébert. — Baumann Jean-Pierre, né en 1929, à Corgémont. — Kähr Charles Edouard, né en 1920, à Cortébert. — Zürcher, née Amstutz, Julie-Caroline, née en 1899, à Corgémont. — Rossel Edgar Emmanuel, né en 1895, à Cortébert.

### RECONVILIER

#### Centenaire de «L'Union» Un geste pour les enfants déshérités

La société philanthropique «L'Union» à Reconvilier vient de fêter son centenaire au cours d'une assemblée et d'un souper. M. Henri-Louis Favre, ancien maire et conseiller d'Etat bernois dirigeait les débats. Quelque 160 personnes se sont retrouvées dans la joie dont le maire Erwin Steiner.

Il a notamment été décidé, pour marquer le centenaire du Cercle, d'organiser des vacances à Reconvilier à l'intention d'enfants déshérités. Une somme de 10.000 francs provenant de dons et de diverses actions est d'ailleurs à disposition dans ce but. (kr)

# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

Assemblée générale de la fanfare des Breuleux

## Election d'un nouveau président

Dernièrement, les membres de la fanfare ont tenu leur assemblée annuelle. Le président, M. Jean-Marie Jodry, s'est fait un plaisir de saluer tout spécialement la présence du curé Rebetez, M. Jean Cattin, parrain de la bannière, des représentants de l'amicale et de la commission des cadets.

Le procès-verbal rédigé par Mlle Christiane Donzé, ainsi que les comptes et le nouveau budget commentés par M. Daniel Theurillat, ont été acceptés sans autre.

M. Jodry a fait le tour de cette der-

### Carnet de deuil

**LES BREULEUX.** — De nombreux amis et parents ont accompagné hier à sa dernière demeure, M. René Aubry, décédé dans sa 80e année à l'Hôpital de Saignelégier où il était soigné depuis plus de deux ans.

Né aux Vacheries-des-Breuleux, le défunt y a passé toute sa vie. Il avait fait un apprentissage de cordonnier, métier qu'il a abandonné après quelques années de pratique pour se consacrer à l'agriculture en collaborant au domaine familial. Son beau-frère, André Theurillat, étant devenu propriétaire du bien, il l'a secondé jusqu'à sa maladie. Entre-temps et parallèlement, il a exercé divers emplois, notamment à la scierie et comme polisseur chez M. Pierre Chatpatte où il a été un ouvrier apprécié durant une quinzaine d'années. C'était avant tout un homme de la nature, qui passait ses loisirs en forêt. Il aimait les fêtes de famille et y apportait toujours une note joyeuse par son caractère gai et enjoué. (pfi)

**LES GENEVEZ.** — Hier a été inhumée la dépouille mortelle de Mme Marguerite Rebetez, née Maillard. La défunte s'en est allée, à l'âge de 74 ans, après quelques semaines d'hospitalisation à Saignelégier. Mme Rebetez, qui était veuve depuis quatre ans, avait eu deux enfants. Grande travailleuse, elle a toujours secondé son mari, autant à l'établissement que dans les travaux agricoles. (Imp.)

nière année, assez chargée pour les musiciens puisqu'elle comptait 91 présences obligatoires. La société est aujourd'hui forte de 60 membres actifs. Le président a rendu hommage aux membres, parents et amis de la société disparus dans l'année. Une pensée particulière est allée à M. Henri Cattin, ancien directeur, et son épouse, décédés dernièrement.

### NOMINATIONS

Le comité et certaines commissions ont subi quelques changements. Notamment, le président, M. Jean-Marie Jodry, et la secrétaire des verbaux, Mlle Christiane Donzé, ont demandé à être remplacés. Voici la formation du nouveau comité: président, M. Gilles Juillerat; vice-président, M. Lucien Baume; secrétaire correspondance, M. Frédéric Donzé; secrétaire des verbaux, M. Joseph Piquez; caissier, M. Daniel Theurillat; vice-caissier, M. Gabriel Theurillat; membre assesseur, M. Daniel Boillat.

A la commission de musique, M. Claude Marquis remplace M. Pierre Jodry. A la commission théâtrale, Mlle Christiane Donzé est remplacée par Mlle Mireille Boillat. M. Gilles Juillerat, nommé à la présidence, a demandé à être remplacé à la commission financière. Ce membre n'a pas encore été désigné et la société se propose de faire appel à une personne extérieure à la société.

### ACTIVITÉ 1984

Outre sa participation aux différentes cérémonies religieuses, la société prévoit cette prochaine année, tout d'abord son concert de gala, le 14 avril prochain; 17 juin, participation au 1100e anniversaire de la ville de St-Imier; 26 août, Giron des fanfares franc-montagnardes aux Pommerats; 23 septembre, fête du village; 4 novembre, organisation de l'assemblée des vétérans de l'Association jurassienne de musique.

M. Alphonse Cattin rentre à nouveau

dans les rangs de la fanfare et deux jeunes cadets, Mlle Patricia Pezzoti et Thierry Marquis, sont admis au sein des actifs.

### RÉCOMPENSES

La société a félicité et récompensé ses membres les plus assidus: MM. Pierre Christe, Adrien Jeandupeux, Gabriel Theurillat et Jean-Marie Jodry qui ne comptent aucune absence et MM. René Boillat, Frédéric Donzé et Serge Donzé pour une seule absence.

Les membres suivants ont été chaleureusement remerciés pour leur fidélité à la société: 5 ans d'activité: P.-André Pelletier, Adrien Jeandupeux, Andrée Jodry, Claude Pelletier, Damien Cuenat et Raphaël Jeandupeux; 10 ans: Sébastien Christ; 15 ans: Paul-André Viatte et Claude Boillat; 20 ans: Jean-Marie Jodry; 25 ans: Germain Humair, qui a reçu, à la dernière assemblée à Villeret, la médaille de la fédération jurassienne de musique; 30 ans: Roland Donzé; 35 ans: Roger Jeandupeux, à qui la société a remis la traditionnelle montre; 40 ans: Marcel Roy.

Les mérites de nombreux vétérans ont été relevés. André Theurillat qui totalise 52 ans de musique; Achille Joly, 54 ans; Henri Theurillat-Boillat et Alfred Brosard, 55 ans; Edmond Claude, 56 ans; Germain Aubry, 57 ans; Marc Beuret, qui a mérité un magnifique cadeau pour 65 ans d'activité. M. Serge Donzé a été également récompensé pour 10 ans de direction. (pfi)

### Bureau de vote

Les personnes suivantes ont été désignées pour former le bureau de vote en vue des votations fédérales du 26 février: président, M. Willy Boillat; membres: MM. Charles Baume, Fernand Baume, François Baume, Mmes Marguerite Divernois, Anne-Marie Donzé-Guenat et Chantal Donzé-Frey. (comm.)

Grand Conseil bernois

## L'imposition séparée refusée

Il n'y aura pas, dans l'immédiat, d'imposition séparée des époux dans le canton de Berne. Les députés au Grand Conseil bernois qui examinent en deuxième lecture la nouvelle loi fiscale ont en effet décidé, contrairement aux débats précédents, de ne pas intégrer dans la législation une disposition en ce sens. Un tel projet n'est toutefois pas définitivement enterré puisqu'une motion sera déposée demandant au Conseil exécutif d'élaborer des modèles prévoyant une taxation fiscale séparée des époux.

L'administration cantonale des impôts avait émis des doutes sur le bien-fondé d'une imposition séparée. Un de ses arguments était le surcroît de travail qu'entraînerait pour les fonctionnaires fédéraux l'étude de déclarations fiscales supplémentaires. Selon de premières estimations, il aurait fallu engager une centaine de nouveaux fonctionnaires ce qui coûterait 6,5 millions de francs de plus par année à l'Etat.

Dans ce même contexte, les députés ont en outre refusé par 80 voix contre 54 d'inscrire dans la loi une disposition accordant aux époux dont les deux exercent une activité lucrative le droit de faire des déductions fiscales spéciales sur celui des deux salaires qui est le plus bas. (ats)

## Portes ouvertes au Judo-Club Tramelan

Le Judo-Club organise dès le 28 février prochain un cours d'auto-défense. Destiné à tous ceux qui désirent acquérir quelques techniques de base dans ce domaine, ce cours ne requiert aucune qualité sportive particulière de la part des participants.

Mise en condition physique, rudiments de judo (notamment technique des chutes) et premières bases d'auto-défense constitueront l'essentiel du programme de ce cours prévu en dix soirées, le mardi de 20 h. à 21 h. 15.

### MONTBAUTIER

#### Le groupe Bélier s'en prend à l'école allemande

Dans la nuit de samedi à dimanche, le groupe Bélier a dérobé ou endommagé les livres et cahiers en langue allemande de l'école de Montbautier, près de Tramelan, dans le Jura bernois. Dans un communiqué, il dénonce le maintien des écoles allemandes dans la partie francophone du canton de Berne, en violation de la Constitution bernoise.

L'école de Montbautier accueille huit élèves. Dans l'ensemble du Jura bernois, il reste encore trois écoles de langue allemande totalisant moins de un pour cent de la population scolaire. (ats)

Ouvert à tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, ce cours a pour but de procurer aux participants une plus grande sûreté de réaction et de comportement face à certaines situations périlleuses.

Les intéressés pourront assister à des démonstrations d'auto-défense lors des prochains entraînements du Judo-Club les mardis 14 et 21 février à 20 heures au local d'entraînement de la société, rue du Pont 20 (ancien collège de Tramelan-Dessous, bâtiment PC). Chacun pourra ainsi, lors de ces soirées portes ouvertes, se rendre compte de ce qu'est réellement l'auto-défense. (comm-vu)

● Renseignements et inscriptions pour les cours auprès du président Michel Favre (032) 97 59 61 ou chez Mme Jacqueline Steinegger (032) 97 51 48.

### Carnet de deuil

**TRAMELAN.** — On conduit aujourd'hui à sa dernière demeure M. Charles Epenoy qui s'en est allé dans sa 80e année. Le défunt avait travaillé à Tramelan durant de nombreuses années. Par la suite, il s'était établi dans la vallée de Tavannes pour enfin revenir à Tramelan afin de jouir de sa retraite. Le départ de M. Epenoy laissera un grand vide dans sa famille ainsi que parmi ses nombreuses connaissances qui aimaient bien à bavarder avec lui. (vu)

## Assemblée générale de la fanfare des Breuleux Election d'un nouveau président

## Delémont: mieux rétribuer le Conseil municipal?

La question de la rétribution du maire et des six membres du Conseil municipal de Delémont est un serpent de mer qui n'a pas encore trouvé sa fin, toutes les propositions avancées jusqu'ici et soumises aux électeurs ayant été refusées.

L'idée d'employer un maire et un ou deux conseillers à plein temps est ainsi restée sans lendemain. Celle d'un emploi à mi-temps de tous ces élus locaux ne résiste pas à l'examen qui démontre que la tâche de certains est si harassante que la demi-poste est insuffisante, alors que, pour d'autres, cela équivaudrait à une rémunération bien supérieure au travail à fournir.

Le corps électoral ayant en tout cas

### SAIGNELÉGIÉ

#### Lugeur contre une voiture

Dimanche après-midi, le petit Jérôme Varin, âgé de six ans, fils de Bernard, qui débouchait en luge de la rue des Prés sur la rue des Sommettes s'est jeté contre une voiture. Blessé à la tête et souffrant d'une commotion, il a été hospitalisé à Saint-Joseph. (y)

**cela va se passer**

### Ciné gratuit au Noirmont

La population du Noirmont aura le plaisir de voir le film du Carnaval 83 au caveau de l'Hôtel du Soleil le vendredi 17 février dès 20 heures. Plusieurs séances seront données gratuitement jusqu'à 23 heures. (z)

repoussé l'idée de voir le maire occuper une fonction à mi-temps rétribuée par la commune, c'est le parti chrétien-social indépendant qui vient de présenter une motion qu'il développera à la fin du mois devant le Conseil de ville. Il prévoit d'allouer des indemnités forfaitaires à chaque membre du Conseil communal, et d'y ajouter des indemnités pour les absences professionnelles exigées par l'accomplissement de leur charge d'élus locaux.

Le pcsi propose de soumettre cette modification du règlement d'organisation au référendum facultatif, ce qui permettrait aux citoyens de donner leur avis sur la modification proposée. Le pcsi admet que le règlement qui devrait codifier les options à ce sujet doit encore être rédigé. Il indique que le total des heures indemnisées ne devrait pas dépasser 600 pour le maire (ce qui est inférieur à un tiers de poste) et 250 heures pour les conseillers de ville, soit une occupation à dix pour cent environ. L'indemnité forfaitaire pourrait être de 5000 francs pour le maire et de 2000 francs par an pour les conseillers.

Enfin, le pcsi souhaite que cette question soit traitée suffisamment tôt pour pouvoir entrer en vigueur immédiatement, soit avant l'été 1984 et n'avoir ainsi pas d'incidences directes sur les élections municipales delémontaines de l'automne 1984. V. G.

Election du Conseil fédéral par le peuple

### Le PDC contre l'initiative

Le comité central du Parti démocrate-chrétien du Jura craint que l'initiative de l'Association féminine pour la défense du Jura pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple ne constitue un remède pire que le mal dénoncé. Il invite donc ses militants à ne pas signer cette initiative. (ats)

**La fiduciaire Raymond Chaignat**

vous rappelle qu'elle est à votre disposition  
pour remplir votre

**déclaration d'impôt**

Elle se recommande également pour vos

**COMPTABILITES - BOUCLEMENTS****GÉRANCES DE TOUTES SORTES**

Leopold-Robert 8 - ☎ 039/28 37 59 4110

**ESPAGNE**

Venez au soleil de **CIUDAD QUESADA**  
(Alicante) Torrevieja

Urbanisation de premier ordre avec 2  
supermarchés - 3 piscines - 4 courts de  
tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-  
Club - garage - vue sur la mer!

**VILLAS**

avec 1 chambre à coucher ou plus,  
salon, terrasse et salle de bain et 500  
m2 de terrain à partir de 1 944 000  
ptas = environ Fr. S. 48 000.-

**BUNGALOWS**

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche,  
terrasse, jardin, à partir de 1 944 000  
ptas = environ Fr. S. 27 000.-

Climat subtropical 16,5° de moyenne à  
l'année - Climat sec idéal pour vacances,  
retraite.

**QUALITÉ SUISSE****GRANDE EXPOSITION**

samedi 18 et dimanche 19 février à  
l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la  
gare, de 9 h. à 18 h.

Pour tous renseignements:  
NORTEVE SA, chemin des Cèdres 2,  
1004 Lausanne, ☎ 021/38 33 28 -  
37 28 55 60-366511

**LES TEMPS  
CHANGENT...**

les concepts  
publicitaires  
aussi  
**PLUS QUE  
JAMAIS**  
la publicité  
est  
l'affaire  
de  
spécialistes

Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel  
District de La Chaux-de-Fonds

## Initiative pour un authentique service civil fondé sur la preuve par l'acte

**Mercredi 15 février à 20 h. 15**  
au Temple de l'Abeille

**INFORMATION - DÉBAT**

avec **Michel de Montmollin**, prés. Conseil synodal  
**Jean-Philippe Jeannerat**, prés. Comité d'initiative  
**François Jeanneret**, conseiller national  
**Bernard Mayor**, prés. Société cantonale  
neuchâteloise des officiers  
Présidence: le pasteur **Claude Schaerer**

3348

Ed. resp. M. J.-J. Beljean

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Hôtel-Pension

**L'Oasis**

Vacances - convalescence

La Prise-Imer - 2035 Corcelles/NE (à 3 km. direction Rochefort)

Entourée de forêts, dans la tranquillité de la campagne, l'Oasis  
vous offre la possibilité de passer des moments de détente, va-  
cances et convalescence dans une ambiance familiale.  
Conditions très intéressantes pour groupes et familles.

Salles à disposition pour vos rencontres de famille, séminaires  
d'entreprise ou journée de réflexion.

Tous les jours entre 11 h. 30 et 13 h. 30 menu complet entre  
Fr. 10.- et Fr. 14.-  
Réservation en soirée (minimum 8 personnes).

Se recommande: Fam. Schaer, ☎ 038/31 58 88 28-610

**Union suisse des fiduciaires****Section Neuchâtel**

Nos bureaux sont à votre disposition pour la tenue de comptes, boucléments de  
comptes, contrôles, expertises, organisations, recouvrements et déclarations d'impôts

**AUBERT Jean-Charles**

Fiduciaire **Jean-Charles AUBERT & Cie**  
Avenue Charles-Naine 1, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 75 65

**KUBLER André**

Fiduciaire **KUBLER**  
Avenue Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 23 15

**RÖSSL Nicole**

Fiduciaire **Jean-Charles AUBERT & Cie**  
Avenue Charles-Naine 1, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 75 65

**VUILLEMIN Pierre**

Fiduciaire **Pierre VUILLEMIN**  
Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 85 85

**NIKLAUS Raoul**

Fiduciaire **OFFIDUS R. NIKLAUS**  
Rue Louis-Favre 43, Boudry  
☎ 038/42 42 92

**BERTHOUD Michel**

Fiduciaire **Michel BERTHOUD**  
Route de Neuchâtel 2, Cressier  
☎ 038/47 18 48

**REYMOND Francis**

Fiduciaire **Francis REYMOND**  
Rue des Moulins 3a, Fleurier  
☎ 038/61 34 92

**ANTONIETTI André**

Fiduciaire **André ANTONIETTI**  
Rue du Château 13, Neuchâtel  
☎ 038/24 25 25

**BREGNARD Willy**

Fiduciaire **Willy BREGNARD**  
Faubourg du Lac 2, Neuchâtel  
☎ 038/24 17 19

**DEUBER Eddy**

Fiduciaire **POINTET-DEUBER SA**  
Rue J.-J.-Lallemand 6, Neuchâtel  
☎ 038/24 47 47

**POINTET Maurice**

Fiduciaire **POINTET-DEUBER SA**  
Rue J.-J.-Lallemand 6, Neuchâtel  
☎ 038/24 47 47 4027

**AVIS MORTUAIRES**

Aimez-vous les uns les autres,  
comme je vous ai tant aimés.

Monsieur et Madame Joseph Barbe, à Genève, leurs enfants et petits-  
enfants;

Madame Charlotte Zurcher-Barbe, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Joseph Stauffer-Barbe;

Madame et Monsieur Eddy El-Assad-Barbe, à Villars-Sainte-Croix, leurs  
enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Marylise Huelin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire  
part du décès de

**Madame****Antoinette BARBE****née AUBRY**

qui s'est endormie paisiblement dimanche, dans sa 92<sup>e</sup> année.

**LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 février 1984.**

L'inhumation aura lieu mercredi 15 février.

La messe de sépulture aura lieu à la chapelle du cimetière, à  
9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Charlotte Zurcher-Barbe,  
rue des Bassets 2.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE  
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.** 163887

Je lève mes yeux vers les montagnes...  
D'où me viendra le secours?  
Mon secours vient de l'Éternel, qui a  
fait les cieux et la terre.

Ps 121-1-2.

Madame et Monsieur Charles Blumenthal-Bissegger:

Monsieur et Madame Alain Blumenthal-Sonderegger et leurs  
enfants;

Madame Liliane Wust-Bissegger, à Boudry;

Madame et Monsieur Lucien Montandon-Bissegger:

Mademoiselle Catherine Montandon;

Madame et Monsieur Louis Deschamps-Bissegger, à Ecublens (VD);

Monsieur Stephan Stogryn, à Sochaux;

Madame Marguerite Guyot,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire  
part du décès de

**Monsieur****Eugène BISSEGGER****— dit Bougnat —**

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère,  
oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans  
sa 88<sup>e</sup> année.

**LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 février 1984.**

L'incinération aura lieu mercredi 15 février.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Charles Blumenthal-Bissegger,  
1er-Mars 16c.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 163891

**REMERCIEMENTS**

Profondément touché par les témoignages de sympathie qui lui ont été  
prodigués lors du décès de son épouse,

**MONSIEUR EMILE GUTMANN**

vous exprime sa profonde reconnaissance.

Votre présence, vos messages, vos envois de fleurs et vos dons en faveur de  
l'hôpital lui ont été un précieux réconfort.

SAINT-IMIER, février 1984. 4222

La famille de

**MONSIEUR ROGER BILLOD-MOREL**

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin et  
les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Les témoignages d'amitié, les dons et les envois de fleurs lui ont été  
d'un précieux réconfort.

VILLERS-LE-LAC ET LE LOCLE, février 1984. 4197

Profondément touchée par les marques de sympathie reçues à l'occasion du  
décès de

**MADAME HÉLÈNE HÜRLIMANN**

sa famille remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à  
son deuil par leurs messages, fleurs et dons.

Ses enfants et petits-enfants.

MONT-SOLEIL, février 1984. 4229

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Rythmes fous d'Afrique «Osibisa» à l'Ancien Stand

Tous les vieux routards du rock les connaissent. Ils sont sur la scène depuis tant d'années, faisant claquer leur manière bien à eux de jouer la musique du soleil. Rythmes et corps qui balancent. Il s'agit d'«Osibisa». Le groupe est annoncé pour ce vendredi 17 février, à 20 h. 30 à la grande salle de l'Ancien Stand. Sa présence chaux-de-fonnoise est due à l'initiative de MDP Jazz et New Feeling Production.

De multiples succès, à l'échelon non négligeable de la planète, et une présence scénique qui ébouriffe les plus raides des muscles ont assis la réputation du groupe. «Osibisa», dit-on, règne en mai-

tre incontesté de la musique africaine. Les racines se sont abreuvées au Ghana, patrie du leader du groupe. On évoque la lancinante des rythmes tribaux, du rock progressif et des nuances jazzy pour décrire ce qui fait l'attrait d'«Osibisa». On peut aussi ajouter que les concerts dégagent une folle énergie et que c'est au cours de ces moments privilégiés que l'on peut mesurer la vraie portée du charisme de la formation. Le jeu de scène est la mesure de ce que l'on peut attendre d'eux. Les yeux s'en mettent plein la vue. Une chose encore: «Osibisa», cela veut dire «rythmes entrecroisés qui explosent dans le bonheur». (Imp)

### TRIBUNE LIBRE

## Taxes routières: le consommateur lésé

Surpris de n'entendre parler pratiquement que de service civil autour de moi et dans vos colonnes, je me permets de rappeler qu'outre ce sujet, que je ne voudrais en rien minimiser, le peuple suisse devra se prononcer prochainement sur notamment la mise en vigueur d'une taxe poids lourds et d'une vignette autoroutière.

Notre région, plus particulièrement, doit se défendre contre ces deux projets qui renchéiront encore un peu plus le coût de la vie.

Une vignette autoroutière pour la plupart d'entre nous représente une taxe injustifiée et ceci d'autant plus que notre réseau de routes régional n'est pas spécialement autoroutier.

Une taxe poids lourds va renchéirir très sensiblement le prix de tous les biens de consommation et bien entendu des aliments et autres choses indispensables que nous devons utiliser journalièrement. Le lésé sera évidemment toujours et encore le consommateur que nous sommes tous.

Nos voisins loclois en particulier se doivent de s'inquiéter du problème, eux

qui prochainement, selon toute vraisemblance, n'auront plus de gare marchandise CFF et devront avoir recours au camion pour l'acheminement de toute marchandise. Ceci étant également valable pour tous les villages des environs.

Alors il me semble important que l'on parle de cela et que l'on invite chacun à s'opposer à ces nouveaux impôts indirects. Les associations concernées et nos autorités devraient se battre avec vigueur pour éviter que nous soyons encore une fois défavorisés. Non seulement en tant qu'automobiliste ou camionneur, mais encore en tant que montagnard.

Jean-Bernard Cotting  
Tourelles 29  
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Slalom OJ à Tête-de-Ran

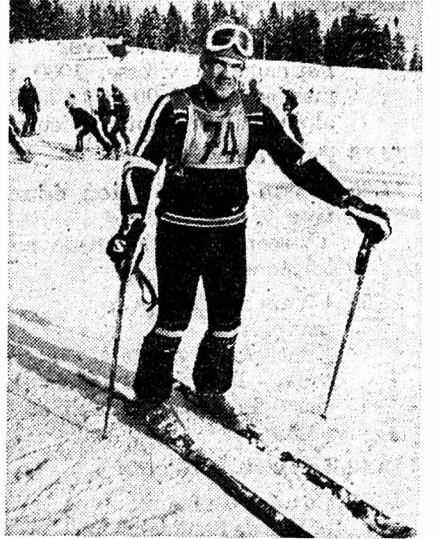
## Aline Triponez et Alain Cuche triomphent

Dimanche dernier s'est déroulé, sur les pentes de La Serment, le slalom OJ organisé par le Ski-Club Tête-de-Ran. Ce dernier remporta un franc succès avec la participation de 141 skieurs, tous de futurs champions.

Le temps était au beau mais le matin, sur les crêtes, une bise évaluée à près de 90 km/h soufflait et la température avoisinait les -8 degrés.

Relevons que, pour la première fois, une catégorie «animation» participait à ce slalom, des «non-licenciés» de 73 à 75.

A l'organisation, les membres du Ski-Club étaient à la tâche avec leur président Willy Liechti tandis que les pistes avaient été préparées par les soins du



Aline Triponez, du Locle, et Alain Cuche, de Dombresson, ont dominé ces épreuves. (Photos Schneider)

### ÉTAT CIVIL

#### NEUCHÂTEL

##### Naissances

Mollicelli Mary Jessica Rosalie, fille de Aldo Gabriele Michele, Neuchâtel, et de Filippa, née Triolo. - Berset Léna Stéphanie, fille de Jean-Marc, Neuchâtel, et de Linda Caroline Lucy, née Walsh. - Palma Laëtitia Sonia, fille d'Antonio Abel, Bevaix, et de Joëlle Germaine, née Schohn.

##### Promesses de mariage

Cagnazzo Andrea, Acquarica del Capo (Italie), et Brandalise Lucilla Antonella, Neuchâtel. - L'Épée Claude Daniel, Neuchâtel, et Ayari Radhia, Tunis. - Alves Fernando Luis, Boa-Vista-Alfambras (Portugal), et Regadera Maria Fe, Neuchâtel. - Schilli Bernard Roger, Gland, et Boske Lydie Odile, Lannoy (France). - Ozt Claude René et Thomet Dominique Marlène, les deux à Soleure. - Arnaud Pascal, Renens, et Wanzenried Simone, Neuchâtel. - Poyard Willy Daniel, Neuchâtel, et Leroy Annick Thérèse Marie, Le Locle. - Bernasconi Sylvio Gilbert et Koller Marie José, les deux à Neuchâtel. - Morel Thierry André et Gomes de Oliveira, née de Sousa, Maria José, les deux à Neuchâtel.

##### Mariages

Rebai Abderrazek, Kairouan (Tunisie) et De Solda Donata, Neuchâtel. - Gomes de Almeida Manuel, Cesar Camum (Portugal), et Burnet Huguette Jeannine, Neuchâtel. - Péter-Contesse Yvan Maurice, Neuchâtel, et Mollet Monika, Wettingen.

### Décès

#### CORTAILLOD

M. René Bernard, 1898.

### TRIBUNE LIBRE

## Transparence administrative: soucis partagés!

M. Michel-H. Krebs évoque dans «L'Impartial» des 28 et 29 janvier derniers la parution, dans la «Feuille officielle», de l'arrêté de convocation des électeurs pour la consultation populaire des 25 et 26 février prochains.

Sous le titre «Langue chargée», M. Krebs dénonce le manque de clarté de certains textes officiels dont le jargon administratif serait propre, selon lui, à favoriser l'abstentionnisme. Il s'indigne particulièrement de l'intitulé d'un objet soumis au vote du peuple à savoir «le décret du 19 décembre 1983 concernant une initiative constitutionnelle et populaire pour une démocratie directe en matière de routes nationales et le contre-projet consistant en un décret constitutionnel concernant l'application de l'article 19, alinéa 1, de la loi fédérale sur les routes nationales du 8 mars 1960».

Sur un plan général, l'article de M. Krebs fait part de son aspiration à plus de transparence et de clarté dans les textes politiques et administratifs. Nous pouvons lui répondre que son souci est largement partagé au sein notamment du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et de l'administration cantonale. Il n'en demeure pas moins que malgré tous les

efforts entrepris dans ce sens, il n'est pas toujours possible d'être immédiatement compréhensible pour l'ensemble des électeurs, comme le démontre d'ailleurs cet intitulé de décret jugé «monstrueux» par M. Krebs.

Il a sans doute échappé à la perspicacité de cet observateur averti de la politique neuchâteloise que ce libellé n'est nullement le fruit d'une triste cogitation administrative compliquant à plaisir ce qui aurait pu soi-disant s'énoncer très clairement. Ce «monstrueux» intitulé reprend, comme c'est toujours le cas dans un tel arrêté, les termes exacts votés par le Parlement neuchâtelois. Or, en l'occurrence, ni le Conseil d'Etat, ni le Grand Conseil n'ont compliqué un texte pour le plaisir de le compliquer et de jargonner. Il se trouve que la matière traitée est d'une complexité certaine, puisqu'il a fallu un rapport d'une dizaine de pages pour l'exposer clairement et en souligner toutes les nuances. C'est dire qu'il n'est malheureusement pas toujours possible de rédiger un intitulé suffisamment clair pour être immédiatement compris de chacun.

Ajoutons que l'arrêté de convocation des électeurs n'est nullement un texte explicatif des objets soumis à votation; il n'est que leur énumération, parfois aride nous en convenons. C'est pour cette raison que l'arrêté mentionne d'ailleurs que l'on peut se procurer les textes des objets en question auprès de la chancellerie d'Etat et de la préfecture et que ceux-ci seront publiés dans la «Feuille officielle».

De plus, comme d'habitude, nous avons également pris des dispositions pour que ces documents soient en possession des communes et des bureaux de vote. La lecture de ces textes permettra sans doute aux citoyens s'intéressant à la chose publique de se faire une idée plus précise de l'enjeu de la consultation populaire. Grâce aux explications que donneront à leur sujet les partis politiques et les organes de presse soucieux de remplir au mieux leur rôle d'information, chacun sera en mesure, s'il le désire, de se prononcer en toute connaissance de cause.

En conclusion, nous devons constater que la forme n'est pas toujours dissociable du fond et qu'il est parfois impossible d'intituler simplement un objet dont la nature présente un certain caractère de complexité.

Par ailleurs, dans certains cas, vouloir simplifier à tout prix, au mépris de toute rigueur formelle, sous prétexte de clarté, équivaudrait à donner une étiquette trompeuse à la nature de la question soumise au peuple. La méfiance populaire qui pourrait résulter d'une telle pratique, si elle devait s'instaurer, ne servirait guère non plus l'exercice de la démocratie.

Ces quelques remarques n'ont pour d'autre but que de vous montrer que nous sommes conscients de la question, parfois difficile à résoudre en pratique, tant il est vrai que la précision et la clarté ne sont hélas pas forcément conciliables dans le cadre d'un intitulé.

J.-M. Reber, chancelier d'Etat  
Château, 2001 Neuchâtel

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35. - Télex 95-2114.

### Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire,  
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,  
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Wildmer-Sydler, Littoral.

Stagiaire:  
Pascal Brandt.

## AVIS MORTUAIRES

### BIENNE

Veillez et priez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Mat. 25/13.

Madame Yvonne Iseli-Moeschler, à Bienne;

Madame et Monsieur Josiane et Gérard Büschi et leur fils Laurent, à Therwil;

Monsieur Lucien Iseli, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Henri Iseli, à Bienne;

Madame Marguerite Hermann-Moeschler, à Nyon, ses enfants et petit-fils, à Bâle et Münchenstein,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Albert ISELI**

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, décédé subitement le 7 février 1984, à Bienne, dans sa 77<sup>e</sup> année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

BIENNE, le 13 février 1984.

Rue du Faucon 35.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Gardé aérienne suisse de sauvetage, ccp 15-953, 8008 Zurich.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4189

## GRAPHIA, FÉDÉRATION SUISSE DES EMPLOYÉS SUPÉRIEURS DE L'INDUSTRIE GRAPHIQUE

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur

**René KREBS**

Nous conserverons de notre ami un excellent souvenir. 4191

La famille de

## MADAME NELLY VUILLIOMENET

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1984. 4182

### AVIS MORTUAIRE

## L'UNION TOURISTIQUE AMIS DE LA NATURE

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**René KREBS**

membre et ami, dont elle gardera un bon souvenir. 163872

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 9.25 Jeux olympiques d'hiver
Patinage de vitesse. 1000 m. messieurs. 10 h.00 et 13.30 Ski alpin. Slalom géant messieurs
14.15 Point de mire
14.25 Vision 2: Télévision éducative
TV-scopie: Quelle presse pour les jeunes ?
14.55 Vision 2: Tickets de premières
Bimensuel des arts et du spectacle. - Picabia: 50 ans de plaisir. - Federicon, Anton et les autres
15.40 La Rose des Vents
16.55 Le choc du futur
6. Vue de l'abîme. Série
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Vagabul: Le Ski. - Ouvre grands tes Yeux: Pauvre Bonhomme de Neige. Film d'animation
18.10 La Vallée secrète
18.35 Journal romand
18.55 Dodu Dodo (31)
19.05 Studio olympique
19.30 Téléjournal
20.05 La chasse aux trésors
Recherche de trésors cachés en Yougoslavie

21.10 Du village des vivants au village des morts

Rituels de la société secrète des femmes Gouro en Côte d'Ivoire



Ce film révèle le rôle et la puissance de la société secrète des femmes au sein du peuple Gouro, en Côte d'Ivoire. Ce rôle apparaît plus particulièrement quand il s'agit d'accompagner l'âme d'une défunte, plusieurs années après son décès, du village des vivants au village des morts où elle va revivre en tant qu'esprit ancestral. Ces funérailles célébrées dans la joie sont l'occasion de grandes fêtes.

- 22.10 Téléjournal
22.30 Hommage à Pierre Dudan
Pierre Dudan dans son tour de chant enregistré en 1973

Chaîne sportive JO
Sur la Chaîne suisse alémanique: 19.20-23.00 Patinage artistique. Libre danse

FRANCE 1

- 11.20 Vision plus
11.50 Jeux olympiques
13.00 Actualités
13.45 Portes ouvertes
Magazine des handicapés
14.00 Amicalement vôtre
Un Risque calculé. Série. Avec Tony Curtis
Danny Wilde, une jeune et séduisante personne, se trouve mêlée avec Brett Sinclair à une série d'aventures extraordinaires... Le Service de Sécurité vient, en effet, de l'envoyer à l'arrivée d'un avion à l'aérogare de Croydon, sur la piste d'un certain Lomax, «cerveau» d'une bande d'escrocs américains. Celui-ci vient, sans aucun doute, mettre sur pied un «coup sensationnel».
14.50 Adieu Pyrénées
Documentaire
15.45 C'est arrivé à Hollywood
Des chansons et des danses
16.10 Le forum du mardi
Les personnes de petite taille
17.05 Croque-vacances
Le Mauvais Œil (3), dessin animé - Variétés, avec Shake - La Bataille des Planètes: Les Vacances forcées d'Allumette, dessin animé
18.00 Le Neveu d'Amérique (24)
Série. Avec: Philippe Forquet - France Dougnac
18.15 Le village dans les nuages
Le Clandestin Passager - M. le Martien: La Fuite
18.40 Variétoscope
Kim Wilde



- 18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Jeux olympiques
Résumé
20.00 Actualités
20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 Edition spéciale

Le racisme en question. Avec: Le professeur Albert Jacquard - Françoise Gaspard - Pierre Tanguet - Alain de Benoist

- 21.55 Vagabondages
Saint-Tropez l'hiver, avec: Catherine Lara - Luis Llach - André Peyron - Jean-Félix Lalanne - Gilles Vigneault
22.25 Actualités

ANTENNE 2

- 8.55 Jeux olympiques
12.00 Midi informations - Météo
12.08 L'académie des 9
Jeu. Avec: Pierre Perret - Dalida - Marc Pajot - Corinne Hermes - Eve Ruggieri, etc.
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (60 et fin)
13.50 Aujourd'hui la vie
Ces stars étaient des hommes
14.55 Têtes brûlées
Promotion. Série avec: Robert Conrad
Le Sergent Andy Micklin est promu au grade d'Adjudant-Chef. Partagé entre l'honneur que représente sa promotion et le refus de devenir ce qu'il déteste le plus: un officier, Micklin désorienté, se conduit comme un fou et se retrouve en prison. «Pappy Boyington» veut bien l'en faire sortir à condition qu'il devienne officier.
15.45 La chasse aux trésors
A Mostar (Yougoslavie)
16.45 Entre vous
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
Semaine de sport dans les Pyrénées orientales
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

20.25 D'accord, pas d'accord Spécial épargne

- 20.30 Jeux olympiques
23.00 Football
Tournoi en salle de Paris
23.20 Edition de la nuit

SUISSE ITALIENNE

- 9.25 Jeux olympiques
14.00 TV scolaire
Tête et queue: Cycle de sciences naturelles
18.00 La Pimpa
Une Promenade au Polo. Dessin animé
Il Granacconto
18.10 Les Schtroumpfs
Gargamel le Généreux. Dessin animé
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai

Chaîne sportive JO: 19.20-23.00 Patinage artistique

- 19.25 Billy le menteur
Billy et les Leçons de Piano. Série
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Matlosa
Film de Willi Hermann et Angelo Gregorio, avec Omero Antonutti
22.20 Téléjournal
22.30 Aujourd'hui aux JO
Téléjournal

FRANCE 3

- 17.00 Télévision régionale
19.10 Inf 3 - 19.15 Actualités régionales
19.55 Inspecteur Gadget
20.05 Jeux de 20 heures
La minute nécessaire de M. Cyclopède

20.35 Les Gaspards

Film de Pierre Téhornia. Avec: Michel Serrault - Chantal Goya - Charles Denner, etc.
Jean-Paul Rondin, libraire du Quartier Latin, et, à ses heures, auteur d'ouvrages érudits sur le vieux Paris, s'inquiète un soir de la disparition de sa fille Marie-Hélène. Le commissaire Lalatte, pressé de partir en vacances; lui assure que la jeune fille a fait une fugue, et ne s'inquiète pas outre mesure de l'absence de deux agents de police. Quand vingt touristes disparaissent dans les catacombes Lalatte a peur car un touriste s'appelle Nixon.

- 22.10 Soir 3
22.30 La vie en face
La République nous appelle
23.35 Avec le temps
23.45 Prélude à la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

- 8.55 Jeux olympiques
13.30 Motel
E. Notfall. Série
14.40 Da Capo
(Mahanagar) Film indien
16.45 La maison où l'on joue
Scapa dessine avec les enfants
17.15 TV scolaire
Union soviétique: Exploitation des richesses de Sibérie
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Studio olympique
Résumé de la journée
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports

Chaîne sportive JO: 19.20-23.00 Patinage artistique

- 24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Informations
16.05 Mosaïque
16.35 Peppino
L'Accident. Série
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-Télé
17.50 Quand j'étais un enfant mendiant
18.20 Bugs Bunny
19.00 Informations
19.30 Joseph Süß Oppenheimer
Film, avec Jörg Pleva
21.03 Das singende Schiff
21.15 WISO
Magazine économique et social
21.45 Journal du soir
22.05 Michael Kramer
Dramatique en 4 actes
0.20 Informations

A PROPOS

Vu de France

«Vu de France», reportage de Marc Schindler et Jean-Paul Mudry, aura été suivi d'un débat en direct depuis les locaux de Radio-Belfort (TVR / 9 et 11 février). Il s'agissait d'entendre la manière dont les Français voient les Suisses et la Suisse et de réfléchir un peu à ce propos. Il y eut beaucoup de clichés, assez peu de surprises quand les gens s'exprimaient en termes généraux, Suisse / France. Il n'y a rien d'inattendu: une nation est une communauté d'intérêts. Ainsi parla-t-on souvent d'argent, du change qui avantage les salaires suisses comparés à ceux de France et permet aux Suisses de faire de fructueux achats en France.

Heureusement, l'émission apporta autre chose: l'importance des régions, des relations bilatérales, entre Belfort et le canton du Jura, le Haut-Doubs et les Montagnes neuchâteloises, le Pays de Gex et Genève (il eut été utile de rappeler les caractéristiques de la zone franche), entre Genève encore et la Haute-Savoie avec ses villages-«dortoirs». Les différences entre régions sont plus grandes que les différences à l'intérieur des régions, ne serait-ce qu'en écoutant les accents.

Un risque pourtant, avec cette mosaïque: que les cas particuliers prennent valeur générale. Pour les frontaliers, cela donnerait à peu près ceci: il n'y a presque plus de travail pour eux dans le Jura. Aux Brenets, on les licencie avec sécheresse et brusquerie. Sur le bateau qui en conduit près de cinq cents d'Evian à Lausanne, au petit matin, les passagers sont encore endormis et semblent fatigués. A Genève, par contre, c'est l'euphorie avec les vingt-sept mille qui traversent chaque jour la frontière. Certes, il y a volontairement exagération dans ce résumé.

Autre élément, fort intéressant: la prise en compte des similitudes, exprimée en clair par le peintre Bichet quand il trace sur une carte une sorte de géographie sentimentale qui ne s'occupe pas des frontières, le tout corroboré par ses dessins et remarques sur le Cervin. Révélatrice, aussi, cette remarque d'un Savoyard parlant des étrangers qui s'intègrent mal à une communauté locale, mais ces étrangers sont des Français du nord, de Paris, devenus frontaliers pour travailler à Genève. Le dernier plan du reportage, un douanier suisse devant une barrière fermée, finissait ainsi par être en contradiction avec l'esprit de l'émission.

Freddy Landry

ALLEMAGNE 1

- 8.50-13.30 Jeux olympiques
16.00 Téléjournal
16.10 J'ai été «playmate» du mois
16.55-18.30 Jeux olympiques
Patinage artistique
19.00-19.50 Studio olympique
20.00 Téléjournal
20.15 Panorama
21.00 Dallas
21.45 Jeux olympiques
Patinage artistique
23.00 Le fait du jour
23.30 Die Errettung Fatmes
0.45 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 La pince, par E. Gardaz. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps: nouveautés du disque. 14.00 Arrêt des émissions pour mesures de lignes jusqu'à 16.00, suite du programme sur Sottens OM. 18.05 Journal. 18.15 Act. régionales. 18.25 Sport. 19.05 Dossiers et revue de presse suisse além. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune, par P. Grandjean. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre de nuit: Le Projecteur en panne, de Karl Valentin. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.30 Actualité. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-mus. 16.00 La vie qui va... 16.30 Portes ouvertes. 16.50 La classe, jeu. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Des sciences et des hommes. 19.20 Per i laboratori italiani. 19.50 Novitads. 20.02 Avant-scènes radiophon.: La Machine infernale, J. Cocteau. 22.30 Journal. 22.40 Scènes mus.: Oedipus Rex, poème de J. Cocteau, musique Igor Stravinski. 0.05-6.00 Rel. de Coul. 3.

12.15 Infos. 13.15 Revue de presse. 14.00 Pause. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Magazine régional. 18.30 Actualités. 19.15 Disques de l'auditeur. 20.00 Pays et peuples. Musique champêtre. 22.00 Sports. 23.00 Ton-Spur. 24.00 Club de nuit.
12.30 Journal. 12.40 Mag. culturel. 13.30 Mus. 14.00 Pause. 16.00 Feuilleton. 16.30 Mus. class. 17.50 Italien. 18.20 Novitads. 18.30 Infos, sport. 19.30 Mag. culturel. 20.15 Théâtre. 21.10 Jazz en concert. 23.00 DRS 3.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.
12.35 Jazz. 13.00 Les nouvelles muses en dialogue. 14.04 Chasseurs de son stéréo. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'oeuvre. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Concert: Tisné: Rivage pour flûte et harpe; Musique en trio, extr. pour violon, violoncelle et piano. 20.00 Jazz. 20.30 Concert. 22.30-6.00 Fréquence de nuit: Feuilleton. 23.10 Jazz-club.

Programmes donnés sous réserve.
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Electricité à tous les étages. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 15.20 Rubriques internationales. 17.32 Musique: Electricité... 18.30 Feuilleton: Nos ancêtres les jeunes filles (2), de C. Ardent. 19.25 Jazz. 19.30 Science: M. Tompkins au Pays des merveilles, série. 20.00 Dialogues, par R. Pillaudin. 21.15 Musique: Electricité... 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 8.10 Revue de presse. 8.30 Indicateur économique et financier. 8.35 Diagnostic. 8.40 Mémento des manifestations. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel: des jeux et des reportages. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain? par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie. 8.58 Minute océanique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre. La radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 La musique et les jours, par Pierre Perrin, avec Claudine Perret. 12.00 Nouveautés et traditions, par Marie Nora.

Seul l'essentiel des programmes est donné dans cette rubrique.
1. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Actualités. 9.00 Palette. 12.00 Index.
2. 6.00 Pages de Telemann, Bach, Boccherini et Haydn. 7.00 Journal. 7.15 Pages d'Avison d'après Scarlatti, Mozart, Haydn, Schumann, Poulenc et Brahms. 9.00 Aula. 10.00 Doppelpunkt; Bumerang. 12.00 Sonate, Beethoven.

6.02 Mus. pittoresques et légères, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin, par H. Schicketanz. 7.10 Orgue, Nuremberg 1983: Kammerchor Sankt-Lorenz, dir. H. Harrassowitz; pages de Lublin, Kottler, Wolf, Walter, Josquin des Prés. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Mag. par P. Kaminski. 9.05 Le matin des musiciens, par M. Kaltenecker. 12.00 Avis de recherche, par M. Lejeune: pages de Duchemin, Bruch et Stravinski.

Inf. à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55.
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Vol au-dessus d'un nid de faucon (8), par G.-H. Durand. 8.32 Les chèvres (8): Le roc se cabre, avec V. Decombis. 8.50 Echec au hasard, par J. Yanowski. 9.07 Les matinées de France-Culture: Sciences et techniques. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 Musique: Une journée avec Betsy Jolas.

Aujourd'hui

Demain